www.lepaulette.com

L'Épaulette

N°187 - Décembre 2014 Revue de l'association des officiers de recrutement interne et sous contrat

Le travail pour loi, l'honneur comme guide

L'engagement des jeunes officiers

MINDEF
Mesures de restructuration

Actualités militaires :
Journée des présidents d'officiers

LA MUTUELLE POUR TOUS

Sans limite d'âge
Sans questionnaire médical
Sans droit d'entrée

RÉGIME GÉNÉRAL

Partenaire de :

Terre Fraternité - www.terre-fraternite.fr

ADO - www.entraide-defense.fr

. Cristallisation des cotisations par tranches d'âges (1)
. 1er mois d'adhésion offert aux ressortissants de l'ONAC
. Un contrat spécifique article L.115

Nouveaux contrats
Alsace - Moselle
renseignez-vous !

MUTUELLE SANTÉ DE L'UNC

5 rue du Havre - 75008 Paris

Tél. 01 43 87 43 65 - Internet : www.mutuelle-unc.fr

Mutuelle régie par le livre II du code de la Mutalité

N° SIREN : 784 360 661 - Organisme substitué auprès de la FMP

(1) - La cristallisation : La tranche d'âge des cotisations est cristallisée. Celui qui adhère dans une tranche d'âge conserve sa tranche d'âge d'adhésion initiale pendant toute la durée de son contrat, indépendamment des augmentations annuelles éventuelles.

Veuillez me transmettre un devis gratuit (sans engagement de ma part) Épaulette

Nom :

Prénoms :

Adresse :

C.P. : Ville :

Fixe

Mobile

Email

Situation de famille :

Etes-vous pris en charge par la sécurité sociale :

100 % total ☐ 100 % partiel ☐

Article L.115 ☐ oui / non ☐

Ressortissant ONAC ☐ oui / non ☐

Etes-vous titulaire d'une mutuelle ? ☐ oui / non ☐

A renvoyer sous enveloppe affranchie à l'adresse indiquée ci-dessus.

RG - BIO

Conformément à la Loi «Informatique et liberté» (78.17) du 6-7-78, vous avez accès aux informations vous concernant et pouvez en demander rectification ou suppression.

SOMMAIRE

N° 187 DÉCEMBRE 2014

Le travail pour loi, l'honneur comme guide.

© DR L'ÉPAULETTE

Dossier : L'engagement des jeunes officiers page 10.

2 ÉDITORIAL

> P 2 - Je formule cinq voeux... par le président national, le GCA (2s) Hervé Giaume.

3 ACTUALITÉ DÉFENSE

> P 3 - Armées, armée de Terre, nouvelles restructurations. Lettre du MINDEF Jean-Yves Le Drian.
> PP 4 - 5 - 6 - Les mesures de restructuration et de rationalisation. - > P 7 - Hommage à l'adjudant Thomas Dupuy. - Musée de l'armée Exposition Vu du front - Représenter la Grande Guerre - 15 octobre 2014 - 25 janvier 2015.
> P 8 - Journée des présidents d'officiers. - > P 9 - Événement musical à la Garde Républicaine.

En couverture

10 DOSSIER — *L'ENGAGEMENT des jeunes officiers*

> PP 10 - 14 - Recrutement interne et sous contrat : la politique de l'armée de Terre.
> PP 14 - 17 - Formation des officiers.
> PP 17 - 20 - À quoi s'engage un officier ?
> P 21 - Le recrutement des officiers de la gendarmerie par le Gal (2s) Philippe Lafoix.
> P 23 - Conclusion : Le point de vue de « l'ancien » par le GDI (2s) Christian Cavan.

25 ACTUALITÉS MILITAIRES

> P 25 - Les opérations en cours. - > P 26 - 3e Rallye des Pionnier's de l'histoire de Saumur.
> P 27 - Solidarité Défense - Opération « Dessins de Noël ». - > P 28 - Assemblée générale 2014 de Terre Fraternité. - CREBAT 2014.
> PP 29 - 30 - Cérémonie de remise des sabres et casoars à la 54e promotion de l'EMIA et à l'ESM, le samedi 15 novembre 2014.

31 VIE D'OFFICIER

> P 31 - Portraits d'officiers, le général Michel Lafitte, le lieutenant Suzanne Rouquette-Lefort, le général Yves de Haldat du Lys.

32 HISTOIRE

> P 32 - Le débarquement de Provence le 15 août 1944. > P 33 - Chronique historique du SHD par le Lcl Plantec.
> P 34 - Cérémonies de commémoration de l'armistice de la guerre de Corée.

35 TRIBUNE LIBRE

> PP 35 - 37 - EIIL : une révolution tactique ? - > P 38 - La Défense, une arme pour redresser la France, par l'ASAF.

39 VIE PRATIQUE

Retraite, d'après MM. Ourliac et Wattez de la CNRM ;
> P 39 - Retraite du combattant. - Finul, conditions d'attribution de la carte du combattant. > PP 40 - 41- Entretien des monuments commémoratifs aux morts pour la France. Reconnaissance des diplômes et brevets militaires - Information personnalisée sur la retraite, est-ce votre tour ? Active par le Lcl J-M. Mosèle. - > P 42 - Admission à l'École de guerre. - > P 43 - Droit d'association : intervention de la DAJ et du DRH-MD devant le CFM.

43 VIE DE L'ÉPAULETTE

> P 43 - Groupement Essonne (91) message du CIRFA d'Evry. - > P 44 - La promotion « général Kœnig » journée du 30 mai 2014. Remise du prix de L'Épaulette à la 68e promotion du groupement d'application de l'École d'artillerie le 4 juillet 2014. -
> P 45 - Remise des prix de L'Épaulette aux Écoles d'application du service des essences des armées. - > P 46 - Compte rendu de la réunion du 28 mai 2014 du groupement du Vaucluse (84). - ONAC Mission d'appareillage orthopédique entre Sénégal - Maroc - France.

47 > RÉSEAU DE L'ÉPAULETTE

> P 47 - > Maréchal un jour : Structure et exploitation des tableaux de recherche et d'analyse.
> P 50 - Le centre Militaire de formation professionnellle. - > P 51 - Reconversion : six partenaires épaulent l'association.
> P 53 - Jeudi 12 février 2015 CAP vers une 2e carrière ! - > P 54 - Journée nationale et assemblée générale de L'Épaulette samedi 7 février 2015.

56 CARNET

> P 56 - Mariages - Naissances - Décès - Mesures nominatives. - > P 57 - Décorations. - > P 58 - Succès - Erratum.

59 BIBLIOGRAPHIE

> PP - 59, 60, 61, 62 - Notre sélection de livres...

63 BULLETIN D'ADHÉSION

> P 63 - Bulletin d'adhésion - P 64 - Mandat de prélèvement SEPA.

En couverture n°187 :

Dossier : L'engagement des jeunes officiers.

© Droits réservés : Ada 385 DR.

L'Épaulette

Issue de la Versaillaise, reconnue d'utilité publique le 23 février 1924 - **Président fondateur :** Général de corps d'armée Paul Gandoët (†) (1965-1970) - **Présidents d'honneur :** Général de corps d'armée (2s) Alain Le Ray (†) (1970-1982) - Général d'armée (2s) Bernard Lemattre (†) (1982-1988) - Général de corps d'armée (2s) Norbert Molinier, (1988-1993) - Général de corps d'armée (2s) Jean-Louis Roué (†) (1993-1997), - Général (2s) Claude Sabouret (†) (1997-2000) - Général (2s) Jean-Pierre Drouard (2000-2005) - Général de division (2s) Daniel Brûlé (2005-2009) - Général (2s) Jean-François Delochre (2009-2013) - **Président national :** Général de corps d'armée (2s) Hervé Giaume - La revue L'Épaulette est publiée par la mutuelle du même nom. - **Crédits photos :** DR L'Épaulette - **Conception et réalisation :** Michel Guillon - **Impression :** Roto Press Graphic - Route Nationale 17- 60520 La Chapelle en Serval - Tél. : 03 44 54 95 95 - **Dépôt légal :** n°35254 - **Directeur de la publication :** Général de corps d'armée (2s) Hervé Giaume - **Délégué général, directeur administratif et financier :** Général (2s) Marc Delaunay - **Rédacteur en chef :** Général (2s) Paul Moreaux - **Siège social :** Fort Neuf de Vincennes - Cours des Maréchaux - Case n°115 - 75614 PARIS Cedex 12 - **Tél. :** 01 41 93 35 35 - **Fax :** 01 41 93 34 86 - **Courriel :** nicole.demengel@lepaulette.com - **Site Internet :** http://www.lepaulette.com - **Blog :** http:/alphacom.unblog.fr - **Intitulé du CCP :** L'Épaulette n° 295-97 B Paris. - **N° de commission paritaire :** 0519 M 08374. - **Diffusion :** par routage adhésion/abonnement. **Dépôt légal :** décembre 2014.

ÉDITORIAL

Je formule cinq vœux…

MICHEL GUILLON / L'ÉPAULETTE

Général de corps d'armée (2s) Hervé Giaume président national de L'Épaulette

Cette période de fin d'année permet de faire un premier bilan de l'année qui s'achève et surtout de fixer d'ores et déjà les priorités pour l'année 2015. C'est ce qui me conduit à formuler cinq vœux.

Je formule, tout d'abord, des vœux de réussite et de soutien dans les missions qui sont confiées à nos troupes en opérations extérieures : des missions claires et marquées dans le temps, des moyens suffisants et adaptés, une reconnaissance personnelle et collective des engagements de chacun de nos soldats, une empathie et un accompagnement sans faille pour celles et ceux qui sont touchés par le malheur et la difficulté

.

Je formule des vœux de sagesse concernant les suites des récents arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) sur le droit d'association des militaires pour la défense de leurs intérêts. Le président de la République a confié en octobre dernier, une mission de réflexion à Bernard Pêcheur, président de la section de l'administration du Conseil d'Etat sur la portée de ces deux arrêts juridiques. Il doit remettre ses conclusions pour le 15 décembre. Hormis les déclarations de refus et de désapprobation entendues çà et là, j'espère que cette mission ne sera pas seule à faire des propositions de réponse adaptées aux arrêts de la CEDH. Sans aucun doute, la question de l'expression des militaires est un sujet important qui doit à la fois être adapté à la spécificité de l'institution et à son temps. Je pense que L'Épaulette a toute sa place dans ce débat et j'entends que nous soyons une force de propositions.

> *« Appuyer les jeunes qui préparent un concours, relayer auprès du commandement les attentes et les difficultés des officiers de recrutement interne et sous contrat, accompagner les officiers sur le départ.*

Je formule des vœux de lucidité pour que les réductions de format de nos armées cessent d'être la variable d'ajustement des effectifs de la fonction publique. Le CEMA a largement souligné dans ses auditions par les assemblées que *« le costume était taillé au plus juste et que les armées étaient déjà en limite de rupture ».* Or, dans le même temps, les armées répondent toujours présentes, sans défaillir, quand elles sont sollicitées (défense du territoire, dissuasion, Mali, Bande sahélo-saharienne, RCA, Irak, etc…). *« Que les choses soient dites, il n'y a plus de gras dans nos armées, si toutefois il y en a eu. J'invite ceux qui n'en sont pas convaincus à aller voir les conditions de travail et de vie de nos soldats »,* a-t-il lancé. Le CEMAT, lors de son audition par la commission de la défense en octobre dernier, est tout à fait dans le même ton : *« Les soldats que l'on voit sur le terrain, heureux d'exercer leur métier, ont souvent un moral beaucoup plus moyen, voire fragile, quand on les retrouve quatre mois plus tard dans leur garnison… Ne vivant pas bien le présent et ne pouvant se projeter dans l'avenir, nos soldats doutent de la pertinence des réformes, qui leur semblent imposées par un mode technocratique et dictées par des enjeux économiques de court terme. »* Est-il besoin de préciser que le budget 2015 est crucial pour le respect de la trajectoire financière définie par la LPM. Il prévoit un recours aux recettes exceptionnelles à hauteur de 2,3 milliards qui ne sont, pour le moment, pas garanties. En outre, pour la fin de cette année, il y a un véritable risque de report de charge du ministère de la Défense sur l'année 2015 (il avait été de 3,45 milliards d'euros fin 2013).

Je formule surtout des vœux de soutien à l'armée de Terre et à ses chefs qui vont devoir continuer à opérer des choix difficiles afin de préserver notre outil militaire avec notamment des dissolutions annoncées au compte-gouttes et très tardivement par le pouvoir politique. Je considère que repousser les annonces, c'est faire peu cas de nos militaires et de leurs familles, c'est laisser planer l'incertitude, c'est faire monter l'inquiétude, c'est entamer la confiance dans ceux qui nous gouvernent. Notre armée de Terre prouve, chaque jour, sa grande loyauté, son esprit de sacrifice et son sens aigu de la mission. Elle attend en retour d'être traitée en responsable avec des rapports marqués par la confiance. Par ailleurs, méfions-nous des solutions de type « sociétés de projets » présentées comme novatrices parce qu'elles régleraient la problématique des baisses de crédits. Il ne faudrait pas être aveuglé par ces miroirs aux alouettes qui, s'ils permettent de pallier temporairement une carence budgétaire, sont de nature à obérer les ressources dans la durée. Les partenariats public privé (PPP) trouvent souvent leurs limites et le budget de la Défense va malheureusement s'en souvenir longtemps.

Je formule enfin des vœux de réussite concernant le projet de L'Épaulette afin de répondre au mieux aux attentes de nos adhérents en donnant la priorité à trois actions : appuyer les jeunes qui préparent un concours, relayer auprès du commandement les attentes et les difficultés des officiers de recrutement interne et sous contrat, accompagner les officiers sur le départ.

N'oublions pas cette sage réflexion d'Antoine de Saint Exupéry : *« nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants ».*

Veillons donc à préserver l'avenir de nos armées et de notre armée de Terre en particulier car c'est bien l'avenir de la France qui est en jeu. ■

GCA (2s) Hervé Giaume,
Président national de L'Épaulette

> Participez à la marche de votre association en intervenant sur le blog / http://alphacom.unblog.fr

> Armées, armée de Terre, nouvelles restructurations
Lettre du MINDEF Jean-Yves Le Drian

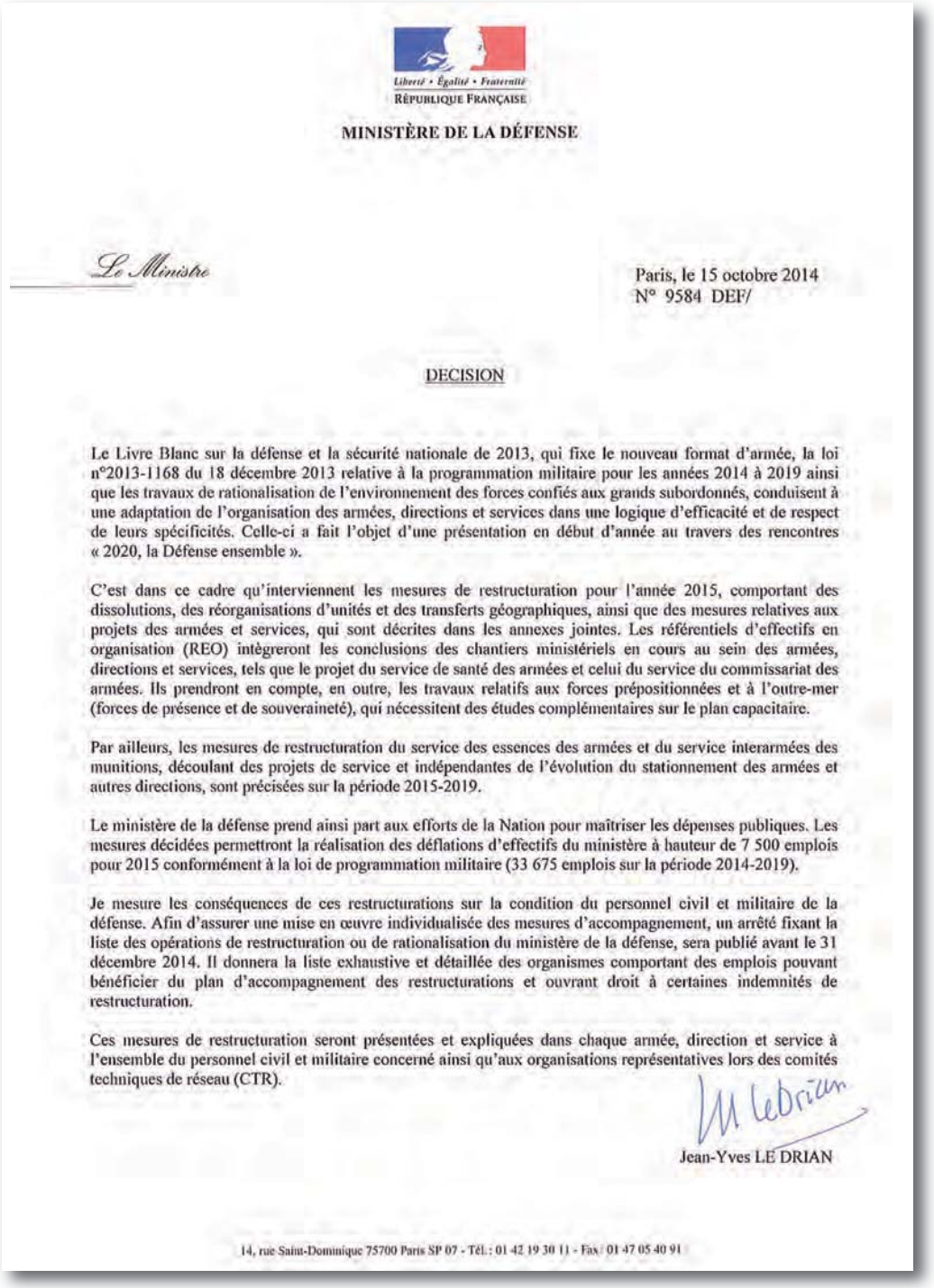

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Le Ministre

Paris, le 15 octobre 2014
N° 9584 DEF/

DECISION

Le Livre Blanc sur la défense et la sécurité nationale de 2013, qui fixe le nouveau format d'armée, la loi n°2013-1168 du 18 décembre 2013 relative à la programmation militaire pour les années 2014 à 2019 ainsi que les travaux de rationalisation de l'environnement des forces confiés aux grands subordonnés, conduisent à une adaptation de l'organisation des armées, directions et services dans une logique d'efficacité et de respect de leurs spécificités. Celle-ci a fait l'objet d'une présentation en début d'année au travers des rencontres « 2020, la Défense ensemble ».

C'est dans ce cadre qu'interviennent les mesures de restructuration pour l'année 2015, comportant des dissolutions, des réorganisations d'unités et des transferts géographiques, ainsi que des mesures relatives aux projets des armées et services, qui sont décrites dans les annexes jointes. Les référentiels d'effectifs en organisation (REO) intègreront les conclusions des chantiers ministériels en cours au sein des armées, directions et services, tels que le projet du service de santé des armées et celui du service du commissariat des armées. Ils prendront en compte, en outre, les travaux relatifs aux forces prépositionnées et à l'outre-mer (forces de présence et de souveraineté), qui nécessitent des études complémentaires sur le plan capacitaire.

Par ailleurs, les mesures de restructuration du service des essences des armées et du service interarmées des munitions, découlant des projets de service et indépendantes de l'évolution du stationnement des armées et autres directions, sont précisées sur la période 2015-2019.

Le ministère de la défense prend ainsi part aux efforts de la Nation pour maîtriser les dépenses publiques. Les mesures décidées permettront la réalisation des déflations d'effectifs du ministère à hauteur de 7 500 emplois pour 2015 conformément à la loi de programmation militaire (33 675 emplois sur la période 2014-2019).

Je mesure les conséquences de ces restructurations sur la condition du personnel civil et militaire de la défense. Afin d'assurer une mise en œuvre individualisée des mesures d'accompagnement, un arrêté fixant la liste des opérations de restructuration ou de rationalisation du ministère de la défense, sera publié avant le 31 décembre 2014. Il donnera la liste exhaustive et détaillée des organismes comportant des emplois pouvant bénéficier du plan d'accompagnement des restructurations et ouvrant droit à certaines indemnités de restructuration.

Ces mesures de restructuration seront présentées et expliquées dans chaque armée, direction et service à l'ensemble du personnel civil et militaire concerné ainsi qu'aux organisations représentatives lors des comités techniques de réseau (CTR).

Jean-Yves LE DRIAN

14, rue Saint-Dominique 75700 Paris SP 07 - Tél. : 01 42 19 30 11 - Fax : 01 47 05 40 91

LES MESURES DE RESTRUCTURATION ET DE RATIONALISATION

L'ensemble des mesures annoncées par la lettre du ministre de la défense, constitue un document très complexe qui ne permet pas de saisir le volume total des suppressions de postes (7500 annoncés dans la lettre d'envoi mais, à peine 5 000 recensés par la rédaction, dans le tableau ci-dessous) car il comprend les dissolutions (des personnels sont réaffectés dans d'autres unités et se retrouvent aussi dans les transferts), les réorganisations (qui sont généralement des suppressions avec ventilation de personnels au sein de l'unité) et les transferts (volume en mouvement qui n'indique pas les suppressions).

Dans les pages ci-après, L'Épaulette n'a retenu que les organismes où ...

> LES MESURES DE RESTRUCTURATION ET DE RATIONALISATION

••• elle compte des adhérents (hors tableau global).

Globalement pour les armées, directions et services, les réductions sont les suivantes :

Armées, directions et services	Nombre de militaires licenciés* en 2015	Nombre de civils licenciés en 2015	Nombre total de postes supprimés en 2015
Armée de l'air	-465	-42	-507
Armée de terre	-3287	-291	-3578
Marine	-484	-46	-530
SSA	-24	-1	-25
DIRISI	-54	-23	-77
SEA	-41	-11	-52
SCA	-10	-35	-45
DGA	0	-25	-25
CGA	-5	-3	-8
DAS	-10	-4	-14
DICOD	-11	-9	-20
DPSD	-1	-1	-2
SIMu	0	-15	-15

* Pour remettre le H d'humain au centre de la gestion, nous parlons de « militaires licenciés » (ce qui n'est pas juste en droit) tandis que le ministre parle de postes supprimés.

« Ces mesures de restructurations seront présentées et expliquées dans chaque armée, direction et service à l'ensemble du personnel civil et militaire concerné.

Pour l'armée de terre

Pour la période 2016-2019, l'armée de Terre s'est engagée dans l'élaboration d'ici décembre 2014 d'un nouveau projet s'inscrivant dans le plan stratégique du chef d'état-major des armées « CAP 2020 », qui se traduira par :

• la suppression de l'équivalent d'une brigade interarmes ;

• l'adaptation aux nouveaux contrats opérationnels, en particulier dans les domaines des forces spéciales et de la cyberdéfense ;

• la préservation des capacités d'engagement (66 000 hommes projetables) en faisant porter l'effort de réduction sur le soutien et l'environnement des forces.

l'atteinte de la réduction d'effectifs de l'armée de Terre en 2015 sera intégralement obtenue par les mesures de dissolution, réorganisation et transfert :

• dissolution de l'état-major de la 1ere brigade mécanisée avec sa compagnie de commandement et de transmissions situés à Châlons-en-Champagne ;

• dissolution du 1er régiment d'artillerie de marine de Châlons-en-Champagne ;

• réorganisation du régiment médical (RMED) avec notamment la suppression de la compagnie de ravitaillement sanitaire de Chanteau et des deux compagnies de décontamination médicale NRBC de Béligneux ;

• suppression de l'une des deux musiques militaires d'armes de la région Île-de-France à Versailles ;

• réorganisation de certaines fonctions opérationnelles sur des structures plus adaptées aux conflits actuels et notamment :

- Infanterie : transformation de deux régiments en régiments d'infanterie nouvelle génération (1er RTir d'Epinal et 8e RPIMa de Castres) et suppression des sections régimentaires de reconnaissance ;

- Cavalerie : suppression de trois escadrons d'éclairage et d'investigation (12e régiment de cuirassiers d'Olivet, 1er régiment de chasseurs de Thierville-sur-Meuse et régiment d'infanterie-chars de marine de Poitiers) ;

- Fonction logistique : suppression de deux escadrons de ravitaillement (121e RT de Montlhéry et 515e RT de Brie) ;

• réduction des effectifs de certaines unités du génie, des transmissions et de l'artillerie équipées de matériels en fin de vie ;

• rationalisation du maintien en condition opérationnelle-Terre (MCO-T) par réorganisation des bases de soutien du matériel (BSMAT) et des régiments du matériel (RMAT), ainsi que de l'état-major du service de la maintenance industrielle terrestre (SMITer) et de la direction centrale de la structure intégrée du maintien en condition opérationnelle des matériels terrestres (SIMMT) de Versailles.

Pour la DIRISI (direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information de la défense).

Au total, 52 centres sont touchés par des mesures de suppression de postes (77).

L'année 2015 sera marquée par l'adaptation induite par le regroupement à Balard et la montée en puissance des centres nationaux de mise en œuvre par optimisation des échelons intermédiaires.

L'intégralité des mesures 2015 relève de :

• la rationalisation de ses échelons de proximité, en centrant la transformation de l'architecture SIC sur l'usager du ministère tout en maintenant une posture opérationnelle réactive et performante ;

• l'optimisation de ses échelons intermédiaires et d'exécution pour la montée en puissance des centres nationaux de mise en œuvre, en cohérence avec le regroupement du ministère sur Balard.

Pour le SSA (service de santé des armées).

Le projet de transformation du service de santé des armées sur la durée de la LPM, « SSA 2020 », vise à préserver la capacité opérationnelle du service, tout en garantissant la qualité du service médical rendu ainsi que les conditions de travail des personnels du Service.

Il s'articule autour de six axes :

• un nouveau modèle hospitalier militaire : il reposera sur une contribution différenciée des HIA au contrat opérationnel en distinguant les hôpitaux de plateforme (Île-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur) des hôpitaux hors plateforme, qui débuteront progressivement leur transformation dès 2015, sur la base des principes de concentration et d'ouverture du projet SSA 2020. L'hôpital du Val de Grâce, au sein de la plateforme Île-de-France, fait l'objet d'adaptations spécifiques ;

• une réorganisation de la médecine des forces : elle verra ses centres médicaux des armées de nouvelle génération prendre une dimension régionale. Concentrés sur leurs missions opérationnelles, ils donneront la priorité aux activités de médecine générale et à la pratique des soins et deviendront le pivot du parcours de santé du militaire ;

• une réorganisation de la recherche du Service : tout en restant concentrée sur sa mission au profit des forces, elle s'inscrira dans le dynamisme de la stratégie nationale de recherche, verra se mettre en place une nouvelle gouvernance et sera ouverte en interministériel et à l'international ;

• une réorganisation de la chaîne de formation du Service : elle se concentrera sur le soutien santé des forces en opérations et s'attachera à la préparation opérationnelle santé et aux formations « milieux » ;

• la rationalisation de l'échelon central ;

• enfin, l'adaptation à l'évolution du format des armées.

L'atteinte de la réduction d'effectifs du SSA en 2015 sera obtenue par la suppression de 25 postes, complétées par des mesures de rationalisation-optimisation dans les six axes mentionnés ci-dessus.

Pour le SEA (service des essences des armées).

Le projet de transformation du service des essences des armées sur la durée de la LPM vise à assurer le soutien des forces en métropole, tout en répondant aux objectifs de son contrat opérationnel de projection. A cet effet, il fermera plusieurs de ses dépôts pétroliers, rationalisera la fonction soutien pétrolier et redistribuera ses moyens, en vue de garantir le soutien pétrolier dans les domaines les plus prioritaires. Il renforcera notamment ses échelons de proximité des établissements des essences (EPEE) et regroupera la maintenance des équipements pétroliers.

L'atteinte de la cible de réduction du SEA en 2015 sera obtenue par les mesures suivantes :

• fermeture du Centre de Ravitaillement des Essences (CRE) de Castelsarrasin avec sous-traitance de son activité de stockage ;

• réorganisation de deux dépôts (DEA Mérignac et DEAN de Lanvéoc), en transférant le soutien de leurs bases aéronautiques à d'autres DEA ;

• ajustements d'effectifs sur les établissements pérennes.

Elles seront complétées par des mesures de rationalisation-optimisation permettant notamment la montée en puissance des cinq EPEE.

Sur la période 2016-2019, les principales mesures de restructurations du SEA concerneront les sites suivants :

• 2016 : fermeture du CRE de Sarrebourg et du dépôt des Essences Air (DEA) de Creil ;

• 2017 : fermeture du DEA de Salon (transfert du soutien au DEA d'Istres) et du DEA d'Hyères (transfert du soutien au dépôt des essences de la Marine - DEMa- de Toulon) ;

• 2018 : fermeture du DEA de Tours, du CRE de Monnaie et du DEALAT de Dax (externalisation du soutien ALAT) ;

• 2019 : fermeture du CRE de Bouy.

Pour le SCA (service du commissariat des armées).

Le projet de transformation du service du commissariat des armées sur la durée de la LPM doit permettre une rationalisation de la chaîne SCA-AGSC en vue de dégager, à qualité de service constant, les économies sous-tendues par la réforme.

Ce projet s'appuie, notamment, sur le rattachement hiérarchique des groupements de soutien de base de défense (GSBdD) au SCA. Ainsi, le projet « SCA 21 » définit un modèle reposant sur une organisation en filières de soutien, appuyées par des expertises métiers et des fonctions organiques.

Les restructurations de 2015 sont conduites en cohérence avec cette dynamique et seront précisées dans les REO. À ce titre, il est notamment prévu en 2015 :

• la dissolution du service local du contentieux (SLC) de Lyon et le transfert de ses missions ;

• des réorganisations fonctionnelles (notamment, •••

DR ERIC LE PICCHON / CPAD

> LES MESURES DE RESTRUCTURATION ET DE RATIONALISATION

••• le déploiement du concept de régie rationalisée optimisée dans les établissements logistiques du commissariat des armées [ELOCA] de Brest, Mourmelon-Mailly et Toulon) ;

• la première phase de la dissolution de l'ELOCA de Porte-lès-Valence (fermeture programmée sur 3 ans : 2015-2018) ;

• l'adaptation du stationnement et de la taille des organismes chargés de l'AGSC à l'évolution du format des armées, directions et services ;

• la poursuite de la rationalisation de l'ensemble des organismes du SCA, dont les GSBdD.

Pour le SIMu (service interarmées des munitions).

Le projet de transformation du SIMu sur la durée de la LPM vise à positionner le service, au sein des armées, comme un opérateur de haute valeur ajoutée dans le domaine des munitions, tant en opérations que sur le territoire national. Il sera réalisé selon trois axes majeurs et de manière parallèle : fermeture de certains dépôts, réorganisation, après fusion, de certains échelons de direction d'établissements principaux des munitions et rationalisation, par réduction d'effectifs, de l'échelon central et des dépôts pérennes.

L'atteinte de la réduction d'effectifs du SIMu en 2015 sera obtenue par des dissolutions (fermeture du dépôt munitions de Billard) et complétées par des mesures de rationalisation-optimisation portant sur l'échelon central et les dépôts pérennes.

Sur la période 2016-2019, le projet de service prévoit la réorganisation de l'échelon central SIMu, de la direction de 4 Etablissements Principaux des Munitions (fusion des échelons de direction d'Alsace Lorraine et de Champagne Picardie, fusion des échelons de direction Méditerranée et Provence) ainsi que la fermeture des dépôts suivants :

- 2016 : DMu de Connantray ;
- 2017 : DMu de Salbris (phase 1) ;
- 2018 : DMu de Salbris (phase 2) et DMu de Neubourg ;
- 2019 : DMu de Fontvieille.

Pour les forces de souveraineté.

Le projet de transformation des forces de souveraineté sur la durée de la LPM vise à poursuivre la réorganisation initiée par la LPM précédente, en mettant en œuvre la réduction des effectifs correspondant à la trajectoire définie par la LPM 2014-2019.

Le dispositif des forces de souveraineté post-2014 est organisé selon une logique de théâtre, autour de trois points d'appuis principaux : Antilles-Guyane, Zone sud de l'océan Indien et Pacifique, avec pour priorité la protection du territoire national. Consolidées en Guyane, les forces armées disposent d'une capacité d'intervention régionale plus limitée à La Réunion ou en Nouvelle-Calédonie. Le dispositif est allégé, sauf dans sa composante maritime, aux Antilles et en Polynésie.

Le format-cible des FS est en cours d'étude. L'atteinte de la réduction d'effectifs fixée aux FS pour 2015 sera obtenue par des suppressions de postes répartis entre les Antilles, la Guyane, La Réunion, la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française. Les postes supprimés en 2015 feront l'objet d'une ventilation par armées, directions et services dans le cadre des travaux internes d'organisation 2015 (REO).

Pour la DRH-MD (direction des ressources humaines - ministère de la défense).

Plusieurs chantiers concernant les activités de la direction des ressources humaines du ministère de la défense se traduiront par des rationalisations en 2015.

La gestion déconcentrée des ressources humaines civiles fait l'objet d'une évolution en organisation visant à améliorer la qualité du service rendu à l'administré. Cette optimisation conduira à adapter l'organisation des six centres ministériels de gestion (Saint-Germain en Laye, Rennes, Toulon, Lyon, Bordeaux, Metz), ainsi que le centre expert pour les ressources humaines civiles de Bordeaux aux enjeux d'amélioration de la lisibilité de la RH de proximité. Les fonctions concernées par les rationalisations-optimisations sont le management, l'administration et les ressources humaines. Enfin, le réseau de l'action sociale et l'agence de reconversion de la défense poursuivront leur adaptation et l'optimisation de leur dispositif en prenant notamment en compte l'évolution de la cartographie de la défense.

Pour le SID (service infrastructures de la défense)

La rationalisation de la fonction infrastructure portée par le service d'infrastructure de la défense (SID) se traduira en 2015 par une simplification de l'organisation du service et des processus de gestion associés (finances, RH) et une réduction des effectifs de 10 à 15% sur la période 2014/2019.

L'intégration des régies d'infrastructure sera finalisée durant l'année 2015, notamment au niveau des processus de gestion associés que sont les finances, les RH, la prévention et l'encadrement. La rationalisation de certaines fonctions (maîtrise d'œuvre, maintenance, etc..) sera poursuivie et de nouvelles procédures (délégation de maîtrise d'ouvrage) seront adoptées. Ces actions contribueront à la réduction des effectifs en complément des mesures liées à l'évolution du plan de stationnement et permettront d'atteindre les cibles définies au schéma d'emploi.

Pour le SHD (service historique de la défense)

Le service historique de la défense (SHD) est engagé dans de profondes réformes structurelles essentielles pour assurer la continuité d'un service public de qualité. Les sites de Vincennes, Brest, Rochefort-sur-mer, le Blanc et Pau seront concernés en 2015 par ces réorganisations. ■

Vincennes SHD (Val de Marne), échelon de direction et Centre Historique des archives.
Panneau photographique réalisé par Dominique Viola SHD.

DR MICHEL GUILLON

DR ARMÉE DE L'AIR

> Hommage à l'adjudant Thomas Dupuy

L'adjudant Thomas Dupuy est le 10e soldat français tombé en opération au Mali.

Né le 18 mai 1982 à Toulouse, l'adjudant Thomas Dupuy aura servi la France durant 9 ans et 5 mois.

À 23 ans, il intègre l'armée de l'air en qualité de sous-officier. Il est successivement nommé caporal, le 1er novembre 2005, puis caporal-chef, le 1er janvier 2006 et sergent le 1er mars 2006.

Le 28 mai 2006, il rejoint l'escadron des fusiliers commando de l'air, stationné à Dijon, pour y suivre sa formation spécialisée de fusilier commando de l'air. À l'issue, le 9 octobre 2006, il est affecté au sein du commando parachutiste de l'air n° 30 de Bordeaux-Mérignac. De février à mai 2007, il effectue une mission au Togo comme chef de poste de commandement de la protection et la défense. Le 24 août 2009, il rejoint le groupe action 14 du commando parachutiste de l'air n°10 d'Orléans, puis en septembre 2010, il est affecté au groupe 12C, en qualité de chuteur opérationnel. Du 16 octobre 2010 au 19 novembre 2010, il est déployé à Djibouti. Du 2 décembre 2010 au 27 janvier 2011, il est engagé sur alerte dans la bande sahélo-saharienne au sein du groupement de forces spéciales « CARLIT » en qualité d'équipier groupe action. Son comportement exemplaire et ses qualités remarquables de combattant lui ont permis d'être cité en exemple et de se voir attribuer la Croix de la Valeur militaire avec étoile de bronze.

Engagé du 8 juin au 28 octobre 2011 comme chef d'équipe au sein d'un groupe action du groupement de forces spéciales «Jehol» dans le cadre de l'opération Pamir en Afghanistan, il a fait preuve de belles qualités militaires. Il a été pris à partie par des insurgés au cours d'une infiltration derrière les lignes adverses où il a efficacement appuyé le désengagement des éléments amis. Quelques jours plus tard, violemment accroché par des rebelles et pris sous le feu, il a vigoureusement riposté avant d'être blessé par des éclats de roquette. Ceci lui a valu l'attribution de la Croix de la Valeur militaire avec étoile d'argent et l'attribution de la médaille des blessés. Le 1er juillet 2013, il est promu sergent-chef.

Le sergent-chef Thomas Dupuy était engagé au Mali depuis le 2 août 2014. Ce sous-officier était titulaire de la Croix de la Valeur militaire avec étoile d'argent et étoile de bronze, de la médaille d'outre-mer agrafe Sahel et République de Côte d'Ivoire, de la médaille d'argent de la défense nationale et la médaille des blessés. L'aviateur laisse une compagne et n'avait pas d'enfant.

Âgé de 32 ans, il est mort dans l'accomplissement de sa mission au service de la France et promu adjudant à titre posthume. ■

L'Épaulette s'associe à l'armée de l'Air pour partager la douleur de sa famille et de ses frères d'armes.

> Musée de l'armée Exposition Vu du front Représenter la Grande Guerre 15 octobre 2014 25 janvier 2015

Dans le cadre des commémorations de la Grande Guerre, la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine et le musée de l'Armée proposent une exposition qui s'intéresse à la manière dont les contemporains de la guerre ont vu, perçu et représenté le front entre le début et la fin du conflit.

Qu'ont vu les combattants de la Grande Guerre ? Qu'en ont-ils montré, et pourquoi ? Qu'ont rapporté de leurs missions au front les artistes engagés dans l'effort de mobilisation ? Comment ces représentations ont-elles circulé vers l'arrière ? Autant de questions qui mettent en évidence l'absence d'une représentation unique du premier conflit mondial. Tel est le propos de cette exposition qui met en regard les approches des différents fronts : le front occidental bien sûr mais aussi les fronts moins connus comme le front germano-russe, le front austro-italien, le front du Proche-Orient, des Dardanelles et des Balkans.

La production des avant-gardes artistiques et la propagande illustrée sont actuellement mieux connues du public que les œuvres des soldats ou des artistes missionnés. Or, pour les témoins de la Grande Guerre, montrer la réalité du front et l'expérience des combats a été un enjeu

DR

L'affiche de l'expo - Vu du front Représenter la Grande Guerre.

important, que l'exposition se propose de mettre en lumière dans toute sa diversité. En s'appuyant sur le matériau exceptionnel constitué, dès le début de la guerre et dans ce but de témoignage, par les différents états belligérants, Vu du front. Représenter la Grande Guerre offre pour la première fois au visiteur un tableau d'ampleur des représentations de la guerre par ceux qui l'ont vécue.

Tableaux, dessins, photographies privées et officielles, articles de presse, films, affiches ou encore objets reflètent la variété des témoignages, parfois inédits. Parmi les quelque 500 pièces présentées figurent les œuvres des artistes de la génération du feu, tels les frères Nash, William Orpen, Otto Dix, Guillaume Apollinaire, Anselmo Bucci, Jacques Villon, Fernand Léger ou des toiles d'artistes envoyés en mission au front : Félix Vallotton, Edouard Vuillard et Georges Scott notamment. Un ensemble exceptionnel et complémentaire de pièces provenant pour une large part des collections de la BDIC et du musée de l'Armée est présenté au public pour la première fois au sein d'un espace d'exposition de 800 m². Les deux institutions ont en effet rassemblé pendant toute la durée du conflit une documentation et des œuvres produites au front par l'ensemble des belligérants, constituant ainsi des collections de référence internationalement connues.

Ces œuvres sont mises en contraste et en perspective grâce aux prêts consentis par de nombreuses institutions françaises comme l'Historial de la Grande Guerre (Péronne), le Musée national d'Art Moderne (Paris), mais aussi par de grands musées européens, comme l'Imperial War Museum (Londres), le Deutsches Historisches Museum (Berlin), le Heeresgeschichtliches Museum (Vienne) et le Museo Storico Italiano della Guerra (Rovereto). ■

> Journée des présidents d'officiers

DR-6 C-ESCC-DIRCOM-MAJOR-HERVE-KERAVAL

Allocution du CEMAT, le 16 octobre 2014, aux écoles de Saint-Cyr Coëtquidan.

Le CEMAT a présidé la journée des présidents des officiers qui se tenait le 16 octobre aux écoles de Saint-Cyr Coëtquidan, orchestrée par son conseiller le lieutenant-colonel de Toulmon. À son invitation, le GCA (2s) Hervé Giaume, président national, accompagné du DG, s'est rendu à Coëtquidan le 15 octobre dernier pour s'adresser aux 160 participants à cette journée annuelle des présidents des officiers de l'armée de Terre (JPO 2014).

SOAR
Service Appui Reconversion
> Un réseau pour vous épauler <

Notre démarche appui-reconversion (CAP 2e carrière – CAP2C)

DR-6 C-ESCC-DIRCOM-MAJOR-HERVE-KERAVAL

Cette première participation marque la place croissante accordée par le commandement aux associations d'officiers au nom desquelles le président de L'Épaulette s'est exprimé.
À la suite de la DRHAT et de l'ARD, il a évoqué, outre la vocation et les missions des associations d'officiers, la démarche adoptée par six d'entre elles à l'échelon inter-armées pour mettre sur pied la plateforme CAP 2e Carrière.
L'auditoire a été très réceptif à ce partage des rôles entre acteurs institutionnels et associatifs. La discussion s'est poursuivie sur ce sujet pendant le déjeuner.

> Événement musical

La contribution de la Garde Républi

La presse se fait écho depuis déjà longtemps de la chute libre de l'industrie du disque... sans doute l'abondance des musiques téléchargeables et de la vie sans cesse plus tumultueuse qui nous laisse peu de temps à flâner dans les rayons à dépenser quelques menus euros pour une galette couleur argent.

« L'Épaulette »[1] n° 182 de septembre 2013 mettait en avant la très belle et célèbre musique de la Légion qui ose, bouscule et intéresse les grands labels. La réalisation du disque « Héros » devenu disque d'or (plus de 50 000 exemplaires vendus) est un bel exemple de « la nouvelle politique musicale militaire ». Ceci met en évidence le talent souvent insoupçonné des musiciens militaires qui servent leur pays en exprimant leur art.

Dans l'infime espace médiatique qu'est la musique militaire, une autre grande institution mérite également sa place au Panthéon du beau et de l'élégance musicale... la Garde Républicaine. Brillante par l'éclat de ses uniformes, prestigieuse par son passé et ses missions protocolaires, novatrice par son engagement au quotidien dans ses missions de sécurité publique, en demeure l'un des maillons qui font l'excellence de la musique militaire de notre pays.

La Garde Républicaine et la musique... Une histoire de plus de 165 ans.

S'il est de tradition de rappeler que la fanfare de cavalerie tient son origine de la création de la Garde Municipale de Paris en 1802, la véritable histoire musicale de la Garde débute en 1848 par la nomination d'un jeune alsacien, Jean, Georges Paulus comme Trompette-Major à la tête de douze trompettes de cavalerie à la Garde Républicaine. Cette fanfare fait ses débuts officiels le 10 mai 1852 lors de la distribution des drapeaux (2) sur le Champ de Mars.

En 1855, est mentionnée pour la première fois la notion de « Musique de la Garde de Paris ». Comme sous-lieutenant, Paulus sera nommé cette même année, chef de cette musique d'Infanterie et abandonnera la direction de ses 12 trompettes. Existeront désormais les musiques de cavalerie et d'infanterie.

Lors de l'exposition universelle de 1867 à Paris, la musique de la Garde s'élève au premier plan international. Le dimanche 21 juillet à 13h00, elle défie avec succès les meilleures formations existantes dont la musique des Guides, et remporte la première place d'un concours devant plus de 25 000 personnes qui se sont agglutinées au Palais de l'Industrie[3], avenue des Champs Élysées. Un diplôme signé par Berlioz, Gounod,

à la Garde Républicaine

caine à l'excellence musicale militaire de notre pays

DR GARDE RÉPUBLICAINE

« La Garde Républicaine en Musique »
Un coffret 6 CD, un collector et 6 digipacks individuels... avec du braille !

Delibes, Thomas, Reber atteste cette très belle réussite[4].

Sans entrer dans le détail des nombreuses appellations et restructurations qui interviendront entre la fin du 19e et la fin du 20e siècle, l'une des plus spectaculaires réformes sera la création d'un orchestre à cordes par décret en date du 23 juin 1947. Des violonistes en uniforme... une évidence pour certains, un trouble atteignant la virilité militaire pour d'autres...

1974 verra l'avènement de la formation des trompes de chasse dont les sonneurs sont issus des différentes unités montées du régiment de cavalerie.

1975, fin des prises d'armes de la « Musique » qui se consacrera dorénavant aux concerts, laissant la place du cérémonial militaire à la batterie-fanfare. Ce n'est cependant qu'en 1993, que seront dénommées séparément l'Orchestre de la Garde Républicaine et la Musique de la Garde Républicaine.

1982, création du Chœur de l'armée française par Charles Hernu. Cet unique chœur d'hommes professionnel sera définitivement rattaché à la Garde en 1994

La Garde, détentrice du plus grand nombre d'enregistrements au monde au début du 20e siècle.

La fin du 19e siècle verra le début des premiers enregistrements grâce à l'arrivée des cylindres en 1877 aux USA. Cela n'est sans doute pas de notoriété publique mais il faut rappeler que c'est la Garde Républicaine qui en enregistra le plus dès le début du 20è siècle. La firme parisienne Pathé, présente en effet dans son catalogue de 1900, pas moins de 1200 cylindres gravés. D'autres suivront en attendant l'apparition des 78 tours, puis des microsillons en 1948, déclinés en 33 et 45 tours.

Les compacts disques verront le jour au début des années 80.

De nouveaux enregistrements

En cette année de commémoration de la « Grande Guerre », La Garde a souhaité rendre hommage à nos poilus en réunissant pour la première fois l'ensemble de ses formations musicales. Le label « Le Chant de Linos » a permis, aidé de nombreux et prestigieux partenaires, de mettre en place un vaste projet : 24 jours de studio ont été nécessaires pour saisir près de 6 heures d'enregistrement qui transporteront les auditeurs du répertoire militaire à l'environnement plus classique d'un orchestre d'harmonie ou symphonique et du chant choral à la musique de vénerie. Des œuvres contemporaines à la Grande Guerre ont été ainsi enregistrées et certaines d'entre elles ont été créées...[5]

Autre grand défi, la Garde a associé son image à la fédération des aveugles et handicapés visuels de France : du braille a été déposé sur tous les supports, coffrets et galettes CD afin de promouvoir la notion d'accessibilité à tous les publics. Fidèle à l'institution, Jacques Weber, a prêté sa voix en enregistrant la présentation des différentes formations et l'annonce des pièces interprétées. L'engagement de l'institution auprès des déficients visuels est, dans le concept décrit, une première mondiale.

Soulignons enfin la généreuse participation de Gilbert Montagné qui a enregistré de façon magistrale « Le Père la Victoire » paroles écrites en 1880 et largement entonnées par les soldats en 1914.

• Le coffret 6CD, le CD collector ainsi que 6 digipacks individuels sont accessibles à la vente depuis le mois de septembre dans les bacs mais aussi en téléchargement sur Amazon, FNAC et autres plateformes de téléchargement (Itunes et Quobuz...) à la boutique de la Garde Républicaine et sur le site du producteur « Le Chant de Linos » http://www.lechantdelinos.com/

• Suggestion pour Noël : Un coffret prestige personnalisable peut être réalisé sur commande, renseignements auprès de la Sté Tom's 3D - http://www.toms3d.com/
06 85 20 10 37

Pour toute information complémentaire : bureau communication de la Garde Républicaine : 01 58 28 23 66. ■

Garde Patrick Boissier
Bureau communication de la Garde Républicaine

(1) L' Epaulette n°182 : Article rédigé par M. Thierry Bouzard, doctorant en histoire sur les usages musicaux dans l'armée française.

(2) Cérémonie qui rappelle la remise des emblèmes drapeaux et étendards par l'Empereur à l'armée impériale le 5 décembre 1804.

(3) Palais (aujourd'hui détruit) inauguré le 15 mai 1855 par Louis-Napoléon Bonaparte, il fut l'emblème de la première exposition universelle à Paris cette même année. Détruit à partir de 1896 (source Wikipedia).

(4) Musique à la Garde Républicaine « Mémoires d'un orchestre » Textes de Sylvie Hue, clarinette solo de l'orchestre de la Garde républicaine. Diplôme exposé à la salle de tradition de la Garde Républicaine.

(5) Œuvres jouées ou interprétées pour la première fois au profit d'un public.

> Recrutement interne et sous contrat :

L'engagement des jeunes officiers

Dans ce dossier, nous aborderons la partie « aventure humaine », celle de la formation et de l'emploi des lieutenants, la partie la plus passionnante et la plus insouciante de notre métier. Nous ne parlerons pas des commandants d'unité, car c'est la suite de l'engagement initial, mais de la préparation à l'École de guerre, qui est le second engagement du jeune officier.

En 2008, L'Épaulette avait traité « l'Attractivité du recrutement interne », en 2011, « l'Avenir du recrutement interne ». À cette occasion, le général Delochre souhaitait que le H prenne une place centrale dans la GRH (gestion humaine des ressources plutôt que gestion des ressources humaines). Cette troisième étude sur les jeunes officiers de nos recrutements prend une nouvelle tonalité. Elle montre que notre armée a une remarquable faculté à se réorganiser, à s'instruire et à répondre aux défis en transmettant la magnifique flamme du service à ses jeunes officiers.

Le 26 février 2014, le chef d'état-major des armées, le général d'armée Pierre de Villiers, était auditionné par la commission de Défense et des Forces armées de l'Assemblée nationale et par son équivalent du Sénat. Il a présenté une réforme difficile, baptisée « cap 2020 », dans laquelle la « manœuvre des ressources humaines » s'avère très délicate *(« le fil rouge de la manœuvre RH est la capacité d'adhésion à cette réforme »)*.

Fidèle à son rôle d'information intergénérationnelle et à sa tradition d'appui des jeunes par les anciens, L'Épaulette propose un dossier de réflexion sur les transformations de la carrière des officiers de recrutement interne et sous contrat. De plus en plus d'officiers seront appelés à faire une carrière courte mais, hors le souci de préparer une carrière civile, les jeunes officiers appelés à s'investir complètement dans leur premier métier, ne sont pas différents de ce que nous étions. Ce qui change, c'est l'après. L'Épaulette l'a bien appréhendé en lançant CAP2C avec les associations d'officiers des autres armées pour ceux qui poursuivront leur carrière dans le civil. L'armée de Terre a bien structuré la suite de la carrière militaire par les réformes de l'EMS1 et de l'EMS2, mises en place cet été et définissant trois parties de carrière, dont la troisième sera également civile pour de nombreux officiers *(« Pour les hauts et très hauts potentiels, nous sélectionnerons les meilleurs, à partir de la sortie de l'école de guerre, afin de les amener au*

la politique de l'armée de Terre.

Napoléon Bonaparte, traversant le pont d'Arcole par Émile Jean-Horace Vernet (1789 –1863), à gauche, soldats et officier lors de l'opération Sangaris au Mali.

DR - ADA 385 - DR WIKIPEDIA

bout de la chaîne - c'est-à-dire aux quelques postes d'officier général quatre et cinq étoiles. Quant aux autres, nous les inciterons à mener une deuxième carrière dans le monde civil. » GA de Villiers).

Pour nos lecteurs les plus anciens.

Carrières courtes et carrières longues ont toujours existé, l'équilibre entre les deux a beaucoup changé. La carrière courte c'est pour les officiers sous contrat (41% du total) et c'est en passe de le devenir pour les autres *(« In fine, nous aurons une pyramide des grades plus aiguë avec une population plus jeune. GA de Villiers »).* Par ailleurs, les deux parties de carrière que nous avons connues sont devenues trois et la première s'est allongée de trois à quatre ans (ce que les officiers d'avant 1976 ont connu).

Ici, nous ne parlerons pas de la reconversion, nous parlerons de l'engagement et nous nous arrêterons au grade de capitaine. C'est donc la partie « aventure humaine » que nous aborderons, celle de la formation et de l'emploi des lieutenants, la partie la plus passionnante et la plus insouciante de notre métier. Nous ne parlerons pas des commandants d'unité, car c'est la suite de l'engagement initial, mais de la préparation à l'École de guerre, qui est le second engagement du jeune officier.

Seul le cadre général des réformes en cours sera présenté pour situer clairement ce que nous avions coutume d'appeler la « première partie de carrière ». Pour beaucoup de jeunes, qui quitteront tôt l'institution, cette période devient « la partie militaire de leur carrière ».

Notre dossier n'est ni un sondage, ni une étude, c'est un objet de réflexions, une somme de présentations qui commence par la politique de recrutement et de formation des officiers menée par la DRHAT, et qui laisse la parole à de jeunes officiers en formation ou en poste, mais aussi à des capitaines lancés vers l'École de guerre. Nous avons ajouté une page sur le recrutement de la gendarmerie et ses 60% d'officiers rang.

Notre dossier sera émaillé de quelques remarques.

Remarque : Nos camarades de Saint-Cyr sont évidemment intéressés au même titre que nous. Cependant, la lecture des échanges sur le site du Casoar, en date du 4 octobre, ne montre pas exactement les mêmes préoccupations : nos camarades semblent plus intéressés par la charnière de la fin du temps de commandement de capitaine. D'après les écrits du moment (ni une statistique, ni « un avis autorisé »), le souci serait de fidéliser les capitaines à la carrière militaire, un nombre croissant préférerant trouver une « aventure civile » plutôt que de devenir « un gratteur d'état-major ». ■

> L'engagement des jeunes officiers

Pour nos lecteurs les plus jeunes.

L'aventure humaine, le commandement de contact sont l'essence des armées. Vous y entrez, vous allez y trouver les plus belles satisfactions qui soient. Comme nous, foncez. Vous appartenez à une institution qui a pour raison essentielle le souci de l'après, la vérification permanente des hypothèses et le guidage soigneux de votre carrière. Comprenez bien que l'institution, c'est vous, qu'elle vous rendra tout ce que vous lui donnez et qu'elle ne sera belle qu'autant que vous la servirez de belle manière. Vous trouverez toujours quelqu'un pour vous recadrer quand vous serez à côté des clous, vous serez toujours là pour recadrer ceux dont on vous a confié la vie. Vivez pleinement l'aventure humaine de chef de section et de commandant d'unité élémentaire, pour l'après, faites confiance à vous-même, vous êtes partie d'une institution qui ne laisse pas serviteurs sur le bord du chemin. C'est bien cela que fait L'Épaulette avec SαR et Cap2C, mais aussi en aidant ceux qui préparent les concours.

La politique de recrutement des officiers de l'armée de Terre.

Propos recueillis auprès de l'EMAT/DRHAT / SDEP Bureau Politique RH / section officiers
CEN Etienne de Tanouarn et LCL Pieau

D'abord quelques précisions sur la carrière et sur les changements intervenus en 2014 (voir le dossier TIM N°254 de mai 2014). « Le parcours professionnel d'un officier, aujourd'hui divisé en deux périodes, sera décliné en trois temps. La première partie correspondra à un tiers du parcours et sera centrée sur les emplois opérationnels. La seconde partie, plus resserrée, permettra à chacun de se spécialiser dans une dominante. La troisième offrira des opportunités de réorientation valorisantes. Cette rénovation répond aux exigences budgétaires et opérationnelles actuelles, sans entamer l'attractivité du métier. »

L'allongement de la première partie de carrière vise à renforcer de manière significative l'empreinte opérationnelle du parcours des officiers. Alors qu'elle durait généralement huit ans (trois ans chef de section, trois ans officier-adjoint, deux ans commandant d'unité), elle est prolongée de trois ou quatre ans par une affectation en état-major opérationnel (après formation d'état-major réorganisée).

La deuxième partie (parcours à dominante) concerne tous les officiers diplômés ou brevetés, et offre la possibilité aux officiers de poursuivre leur parcours au sein d'une des sept dominantes (OPS, SOUT, SIC, RENS, CAPA, RH, RI).

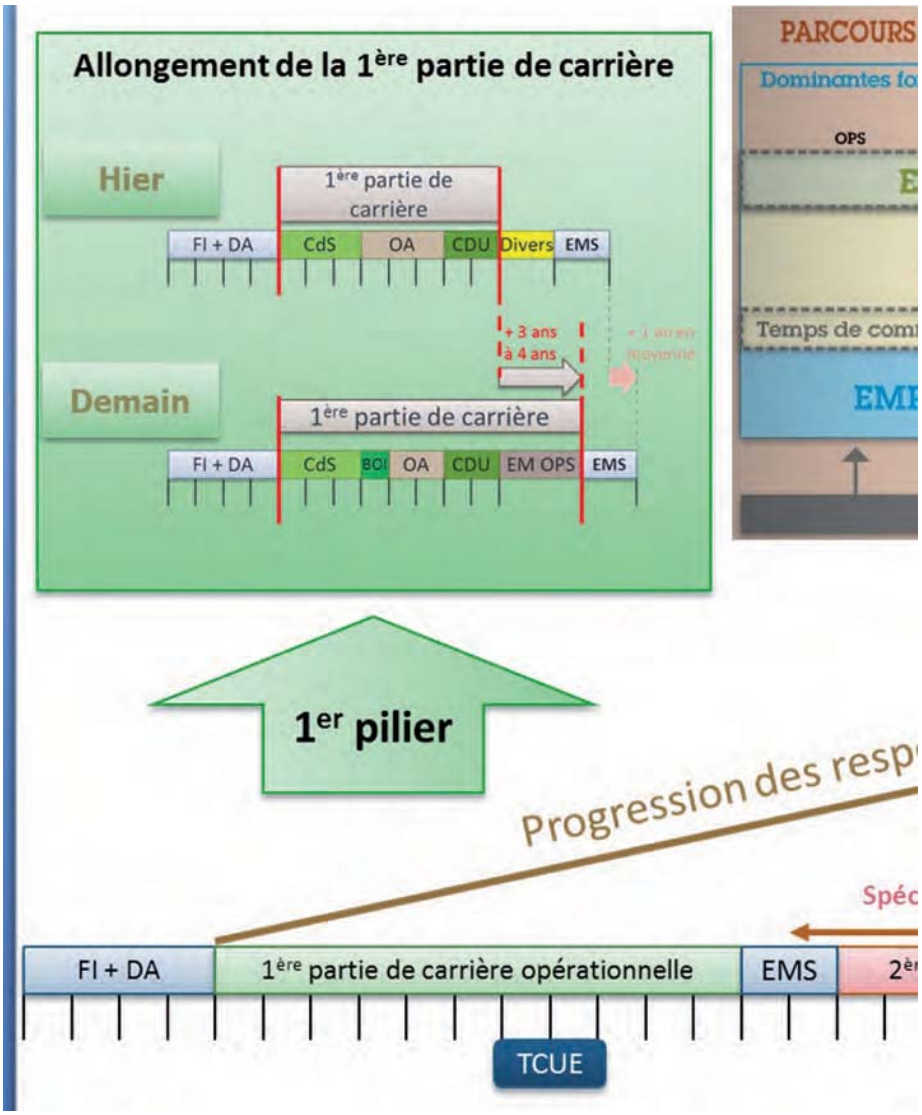

DR- DRHAT

La troisième partie est un parcours personnalisé (emploi au profit de l'institution pour les plus expérimentés, départ aidé pour les autres).

La construction des carrières par étapes successives est un gage d'efficience et de légitimité (un général a d'abord été lieutenant). Ainsi la politique de formation des officiers s'organise autour d'un continuum, dans une logique de réponse au juste besoin, juste à temps, et privilégiant la différenciation et l'individualisation. Dans ce cadre, il s'agit de maintenir l'unité du corps des officiers par une première formation de cursus, préparant chacun à l'exercice du premier métier.

À l'issue de la première partie de carrière, les officiers se trouvent à un carrefour qui leur offre la possibilité de s'engager sur 3 types de parcours différenciés dans le cadre de l'EMS1 : la FSEM qui oriente vers le DEM, la FGEEM axée vers le DT et la FGCEM qui prépare au concours de l'École de guerre.

Ce n'est qu'à partir de l'École de guerre que sont détectés les hauts potentiels, puis le temps de commandement permet de sélectionner parmi eux les très hauts potentiels, même si les officiers font l'objet d'une sélection permanente et exigeante au travers de l'évaluation, des examens et des concours.

Dans cette logique, seuls les officiers brevetés de l'École de guerre ont vocation à accéder aux postes de haut niveau (NF 5c et 6), ainsi qu'au grade de colonel.

Les officiers ayant réussi le DEM ou le DT ont vocation à atteindre le grade de LCL.

Les officiers titulaires du DAEOS ont vocation à atteindre le grade de CDT, sous réserve dans le COA d'avoir été retenus pour suivre la FEM à l'EEM. Les officiers rang sont amenés au grade de capitaine, et restent dans le domaine exercé dans leur première partie de carrière comme sous-officiers. Ils peuvent éventuellement commander une UE et accéder au grade de CDT sous réserve d'ob-

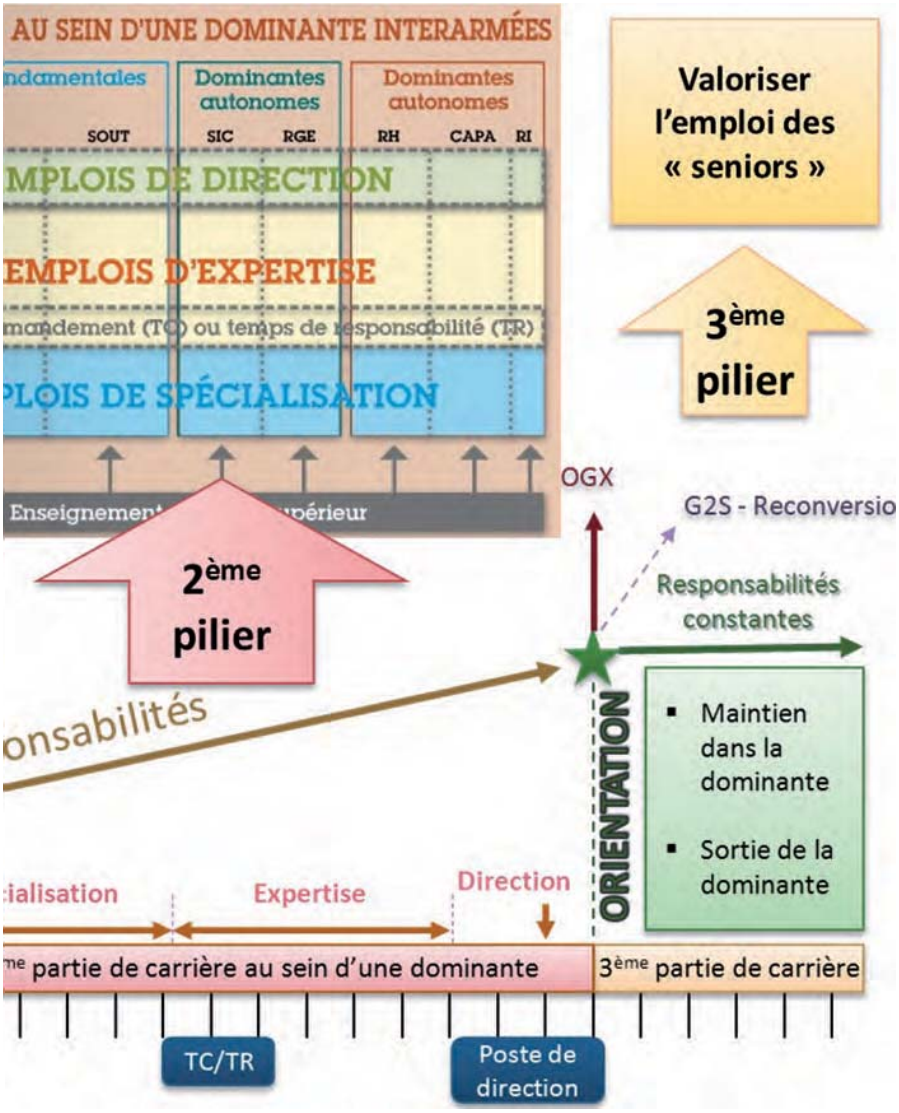

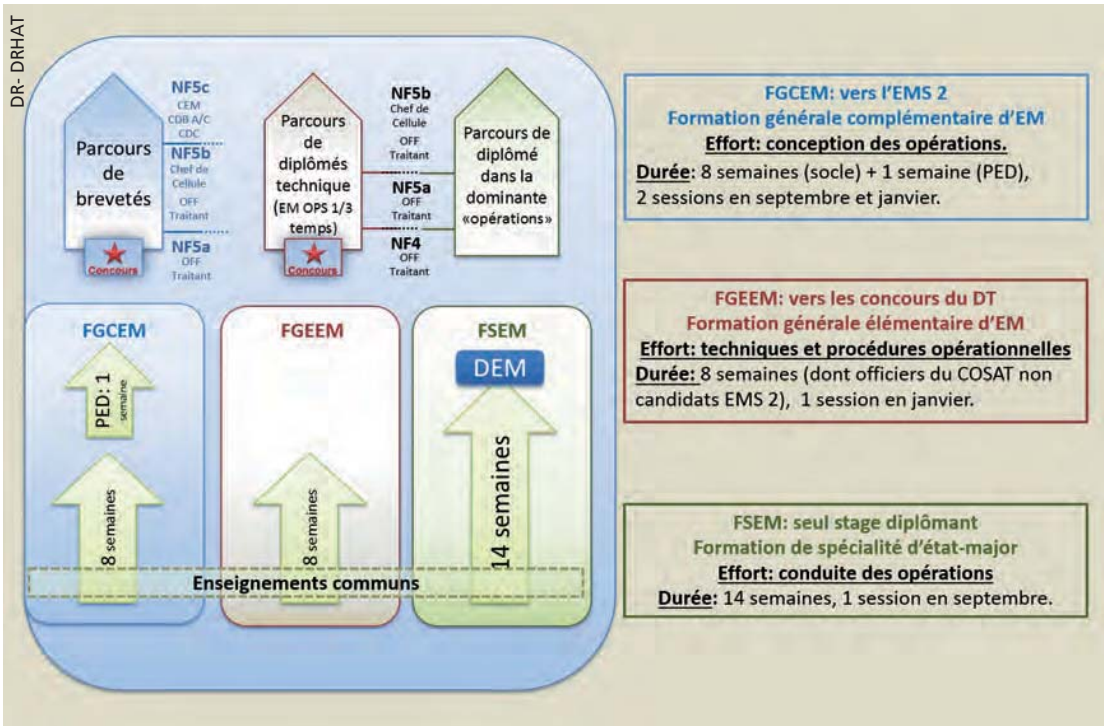

tenir le diplôme d'aptitude à un emploi d'officier supérieur « DAEOS » (il faut également avoir été retenu pour suivre une FEM à l'EEM).

Les réductions successives du format de l'armée de Terre ont eu un impact direct sur le recrutement. En baisse depuis plusieurs années, ce recrutement est déterminé par les principes qui dirigent le modèle RH dans le but de s'adapter à la cible en organisation qui est de 13000 officiers en 2019.

Ces principes sont notamment :

- La valorisation des expériences, la promotion sociale, la complémentarité des recrutements.
- Un équilibre officiers de carrière / officiers sous contrat (33% de contractuels).
- L'impératif de jeunesse et un temps long et incompressible dans les forces
- Une Légitimité validée par les fonctions occupées (parcours pro, règles du TA).

Pour autant, durant cette phase de manœuvre RH, le recrutement est également l'un des 3 leviers qui permet de se conformer aux objectifs de déflation annuels fixés par la DRHMD avec l'avancement et les départs de l'institution. Ce levier est utilisé avec la plus grande prudence compte-tenu des conséquences à long terme qui le caractérise (sous-effectifs potentiels à certains niveaux de responsabilités).

Ce qui signifie que lorsque le CEMA dit que la pyramide des grades sera plus étroite vers le haut, cela n'a pas d'effet direct sur le recrutement initial.

En revanche, les réorganisations structurelles de l'ensemble des fonctions opérationnelles entre 2014 et 2019 pourraient conduire à une baisse générale du nombre de TCUE. Les officiers recrutés avant ces décisions de réorganisation s'avèrent donc être en sureffectif dans la quasi-totalité des domaines.

Le TCUE reste une étape fondamentale du parcours professionnel des officiers directs et semi-directs : il restera donc la norme, sous réserve d'une aptitude avérée.

En revanche, des seuils minimaux de capitaines amenés à se voir confier un TCUE seront définis pour les OAEA et les OSC/E. Depuis 2013, le BPC11 permet de déterminer quels officiers ne sont pas orientés vers un TCUE (parce que l'intéressé ne le souhaite pas ou parce que cette aptitude n'est pas avérée).

Un parcours « alternatif » est à ...

> *L'engagement des jeunes officiers*

l'étude pour offrir aux officiers OAEA et OSC/E qui ne commanderaient pas d'unité élémentaire un autre parcours professionnel valorisant et offrant des perspectives comparables. Ce parcours leur permettra notamment d'acquérir les fondamentaux opérationnels dans leur domaine de spécialité et d'accéder à l'EMS1 et aux postes de l'encadrement supérieur dans le cadre d'une deuxième partie de carrière.

Nous ne sommes évidemment pas en mesure de prévoir l'évolution du recrutement entre 2015 et 2019, qui dépendra d'une éventuelle modification du modèle RH. L'horizon est bien trop incertain pour que nous puissions raisonnablement établir une prévision de la répartition des différents recrutements à la fin de la LPM. La baisse générale du recrutement depuis de nombreuses années se traduit par une diminution de l'ensemble des recrutements, pas toujours en même temps, mais dans des proportions relativement similaires.

En ce qui concerne les besoins de l'armée de terre en spécialistes, ils sont d'abord honorés par le recrutement d'OSC/S, la première partie de carrière des officiers « généralistes » étant sanctuarisée dans des postes en unités opérationnelles, dans le cadre d'un parcours normé de 11 années.

En revanche, la deuxième partie de carrière des officiers est consacrée à un parcours marqué par une dominante comme évoqué plus haut. Dans ce cadre, des formations d'adaptation sont proposées aux officiers brevetés ou non-brevetés, conformément au principe de formation au juste besoin, juste à temps, afin d'acquérir les compétences nécessaires aux emplois tenus dans une dominante « technique ».

Ainsi, les trois voies d'accès au diplôme technique (DTR, DT sur titre et DT sur concours) permettent au plus grand nombre de s'orienter vers un parcours au sein d'une dominante technique dans le cadre d'une seconde partie de carrière.

Voici un schéma qui représente la part des directs, semi- directs (EMIA et OAEA/S), sous contrat et rang depuis 2009 (application de la RGPP).

Quelques mots concernant la politique de renouvellement des contrats OSC… Dans le cadre d'une logique de « dépyramidage », l'effort de la réduction des postes se porte en grande partie sur les officiers. Il se traduit essentiellement par une réduction des recrutements et une accélération des départs de certains officiers de carrière. En complément, cet effort implique de mettre en œuvre une politique de renouvellement de contrat des OSC de plus en plus sélective.

Toutefois ces départs n'ont pas vocation à bouleverser l'équilibre du modèle RH dont

DR- DRHAT

l'efficacité est prouvée. Ainsi, la répartition actuelle entre personnel de carrière et personnel contractuel n'a pas vocation à être bouleversée.

Dans ce contexte, la DRHAT s'est cependant donné deux objectifs principaux :

Il a été décidé de renouveler au minimum 2/3 des contrats, De plus, les OSC entre 13 et moins de 15 ans de service, non renouvelés initialement en commission, se sont vus prolonger leur contrat à titre exceptionnel afin de leur permettre de bénéficier d'une retraite à jouissance différée (RJD) au moment de leur départ. Ils se voient donc délivrer un dernier contrat court. ■

1. Bilan Professionnel de Carrière. Le BPC1 est réalisé en 1ère année de capitaine, le BPC2 en 2e année de temps de commandement dans le cas général.

Deux remarques à propos du niveau académique : Pourquoi l'EMSST ? Il s'agit souvent d'un approfondissement (spécialisation) qui tient compte des études initiales effectuées, aux ESCC ou ailleurs.

Pourquoi l'EMIA ne donne-t-elle pas accès au bac+5 à ceux qui sont déjà bac+3 ? Parce qu'il faudrait une validation par le Ministère de l'Enseignement Supérieur ou par la CTI pour les scientifiques, ce que le contenu de la formation à l'EMIA ne permet pas. Par ailleurs, une individualisation au sein des promotions est impensable, ce qui n'empêche pas l'intéressé de s'inscrire en parallèle en Master 2 à l'Université pour obtenir un bac+5 pendant sa scolarité à l'EMIA. ■

> *Formation des officiers*

L'armée de Terre forme un seul modèle d'officier, cultivé, apte au commandement et à la réaction mesurée. Le commandement s'enseigne à la fois par la transmission des bases comportementales indispensables à tout chef et la maîtrise des règles pédagogiques essentielles. Le métier de l'officier sera enseigné dans l'École d'application de son arme (EMIA, OSC E) ou déjà maîtrisé par son éducation spécialisée (OSC S) ou son expérience (OAEA, OAES)

> Pour cette partie, nous avons retenu trois descriptions du message « formation » de l'armée de Terre (DRHAT recrutement) , et nous l'avons fait suivre des témoignages d'élèves officiers des différentes écoles.

EMIA Trois catégories de compétence à acquérir sont définies : la culture militaire, les connaissances opérationnelles liées aux engagements potentiels et les connaissances techniques du chef de section.

L'apprentissage de l'effort relève de la formation physique, au travers d'activités sportives progressives, variées, de plus en plus exigeantes et rythmées par plusieurs stages d'aguerrissement à dominante commando. Il vise à faire acquérir l'endurance et l'aptitude à durer dans des conditions paroxystiques si nécessaire.

Le commandement s'enseigne à la fois par la transmission des bases comportementales indispensables à tout chef, lui permettant de demeurer digne dans toutes les circonstances grâce à de solides références éthiques, et la maîtrise des règles pédagogiques essentielles, qui font de lui en permanence un instructeur et un éducateur au profit des hommes placés sous ses ordres.

L'efficacité au combat enfin, sous-tendue de façon implicite par les deux premiers domaines, passe bien entendu par de solides connaissances tactiques, enseignées et entretenues de façon pragmatique, dans un environnement toujours plus réaliste et où les mises en situation sont fréquentes. Elle passe aussi par la capacité du jeune chef à penser la manœuvre tactique quelle que soit la difficulté de la situation rencontrée.

Dès la formation initiale, l'élève-officier doit acquérir tout à la fois l'appétence pour la culture militaire et la volonté ainsi que la méthode pour l'entretenir. La lecture d'ouvrages lui permettra d'asseoir et d'enrichir une érudition tout au long de sa carrière qui forgera son aptitude à réfléchir, à tenir compte des expériences passées et à fonder son « intuition ». A cet égard, les cadres responsables de la formation initiale doivent faire comprendre aux élèves officiers que la culture militaire est un impératif garantissant le fondement de la compétitivité et la compétence des officiers.

OSC E Vous suivrez une formation initiale militaire de cinq mois, aux Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan pour apprendre les bases de la fonction de chef de section. A l'issue, vous rejoindrez, pour un premier emploi de 5 mois, un corps de troupe de « l'arme » du domaine de spécialité pour lequel vous avez été recruté. Vous serez ensuite affecté en École d'application pour un an, afin d'apprendre les compétences techniques et tactiques liées à votre fonction opérationnelle de recrutement.

OSC S Votre domaine d'emploi est généralement directement lié à votre formation universitaire. Vous suivrez une formation initiale militaire de 3 mois, aux Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan pour apprendre les bases du métier de soldat et d'officier.

Les officiers de l'École militaire interarmes (EMIA) aux Écoles de Saint-Cyr-Coëtquidan témoignent.

> Elève officier Merlen de la 54e promotion de l'EMIA.

« Caporal-chef de la section transmissions au sein du 8e régiment parachutiste d'infanterie de marine, j'ai présenté et réussi le concours de l'École Militaire Interarmes à la session 2014.

Ma décision de passer ce concours a été motivée par plusieurs facteurs.

D'abord, j'aspirais à devenir ce meneur d'hommes, ce chef que je voyais en mes supérieurs. Allant de pair avec ce statut de chef, je désirais également me voir confier une plus grande part de responsabilités, avec un travail de fond et de conception plus poussé.

Pour tout militaire désirant rester au sein de notre institution et y évoluer, ce concours représente une opportunité incroyable, sans égal dans quelqu'autre organisme que ce soit. En effet, il offre à chacun, indépendamment de sa fonction d'origine, la perspective d'un statut de cadre, de concepteur, plus que d'exécutant ou de technicien.

Enfin, sans être la raison première de s'engager dans une carrière d'officier, la formation académique qualifiante de l'EMIA me paraissait être un atout important.

En tout premier lieu j'attends de l'EMIA une formation qui me permettra, dans trois ans, de prendre mes fonctions de chef de section aussi sereinement que possible, conscient d'avoir reçu au cours de mon passage aux écoles, tout ce qu'il me faut pour accomplir un travail de qualité. J'attends une formation militaire et académique, mais aussi humaine, poussée et ouverte, l'officier devant, à mon sens, disposer de bases assez solides pour s'affranchir d'une vision simpliste des évènements.

J'espère aussi pouvoir profiter de ma scolarité, au contact des autres élèves officiers, pour apprendre à mieux connaitre les autres armes et spécialités de l'armée de Terre.

Le chef de section en corps de troupe doit être un exemple et se comporter de manière irréprochable. C'est en tout cas de cette manière que je voyais mon chef de section, moi, jeune recrue qui venais tout juste d'intégrer l'institution. Le chef se doit d'être intransigeant avec lui-même pour tout ce qu'il exige de ses subordonnés afin d'asseoir sa légitimité. » ■

> Sous-lieutenant Guy, promotion Delayen.

« Juin 2006, j'écoutais avec attention les paroles de cet adjudant-chef du CSO de Vincennes m'énonçant « (..) Quoiqu'il en coûte, commande tes hommes avec dignité et sois juste au quotidien ». Cet instant, marquant mon entrée dans l'institution, a continué à résonner durant mon temps de sous-officier. Sous-lieutenant, à deux ans du commandement de ma propre section, il prend encore plus de sens aujourd'hui.

A l'heure où l'on attendra énormement de moi en section, je ne peux m'empêcher de me projeter dans les diverses situations courantes mais aussi improbables de mes précédents chefs de section. Quel était leur état d'esprit de l'instant ? Comment concevaient-ils leur engagement permanent à servir ? L'École Militaire Interarmes m'a permis de nourrir ma réflexion et d'apporter de solides éléments de réponse à ces questions. Au-delà du volumineux socle de connaissances acquises au cours de cette première année et de la vie militaire, cet enseignement nous apprend à dominer et vaincre tout en s'adaptant par l'intelligence de situation. Les buts clairement définis tels que le culte de la mission, la prise de décision raisonnée dans l'adversité, l'exemplarité ou l'efficacité dans l'action demeurent la lettre à suivre pour justifier l'excellence de la formation de l'école. Notre action doit permettre de pérenniser l'institution dans son emploi, son fonctionnement tout en la faisant rayonner sur le territoire national et en opérations.

Au terme de ma première année de formation à l'EMIA, je retiens principalement un fort esprit de camaraderie, occultant le désagréable principe du classement. Les premiers exercices tactiques au Bois du Loup et en terrain libre ont initié un bel esprit brassant les origines. Cette démarche fédératrice, n'ayant pas remporté un grand succès au départ, fût finalement appréciée, nous permettant d'échanger parcours et informations sur nos armes respectives.

Ce lien fort de camaraderie nous aura servi à de multiples reprises comme lors de notre préparation « aguerrissement » à Lorient et notre inoubliable stage au CEFE en Guyane.

Des activités telles que des challenges sportifs (Challenge Henri Mallet, Nuit des Sports de Combat) marquent également des temps forts au cours de la scolarité où l'engagement fait figure de maître mot. Elles renforcent la cohésion et la camaraderie entre les formations d'élèves (ESM, IA, DA GRH) prônant le dépassement de soi et l'entraide.

Hormis cela, la scolarité à l'EMIA nous amènera dans les prochains mois en stage ...

> Formation des officiers

d'immersion linguistique pour une durée d'un mois dans un pays étranger, permettant de parfaire nos compétences linguistiques, de nous enrichir d'expériences nouvelles et de diffuser une image exemplaire des futurs décideurs de demain. » ■

> Les officiers d'active des Écoles d'arme et les officiers d'active des Écoles des services. (Promotion 2014-2015) à l'École supérieure et d'application des transmissions (ESAT) témoignent.

> SLT Dimitri Favarette, 14 ans de service origine directe (ENSOA) – OAEA.

« Après quatorze ans de sous-officier dans l'arme des transmissions j'ai appris à aimer la complexité de l'environnement des SIC et la particularité du transmetteur, un militaire dont la mission principale est technique. Les transmetteurs sont des soldats de l'ombre, la réussite de leur mission est éclatante lorsque qu'elle est transparente aux yeux de tous, cette humilité et cette technicité sont de mon point de vue une des richesses de cette arme. Alors oui, cette vie est une aventure mais particulièrement une aventure humaine. Et ce choix d'intégrer le corps des officiers par la passerelle OAEA m'offre la possibilité de me centrer de manière permanente sur cet aspect du métier. C'est déjà le cas en division d'application des Transmissions où une place importante est accordée à l'intérêt de cultiver une réelle cohésion au sein des unités pour une plus grande efficacité. Cependant je reconnais volontiers mon impatience de prendre en main ma future section.

Ayant toujours servi au sein des transmissions j'ai accumulé une expérience relativement large de technicien. Ce vécu m'a poussé à valoriser mon parcours au sein de l'arme, et les OAEA étaient donc la voie la plus logique.

Je n'ai pas eu l'opportunité d'être chef de section, mais j'ai tenu par suppléance les fonctions de SOA et de CDS. Ce sont pour moi des souvenirs marquants. Ma spécialité d'administrateur de la sécurité des systèmes d'information et de communication m'a éloigné progressivement du commandement. De plus l'accès au corps des officiers me permettra de prétendre à un temps de commandant d'unité, ce qui serait une consécration. » ■

> SLT Claire Arnoux, 15 ans de service origine semi-directe (EVI) - OAES.

« Mon histoire militaire a commencé en 1997 par une préparation militaire parachutiste. C'est pendant cette période sous les drapeaux que mon engouement pour la vie militaire est né et s'est développé. Le dépassement de soi, la rigueur militaire, la discipline, le sport sont autant de valeurs auxquelles j'adhère pleinement et que j'espère véhiculer encore longtemps.

Engagée volontaire en 1999 dans l'arme de l'artillerie, j'ai toujours suivi une logique de progression dans une spécialité (SIC système d'information et de communication) dédiée à l'arme des transmissions. C'est pourquoi la présentation au concours OAES (officiers d'active des écoles des services) était une évidence.

En tant que OAES mon intérêt se porte plutôt vers des postes techniques à responsabilité en valorisant mon expérience acquise au cours de mes années au sein du corps des sous-officiers, tels que chef de cours (NEB, numérisation de l'espace de bataille, dans mon cas), ou encore participer à la rédaction de documents de doctrine en vue de les faire évoluer. » ■

> Les élèves officiers sous contrat encadrement (OSC E), spécialistes (OSC S) et pilotes (OSC P) de la Promotion chef de bataillon Raymond Dronne du 4e bataillon de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr réagissent à l'affirmation :

« Un officier sous contrat est un jeune diplômé qui choisit le métier d'officier pour satisfaire un besoin d'aventure humaine avant de se lancer dans l'expression plus technique du métier que son diplôme prépare. 10 ans, c'est la bonne durée pour cette vie d'aventure. »

> Elève officier sous contrat encadrement Ciavaldini.

« Parmi les bataillons de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr, il en est un qui se détache par la diversité des élèves officiers qui le constitue ; il s'agit du 4ème bataillon, où l'on retrouve notamment les élèves officiers sous contrat encadrement (OSCE). Jeunes diplômés, on perçoit chez eux cette volonté d'engagement et cette soif de servir, propre à tout soldat français. Parce qu'ils ont voulu satisfaire un besoin d'aventure, le métier des armes leur est apparu comme une évidence. « Métier des armes », l'expression a son importance : la place de l'OSCE s'est en effet accrue depuis le mouvement de professionnalisation des armées. Il apprend durant ses 6 mois et demi de formation au 4e bataillon à devenir un chef de section. À cette envie de connaître une vie d'aventure, l'OSCE est également mû par l'objectif de donner une logique à sa carrière, de créer un lien entre son diplôme et les responsabilités qu'il aura plus tard, une fois revenu dans la vie civile. L'armée s'apparente pour lui à ce pont. Pendant 10 ans – la durée de son contrat – un ingénieur pourra servir dans le génie, un diplômé en logistique dans le train, un informaticien dans les transmissions…

Ainsi le particularisme qui fait que l'OSCE est recruté au titre d'une arme permet-il à l'armée de terre de bénéficier de chefs tout autant que de techniciens dans des postes ciblés et selon les besoins ponctuels de recrutement.

Si l'objectif principal de l'OSCE n'est pas de faire carrière, de nombreux élèves officiers espèrent toutefois être activés, ou du moins voir leur contrat renouvelé. Mais parce que le statut des OSCE s'inscrit dans le phénomène plus large de gestion pyramidale du corps des officiers, et ce dans un contexte de finances publiques contraint, il apparaît évident que tous ne pourront pas servir au-delà des 10 ans initiaux. Il n'en demeure pas moins que notre motivation est intacte : héritier des élèves officiers de réserve (EOR), nous avons à coeur de placer notre action dans leur continuité, et nous nous sentons à maints égards obligés par l'héritage de nos Grands Anciens. Dans sa Lettre à André Dupont écrite sur le front en 1915, Guillaume Apollinaire notait dans un mélange d'ironie et de gravité que « l'art du canon est l'art de tout bien mesurer/ Avec l'astronomie on le peut comparer/ Voilà tout le secret de la guerre où nous sommes/ Le reste est dans la joie et la vertu des hommes. » Soyons donc heureux de notre engagement et vertueux dans notre commandement, afin de toujours demeurer fidèle à « l'audace de servir », devise de notre bataillon. » ■

> Elève officier sous contrat spécialiste Céline Sandrin.

« Le jeune diplômé que j'étais rêvait d'un avenir plein d'actions et d'aventures. J'ai voulu concrétiser ce rêve en franchissant le seuil d'un centre d'information et de recrutement des forces armées (CIRFA) et en m'engageant en qualité d'officier sous contrat de la filière « spécialiste » (OSC-S) de l'armée de Terre.

Actuellement en formation au sein du 4e bataillon de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr (ESM4) pour une formation militaire initiale de trois mois et demie, je rejoindrai à l'issue le régiment qui m'a recruté. Je considère que cette future affectation et mon statut d'officier spécialiste me permettront de concilier le métier technique appris dans le

civil et les valeurs auxquelles j'adhère et que véhicule, à mon sens, l'armée de Terre. En effet, la formation militaire et humaine que je suis actuellement à Coëtquidan me conforte dans mes choix : la discipline, la rigueur de la vie en collectivité et la nécessaire cohésion qui en découle nous font vivre des moments intenses ponctués notamment par diverses cérémonies : la remise du képi, la présentation au drapeau et notre baptême de promotion nous rappellent le sens de notre engagement. Dans quelques semaines, je serai officier communication dans un régiment des forces. Je pourrai alors, pour plusieurs années, exercer le métier pour lequel j'ai été formée mais aussi mettre en application une large partie des savoir-faire et du savoir-être acquis au cours de ma formation militaire. Comme les autres OSC-S de ma section, j'atteindrai alors un autre style de vie, conforme à mes recherches, et j'aurai vraiment le sentiment de mettre mes compétences au service de la nation, tout en faisant l'acquisition d'une expérience professionnelle plus ou moins longue. » ■

> Elève-officier sous contrat pilote Laure Boscals de Reals.

« Les officiers sous contrat de la filière « pilote » (OSC-P) sont des jeunes de 18 à 29 ans diplômés au minimum du baccalauréat général et ayant réussi les épreuves de sélection spécifiques de l'aviation légère de l'armée de terre (ALAT).

Comme pour les autres OSC-P de ma section, mon choix a été orienté par la possibilité de devenir officier dans l'armée de Terre tout en conciliant ma passion pour l'aéronautique et ce qui concerne le monde militaire. La formation initiale que je suis actuellement aux écoles de Saint Cyr Coëtquidan me permettra d'acquérir les bases du métier de chef militaire : le goût de l'effort et le dépassement de soi, la discipline, le travail en équipe au service de la collectivité. Dans quelques mois, je compléterai cette formation avec celle plus spécifique de pilote, à l'Ecole de l'Aviation Légère de l'armée de Terre.

Conscient que le parcours que je débute ne durera qu'un temps, je souhaite devenir pilote d'hélicoptère afin de vivre des aventures exceptionnelles, notamment en opérations, et au service de mon pays. » ■

> À quoi s'engage un officier ?

> Comme la précédente, cette partie alterne messages de l'armée de Terre et témoignages d'officiers.

Concrètement, l'armée de Terre promet au jeune officier le commandement où il trouvera et développera la fraternité et la confiance (« confier sa vie à autrui est un don d'une rare générosité ») mais surtout, s'épanouira («vous deviendrez quelqu'un sur qui l'on peut compter, qui sait s'organiser, agir et résoudre les problèmes »). Aventure, discipline et fraternité, précèdent une remise en question, attendue mais inconsciemment repoussée, car l'exaltation de la tâche prend les jeunes officiers d'aujourd'hui comme elle a pris ceux d'hier.

Le message de l'armée de Terre

QUI ? Cadre de l'armée de Terre, vous êtes un chef militaire, un décideur et un manager. Vous mettez tout en œuvre pour remplir les missions reçues et vous préservez la vie des hommes et des femmes qui sont sous vos ordres. Tout au long de votre parcours, vous alternerez des périodes de commandement en régiment et de responsabilités en état-major.

Officier de carrière, votre parcours se déroulera en trois parties, dont la première durera 10 à 11 ans.

Vous commanderez une section (une trentaine d'hommes), puis une unité (une centaine d'hommes). Après ce temps de commandement vous ferez le diplôme d'état-major puis vous préparerez l'école de guerre ou un diplôme technique.

POURQUOI ? Quelles missions à l'étranger ? Evacuer des ressortissants français et européens, assurer leur sécurité, aider les populations civiles, participer au rétablissement de la sécurité et de l'Etat de droit dans les pays en guerre, dans le respect des accords internationaux et des principes démocratiques.

Parce qu'un soldat n'est rien tout seul, les liens qui unissent les militaires entre eux sont très forts: il s'agit là de fraternité d'armes. Solidarité et cohésion sont essentielles dans l'armée de Terre : l'efficacité militaire exige la mise en commun des dépassements et des capacités individuels. L'effort individuel est compensé par la satisfaction de la réussite collective.

COMMENT ? Discipline rime avec confiance, fondement même du groupe. Aucun soldat ne part en mission s'il n'est pas parfaitement préparé et entraîné. Le risque, bien que géré et mesuré, existe toujours, quelle que soit la mission. Confier sa vie à autrui est un don d'une rare générosité. Une confiance absolue est nécessaire entre tous car elle nourrit l'esprit collectif. Porter l'uniforme vous éloigne souvent de votre famille et de vos amis : sur le terrain, en mission, en opération. La fraternité d'arme, vous aidera à gérer les contraintes du métier de soldat.

En rejoignant l'armée de Terre, vous choisissez une vie exigeante mais hors du commun, faite d'action, d'épanouissement personnel et de solidarité, de courage et de dépassement de soi.

Fort de tout ce que vous aurez appris, de votre expérience et de votre vécu, vous deviendrez quelqu'un sur qui l'on peut compter, qui sait s'organiser, agir et résoudre les problèmes.

> On ne naît pas soldat, on le devient !

Vous vous engagez, l'armée de Terre s'engage. Votre motivation et votre mérite seront reconnus et seront les seuls critères de votre progression dans une institution qui vous fait confiance et vous offre de réelles possibilités d'évolution.

La volonté, le mérite, la force de travail, sont autant d'éléments qui sont constamment pris en compte pour permettre à un soldat de monter les marches de cet escalier. Concrètement, l'armée de Terre promet au jeune officier le commandement où il trouvera et développera la fraternité et la confiance (« confier sa vie à autrui est un don d'une rare générosité ») mais surtout, ...

> À quoi s'engage un officier ?

s'épanouira (« vous deviendrez quelqu'un sur qui l'on peut compter, qui sait s'organiser, agir et résoudre les problèmes »). Aventure, discipline et fraternité, précèdent une remise en question, attendue mais inconsciemment repoussée, car l'exaltation de la tâche prend les jeunes officiers d'aujourd'hui comme elle a pris ceux d'hier. ■

« Vous commanderez une section... »

DR

> Les premières impressions du lieutenant Valadier, DLOC 4 du 93e RAM.

Le lieutenant Valadier est né le 29 novembre 1984. Après une licence de mathématiques, il entre à l'ENSOA en 2006 puis est affecté au 511e régiment du train à Auxonne, comme chef de patrouille appui-mouvement. Il réussit le concours de l'EMIA en 2010 et intègre la promotion Général Bigeard. Il opte pour l'artillerie à sa sortie de Coëtquidan, et choisit ensuite de servir au 93e RAM à Varces où il occupe le poste d'officier coordination des feux à la Batterie des Cerces depuis l'été 2013.

NDLR Dans notre numéro 185 nous présentions le poème « Les larmes du drapeau », attribué à un certain Lcl Michel B. L'auteur de ce poème est en réalité le lieutenant Valadier, nous lui en rendons la paternité avec les félicitations et les remerciements qu'il mérite

> L'aventure : aspirations et satisfactions du lieutenant.

« Comme tout lieutenant de retour en régiment après trois ans en école, j'attendais beaucoup de cette vie de chef de section, période la plus exaltante de la 1e partie de carrière aux dires des anciens. Le commandement, les missions et la transmission étaient mes aspirations les plus vivaces. Accéder à des responsabilités importantes au sein de l'unité élémentaire, préparer des missions, les mener à bien avec mes hommes et transmettre l'instruction mais également l'éducation aux valeurs, c'étaient là mes trois motivations majeures lorsque j'ai présenté le concours de l'EMIA.

Aujourd'hui, un peu plus d'un an après ma sortie de l'école d'artillerie, j'ai replongé avec un plaisir certain dans le grand bain du régiment et j'ai pu y trouver en peu de temps des réponses à mes aspirations. Le commandement et la gestion de personnel sont bel et bien le centre de ma mission de lieutenant, même si l'organisation d'un détachement de liaison, d'observation et de coordination (DLOC) en batterie de tir est bâtie autour de plusieurs lieutenants travaillant en petites équipes. Le fonctionnement d'une telle section est donc différent d'une section organique classique, et si on y trouve la satisfaction du travail en petits éléments, il limite de fait l'expression du commandement du lieutenant et c'est mon seul regret aujourd'hui. J'ai toutefois pu profiter d'un commandement organique lors d'une période d'instruction de six mois (FGI, FSI et brevet montagne) à la tête d'une section de jeunes recrues, et j'ai vécu à plein temps cette mission qui, malgré ce qu'on entend ici et là dans les popotes, reste une très belle expérience en dépit de ses contraintes bien réelles. J'aurai également la joie d'être projeté courant 2015 à la tête d'une équipe de mentoring (mentors en tactique appliquée) au Mali.

> Le chef : discipline et fraternité.

Je n'ai jamais conçu le commandement comme une relation froide et mathématique entre une entité directrice et des éléments subalternes déconnectés les uns des autres. Le système militaire possède un gros atout sur d'autres secteurs professionnels, c'est son mode de relations humaines, et c'est à mon sens ce qui le préserve du marasme matérialiste et individualiste qui gangrène les esprits dits modernes. Non seulement le principe de commandement militaire n'humilie ni n'enchaîne personne, mais lui seul permet de souder véritablement un groupe ou une section vers un but commun. Ce ne sont pas de belles phrases vendues lors d'un grand oral à Coëtquidan, mais un constat réaliste : le style de commandement militaire, malgré sa dureté apparente, est bien plus riche et humain qu'une relation froide et superficielle entre un gestionnaire qui transmet ses objectifs par e-mail à des subordonnés qu'il n'a jamais vus, et ce parce qu'il s'articule autour de deux piliers inséparables : la discipline et le facteur humain.

Durant ma mission de chef de section au CFIM, j'ai bien souvent constaté cet impact : un jeune Français moyen qui n'a jamais obéi de sa courte vie sait encaisser une algarade au garde-à-vous et les larmes aux yeux quand il comprend qu'il a failli à une consigne, et que si le chef le lui reproche, ce n'est pas pour son intérêt personnel, mais pour le bien de l'ensemble. Et puisque c'est avec ce même soldat que le chef de section va ensuite boire une bière lors d'un bivouac sur le terrain, la discipline est comprise et acceptée car elle ne va pas sans la fraternité d'armes qui place chacun des membres de la section dans une seule et même famille. À mon avis, s'il manque au commandement un de ces deux aspects, le risque est réel de tomber dans deux erreurs majeures : le « chef de bande » ou le « dictateur ». ■

> Le témoignage du Lieutenant Marin, chef de section au 13e BCA, alors en mission Vigipirate à Paris et rendant les honneurs au soldat inconnu.

« Je suis un officier sous contrat encadrement (OSC E). Ingénieur en mécanique, j'ai d'abord voulu vivre la merveilleuse aventure humaine de l'armée. Chef de section d'une unité d'infanterie, j'exerce pleinement le commandement que j'imaginais et auquel j'ai été préparé. Je reviens d'un séjour en Centrafrique avec mon bataillon. La tension, la fatigue s'effacent devant les dangers, tous ces mécanismes que nous avons répétés s'enclenchent et même mon premier voltigeur que je ne vois plus est au bout de mes doigts. Il y a un

lien, une toile dans laquelle nous sommes tous très proches. C'est une section, c'est ce que j'attendais, c'est ce que j'ai trouvé.

Mais je reste sur mon objectif initial. J'attends le commandement d'une unité, d'une compagnie puis, riche d'une expérience inégalable, je prendrai de front, sûr de moi, le chemin de l'aventure d'un ingénieur en mécanique. » ■

DR

> Lieutenant Carole Sanchez. Officier Communication Information des Écoles Militaires de Saumur.

Le lieutenant Sanchez est officier sous contrat spécialiste (OSC S) de la promotion « Lieutenant Jean-Yves Alquier ».

« J'ai intégré l'institution militaire en qualité d'officier sous contrat spécialiste (OSC/S) dans le domaine de la communication le 20 septembre 2010 à l'issue d'un Master 2 professionnel « communication des organisations ».

Ayant suivi près de quatre mois et demi de formation initiale militaire au sein du 4e bataillon des Ecoles Militaires de Saint-Cyr Coëtquidan (ESCC), j'ai le sentiment d'avoir été bien formée par mes cadres de contact. Aujourd'hui, j'ai néanmoins l'impression que cette formation est un peu trop courte pour acquérir les bases suffisantes afin d'arriver sereinement dans nos premières affectations. Notre recul sur les savoirs-être propres aux officiers n'est pas optimal et ces derniers ne peuvent pas être totalement maîtrisés aussi rapidement. Vis-à-vis des savoir-faire pédagogiques nécessaires à l'encadrement d'une équipe, notre formation initiale n'est pas suffisamment poussée afin de commander avec aisance (il arrive en effet que nous soyons mis en position de commandement lors d'organisation d'évènements particuliers). Nous n'arrivons donc pas suffisamment armé dans nos affectations ce qui nuit à l'image des officiers sous contrat spécialistes. Bien que nous arrivions avec le grade de lieutenant, nous restons catégorisés comme des « OSC » qui, quoi qu'ils fassent, demeurent de « faux officiers » manquant de formalisme et de recul.

Ce contrat à durée déterminée de cinq ans renouvelable est apprécié de manière différente par les OSC spécialistes. Certains y voient une opportunité pour se faire une expérience professionnelle et ainsi enrichir leur curriculum vitae (voire se créer un réseau et un carnet d'adresse). D'autres aspirent réellement à faire une carrière « longue » dans l'armée (en allant jusqu'à 20 années de service et en restant si possible dans le cadre de leur spécialité). Je me classerai pour ma part dans cette deuxième catégorie.

Ce parcours professionnel et l'évolution en grade m'apparaissent très clairs et lisibles. En m'appuyant sur mon expérience, ils me permettent d'affirmer au fil du temps ma position dans mon métier de spécialiste en communication. Que ce soit dans ma première affectation, à l'École des Troupes Aéroportées (où j'ai exercé pendant trois ans et demi) ou suite à ma mutation récente, aux Ecoles Militaires de Saumur, j'ai le sentiment que me sont offertes des opportunités et des perspectives d'évolutions en termes de responsabilités techniques et d'expertises.

Aujourd'hui, je me sens très épanouie dans mon travail et apprécie le climat général dans lequel j'exerce mes fonctions à Saumur. J'attends beaucoup de l'institution et n'hésite pas à me projeter sur un futur renouvellement de contrat (malgré la conjoncture difficile pour les OSC) et espère même être intégrée dans le corps des officier de carrière si l'opportunité s'offre à moi.

Au sein des Écoles Militaires de Saumur, j'ai la pleine conviction de développer mes compétences et de me perfectionner dans mon domaine. En effet, j'apporte au quotidien mon savoir-faire et apparaît réellement comme un expert en communication information. J'assume également des fonctions de coordinatrice d'évènements un peu comme le ferait un chef d'orchestre. La possibilité d'être projeté sur différents théâtres en opérations extérieures est également un élément important dans mon travail. Au-delà du fait qu'il s'agit d'une des raisons de mon engagement dans l'armée, les départs en mission (de courtes durée ou opérations extérieures) apportent plus de crédit à notre parcours et nous offrent l'occasion d'acquérir de l'expérience dans l'optique d'avoir de plus amples responsabilités. Durant mes trois années de service, j'ai d'ailleurs eu l'opportunité de partir en mission courte durée en Guyane afin d'assurer la fonction d'officier communication information au sein du 9e régiment d'infanterie de Marine. Malgré le fait de n'avoir que cette mission à mon actif, j'ai été très satisfaite de pouvoir m'exercer à la fonction de communicante opérationnelle. Cela m'a apporté une nouvelle vision de mon métier et une véritable envie de partir de nouveau. Le maintien d'une bonne condition physique, le perfectionnement des savoir-faire techniques et spécifiques et la satisfaction personnelle dans la réalisation des missions qui me sont confiées sont autant d'autres raisons qui font que je garde cet allant dans ce que je réalise et entreprends aujourd'hui aux Ecoles militaires de Saumur.

La promotion « Lieutenant Jean-Yves Alquier » n'est pas un simple repère dans le temps ni un simple réseau de camarades. Elle signifie bien plus que cela. Tout d'abord le choix de ce parrain s'est fait par notre promotion. Le parcours de ce brillant officier parachutiste qui a servi en Algérie devait être pour nous un exemple à suivre tant par son dévouement que par sa détermination. Ensuite, notre promotion reste très liée et nous échangeons très fréquemment nos expériences et ce que nous vivons dans nos garnisons via un réseau d'email. Cela nous permet encore aujourd'hui d'avoir un lien fort et un véritable sentiment d'appartenance. » ■

> À quoi s'engage un officier ?

« Vous préparerez l'École de guerre… »

> Le CNE Pierre Baleste (EMIA promotion général de Lanlay), au 93e RAM de Varces.

« Le concours de l'École de guerre correspond, pour moi, à une remise en question nécessaire chez l'officier qui se veut éveillé et éclairé.

Le préparer s'inscrit dans la suite logique de mes années de lieutenant chef de section puis de capitaine commandant d'unité et confirme mon engagement dans notre institution.

Le concours est un moyen et non une fin en soi, et, si je souhaite réussir pour accéder à des postes de responsabilité supérieure, je cherche surtout ce commandement d'équipe où, selon Lyautey, les officiers seraient « des apôtres doués au plus haut point de la faculté d'allumer le feu sacré dans les jeunes âmes. » ■

> Le capitaine Yann Queran (EMIA promotion CNE Biancamaria 2001-2003) de l'EMF1 de Besançon, admis à l'EDG 2014.

« En entrant à Coëtquidan ma préoccupation était de pouvoir choisir une arme, mon ancienne arme le Génie et de profiter de la vie de promotion. Dans cette même optique, à Angers, mon investissement fut tourné vers le choix d'un régiment. C'est ainsi que j'arrivais en 2004 au 31e régiment du génie, sans avoir une réelle vision de mon avenir, ayant jusqu'alors toujours été guidé par des choix de court terme. Ayant eu la chance de pouvoir former et conserver ma section durant trois ans, je n'ai pas eu l'opportunité, malheureusement de connaître l'engagement opérationnel, j'ai cependant effectué une mission de courte durée en Polynésie. Restant sur ma faim, j'ai saisi la chance qui m'était offerte en 2007 de partir servir en tant qu'officier adjoint à la 3e compagnie du 4e RSMA à Hell-Bourg dans le cirque de Salazie à la Réunion. Ce furent deux années exceptionnelles pour moi. J'y ai trouvé tout ce dont j'avais rêvé, l'aventure, une mission passionnante, une grande marge d'initiative, mais surtout un esprit de camaraderie et des chefs (avec un grand C). En outre, ce fût l'occasion de connaître ma première mission à l'étranger à Madagascar dans le cadre des accords de coopération liant nos deux pays. C'est au cours de ce séjour que j'ai commencé réellement à penser à mon avenir, car en définitive tout va très vite. Il faut pour cela être bien guidé, bien conseillé et j'ai eu la chance de l'être par mes anciens. »

Hell-Bourg 2007

DR

« Au retour de la Réunion j'ai été muté au groupement de soutien de la base de défense (GSBDD) de Besançon pour y prendre le commandement de d'encadrement du personnel militaire. Je ne m'attendais pas à ce type de commandement pensant en recevant ma fiche de mutation, être muté au 19e régiment du génie. Entre temps la réforme était passée par là et la CAS (Compagnie d'administration et de soutien) de ce régiment avait basculé au GSBDD. Ces années de transition furent difficiles, il fallait tout inventer. Pour la compagnie, forte de plus de 300 personnels, l'enjeu était de maintenir un niveau d'activité militaire crédible, et ceci sur ses trois sites d'implantation, Besançon, Valdahon et Auxonne, ce qui impliquait des déplacements permanents. Mon chef de corps me donna toute sa confiance pour mener à bien cette mission. Pendant deux ans, il a fallu se battre, innover, motiver, faire adhérer. Dans cette tâche, j'ai pu très largement m'appuyer sur mon équipe de commandement et des sous-officiers dévoués. En quittant mon temps de commandement, heureux de rejoindre l'Etat-major de force n°1, je ressentis un grand vide qui allait être rapidement comblé par ma préparation au concours de l'École de guerre. Cependant on ne sort pas totalement indemne de son temps de commandement et avec nostalgie on en conserve les bons moments.

Ayant été amené à participer en tant que renfort à des exercices de l'EMF 1, j'étais heureux de pouvoir rejoindre cet état-major, dans la perspective de préparer dans de bonnes conditions mes futures échéances professionnelles. Car ma réflexion avait mûri et à la question « que vais-je faire après mon temps de commandement d'unité élémentaire » j'avais décidé de tenter le concours. Ce choix fut motivé par la réussite d'amis qui m'ont servi d'exemple, me donnant confiance dans la possibilité de pouvoir atteindre cet objectif. Pour cela je m'en suis donné les moyens faisant preuve d'humilité et de persévérance. L'investissement de mes supérieurs que j'ai pu solliciter pour la correction de devoirs, voire pour me faire passer des colles, leurs conseils et le temps qu'ils ont bien voulu me consacrer m'ont été très précieux. Entre mes deux tentatives au concours j'ai pu être projeté au Mali en tant que COMSIT de la BAT (base avancée terrestre) de Tessalit, cette expérience intense m'a permis de faire un « break » salutaire, sans m'empêcher pour autant de continuer mes révisions.

En définitive, que retenir de cette première partie de carrière si ce n'est que l'on n'obtient pas forcément ce qu'on espère mais qu'il existe encore dans notre institution des opportunités à saisir et le moyen de s'épanouir en toutes circonstances. » ■

.

Tessalit 2014

DR

> Pour cette partie, nous présentons la politique de recrutement des officiers de la gendarmerie, suivie du témoignage d'un officier en poste.

> Le recrutement des officiers de la gendarmerie

par le Général (2s) Philippe Lafoix

La construction de parcours de carrière autour des principaux métiers de la gendarmerie doit permettre aux officiers dont le potentiel et la réussite dans l'exercice des responsabilités sont avérés, de disposer de perspectives d'évolution valorisantes en termes fonctionnels et d'avancement. Parallèlement, la promotion interne doit demeurer un élément essentiel à la cohésion du corps et à la mobilisation des compétences et de la motivation individuelles. Depuis 2009, un concours « OG rang » remplace le recrutement au choix parmi les sous-officiers de carrière des grades de major et adjudants-chefs, contribuant à hauteur de près de 60 % au recrutement des officiers de gendarmerie.

Le recrutement des officiers de la gendarmerie a connu des évolutions récentes pour permettre à l'institution de disposer d'un encadrement supérieur de qualité, apte à occuper des responsabilités de commandement opérationnel des unités ou de conception dans les états-majors, au sein de l'administration centrale ou en interministériel.

Ces évolutions se sont inscrites dans le cadre de réformes structurantes dont la principale a été l'application du plan d'adaptation des grades aux responsabilités exercées (PAGRE) ayant pour objectif de renforcer le taux d'encadrement de la gendarmerie pour lui permettre d'accroître son efficacité dans l'accomplissement de ses missions de sécurité et, d'autre part, de mieux reconnaître les responsabilités exercées par les officiers et sous-officiers de gendarmerie. Ce plan, dont la mise en œuvre s'est échelonnée de 2005 à 2012, s'est notamment traduit par l'augmentation significative du volume du corps des officiers de gendarmerie qui atteint désormais une cible de 6498 postes au sein du programme 152 et 311 hors budget.

La politique de transformation des emplois au sein de la gendarmerie et de recentrage des gendarmes sur leur cœur de métier qui a vu la montée en puissance des corps militaires de soutien dont le corps des officiers du corps technique et administratif de la gendarmerie (OCTAGN), constitue également un élément dimensionnant de la politique de gestion des personnels militaires de la gendarmerie et de ses corps d'officiers. Ce corps comprend aujourd'hui 498 officiers.

Dans le même temps, ces évolutions se sont accompagnées d'une élévation régulière du niveau académique des officiers recrutés qui doit leur garantir un positionnement adéquat dans leur environnement professionnel mais également du maintien de réelles opportunités de promotion interne pour les plus méritants des sous-officiers.

I – Le recrutement externe du corps des officiers

Le recrutement externe du corps des officiers de gendarmerie, qui ont vocation à exercer le commandement des unités[1], continue à être alimenté pour une part significative par des officiers issus des grandes écoles militaires (ESM, École Polytechnique, École Navale, École de l'Air) à raison d'une vingtaine chaque année, ou des armées via le concours ouvert aux capitaines ou officiers de grade équivalent issus des corps des officiers des trois armées, pour une dizaine d'officiers par an en moyenne. Le maintien de ces recrutements au sein des armées permet à la gendarmerie, au delà de l'acquisition par ses officiers de savoir-être et de savoir-faire spécifiques, de pérenniser son ancrage au sein de la communauté militaire. Ces recrutements seront ramenés à une vingtaine d'officiers par an à l'horizon 2020.

Depuis 2002, un concours « universitaire » est ouvert aux titulaires d'un diplôme ou titre conférant le grade de master (bac +5) ou d'un diplôme ou titre homologué de niveau I. 35 postes étaient ouverts au concours en 2013, dont près de 40 % des lauréats étaient des femmes. Parmi les candidats recrutés la même année, 40 % étaient titulaires d'un diplôme en droit. Là également, ce recrutement sera réduit à une vingtaine d'officiers à l'horizon 2020.

L'accès direct au corps des officiers de gendarmerie est également possible par la voie d'un concours sur titre aux candidats âgés de 27 ans au moins et titulaires d'un titre d'ingénieur ou d'un titre conférant le grade de master dans une matière figurant sur une liste fixée par arrêté.

Enfin, depuis 2009, un concours a également été ouvert aux fonctionnaires comptant au moins 5 ans de service dans un corps de catégorie A et âgés de 28 ans au moins et de 35 ans au plus.

En complément de ces recrutements « directs », l'accès au corps des officiers est également possible par la voie interne et par concours ouvert aux sous-officiers de carrière, âgés de 28 ans au moins et 35 ans au plus et titulaires d'une licence, d'un autre titre ou diplôme de niveau II ou d'un titre professionnel. 53 postes ont été pourvus en 2013 par la voie de ce concours dit « semi-direct ». Ce recrutement sera ramené à une quarantaine d'officier par an à l'horizon 2020.

Enfin, depuis 2009, un concours « OG rang » remplace le recrutement au choix parmi les sous-officiers de carrière des grades de major et adjudants-chefs. Ouvert aux majors, adjudants-chefs et adjudants inscrits au tableau d'avancement, il a permis en 2013 le recrutement de 209 officiers « rang ». Cette voie de recrutement a ainsi contribué à hauteur de près de 60 % au recrutement des officiers de gendarmerie.

L'importance de cette filière de recrutement interne, qui se vérifie d'année en année, témoigne des réelles perspectives d'évolution fonctionnelle et statutaire offertes au sein de la gendarmerie aux plus motivés et méritants de ses sous-officiers. Elle sera encore développée puisque 300 officiers issus du rang seront recrutés tous les ans à compter de 2020.

II – Le recrutement des officiers du corps technique et administratif

Les officiers du corps technique et administratif de la gendarmerie nationale (OCTAGN) « constituent le corps d'officiers de carrière chargé de l'encadrement supérieur de l'administration générale et du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale[2] ». Un plus grand nombre de postes leur sont offerts dans les états-majors, en remplacement des officiers de gendarmerie, dans le cadre de la politique de transformation d'emplois précédemment évoquée.

Depuis 2011, le recrutement externe des officiers du corps technique et administratif de la gendarmerie nationale (OCTAGN) s'effectue par la voie de deux concours distincts :

le concours ouvert aux titulaires d'une licence de l'enseignement supérieur ou d'un diplôme reconnu équivalent ;

le concours sur titres ouvert aux candidats ...

> Le recrutement des officiers de la gendarmerie

titulaires d'un master. En 2013, 4 officiers ont été recrutés dans le cadre du concours commun d'accès direct au corps des OCTAGN ; par ailleurs, 3 officiers ont été recrutés par concours sur titres.

Enfin, 12 officiers commissionnés ont été engagés en étant rattachés au corps des OCTAGN. Ces contrats permettent de répondre à un besoin de compétences très spécifiques (il s'agit notamment de psychologues cliniciens et de psychologues conseillers en recrutement).

À l'instar des officiers de gendarmerie, une voie de recrutement interne est offerte aux personnels militaires non officiers ou fonctionnaires de catégorie B comptant 3 ans de services militaires ou civils et désirant intégrer les corps des OCTAGN. En 2013, 8 personnes ont été recrutés par la voie de ce concours et 2 sous-officiers l'ont été au choix après avis d'une commission.

Enfin, un concours OCTAGN « rang » est ouvert aux sous-officiers de carrière du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie des grades de major, adjudant-chef et adjudant inscrit au tableau d'avancement.

Statistiques recrutement

		2010	2011	2012	2013	2014
OFFICIERS	OG UNIV	30	35	38	35	28
	OG CAT A	0	1	0	1	0
	OG OA	9	11	10	12	9
	OG TITRES		5	5	5	4
	OG SD	55	50	54	53	50
	OG RANG	200	210	210	240	250
	OCTA D		6	9	4	4
	OCTA TITRES	5	5	5	3	2
	OCTA SD CAT B	8	14	11	8	7
	OCTA OA CAT A				1	1
	OCTA RANG				2	5
	OCTA OSC					0
SOUS-OFFICIERS	SOG 1 et 2	1181	3696	3198	3495	2575
	CSTAGN	250	224	72	126	75
VOLONTAIRES	GAV et AGIV	5365	7372	5312	4013	5500
	CPIGN	12	15	15	16	16

DR GEND'ARMERIE NATIONALE

2010-2014
III – Les perspectives

Le directeur général de la gendarmerie nationale a souhaité donner davantage de lisibilité à la politique de gestion des officiers. Au terme d'une étude conduite à sa demande au second semestre 2013, il a décidé d'un ensemble de mesures destinées à préserver l'attractivité des carrières, la cohésion du corps et la mobilisation de ses cadres pour accompagner au mieux la performance de l'institution.

La construction de parcours de carrière recentrés sur l'exercice du commandement et des responsabilités opérationnelles autour des principaux métiers de la gendarmerie et garantissant une progression fonctionnelle continue et cohérente tout au long de la carrière aux officiers est au cœur de ce projet. Elle garantira une alternance des postes de commandement et d'état-major permettant ainsi à l'officier d'acquérir les compétences nécessaires à son évolution professionnelle.

Elle doit permettre aux officiers dont le potentiel et la réussite dans l'exercice des responsabilités sont avérés, de disposer de perspectives d'évolution valorisantes en termes fonctionnels et d'avancement. Parallèlement, la promotion interne doit demeurer un élément essentiel à la cohésion du corps et à la mobilisation des compétences et de la motivation individuelles.

La réalisation de cet objectif passera notamment par un ajustement des flux de recrutement à l'école des officiers de la gendarmerie nationale (EOGN), qui sera réalisé progressivement au cours des prochaines années.

Cette évolution prend acte de l'élévation du niveau des officiers recrutés à l'EOGN et de la formation qui leur est dispensée à l'école, laquelle sera désormais sanctionnée par l'attribution d'un MBA développé en partenariat avec Paris II Assas et avec la collaboration d'HEC pour la majorité d'entre-eux.

Par ailleurs, l'officier est désormais placé au cœur de sa gestion de carrière grâce à une plus grande proximité du gestionnaire, à des entretiens de gestion rénovés et plus réguliers, à une plus grande flexibilité dans les durées d'affectations, à la création de la possibilité de cycles longs fonctionnels ou géographiques d'affectation, à la mise en œuvre de la permutation entre officiers ainsi qu'à la gestion d'une ultime affectation négociée dans un cadre géographique restreint.

Avec ces réformes, l'officier de gendarmerie a désormais les cartes en main pour devenir l'acteur principal de sa carrière. ■

1. L'article 1er du décret n° 2008-946 du 12 septembre 2008 portant statut particulier du corps des officiers de gendarmerie dispose que : « les officiers de gendarmerie constituent l'encadrement supérieur de la gendarmerie nationale, commandent les formations de la gendarmerie nationale et en conçoivent le service.

Ils servent, au sein du ministère de l'intérieur et du ministère de la défense, en administration centrale, dans les états-majors ou organismes assimilés et dans les unités opérationnelles.

Ils ont également vocation à exercer des fonctions à caractère interministériel, notamment dans les emplois des corps techniques ou administratifs supérieurs de la fonction publique. Ils servent également dans des structures internationales, notamment au sein de l'Union Européenne.

Ils conduisent, sur le territoire national ou à l'étranger, en situation de paix, de crise ou de guerre, les missions, notamment d'expertise, qui leur sont confiées dans le domaine de la sécurité.

Ils participent à la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des plans et projets en matière de prévention et de lutte contre l'insécurité.

2. Article 1er du décret n°2012-1456 du 24 décembre 2012 portant statut particulier du corps des officiers du corps technique et administratif de la gendarmerie nationale.

> Trois questions au capitaine Delphine Scandella, chef du groupe d'observation et de surveillance de la section de recherches de Rouen.

Quelles étaient les motivations qui vous ont conduit à intégrer le corps des officiers de gendarmerie ?

« Issue d'une famille de gendarmes, je souhaitais avant tout entrer dans l'Institution afin de réaliser un parcours aussi exemplaire que celui de mon père, gradé supérieur, respecté et admiré pour son professionnalisme et ses qualités humaines. Entrée en école gendarmerie à l'aube de l'an 2000, puis affectée en brigade territoriale, j'ai rapidement pris goût aux responsabilités qui mont été confiées et j'ai pu, grâce à la confiance de mes chefs, développer de belles initiatives au sein de mon unité.

Épanouie dans mes fonctions et désireuse de commander des femmes et des hommes sur le terrain, l'envie d'accéder à de plus hautes responsabilités s'est imposée d'elle-même. Sous l'impulsion et les conseils avisés de mes différents commandants d'unité, l'entrée dans le corps des officiers de la gendarmerie s'est concrétisée.»

Pouvez-vous indiquer quel a été votre parcours jusqu'à présent et s'il a répondu à vos attentes

« A l'issue de ma scolarité à l'école de gendarmerie de Montluçon, je souhaitais réaliser mes premiers pas dans une unité territoriale très active. Conformément à mes vœux, j'ai été mutée à la brigade de Revin dans les Ardennes, brigade frontalière à la Belgique.

Rapidement attirée par la police judiciaire, notamment les enquêtes sensibles et complexes, je me suis d'abord attachée à passer l'examen d'officier de police judiciaire, tout en recevant une affectation au Groupe d'Observation et de Surveillance de Dijon en 2004. J'y ai découvert le passionnant et difficile métier de l'observation et de la surveillance, très exigeant tant sur le plan de la disponibilité que sur le niveau de technicité qu'il requiert. Dès l'obtention de la qualité d'OPJ, j'ai préparé le concours des officiers de gendarmerie semi-direct que j'ai réussi en 2007.

Ma scolarité m'ayant permis de poursuivre mon parcours dans la dominante « police judiciaire », j'ai donc choisi d'intégrer la Section de Recherches de Rouen. J'ai reçu le commandement de la division des atteintes aux biens, me permettant à la fois de développer des stratégies d'enquête aux côtés d'enquêteurs chevronnés, de magistrats spécialisés, et de construire des liens privilégiés avec les échelons centraux et internationaux traitant du domaine de la criminalité organisée. »

En 2012, il est décidé de créer un groupe d'observation et de surveillance commun aux deux régions normandes et de l'installer à Rouen. Sur proposition de mes chefs, j'en prends le commandement pour une durée de deux ans, avec la lourde responsabilité d'en assurer la création et le bon fonctionnement. Maintenue une troisième année à la tête de cette unité, je retire une belle satisfaction professionnelle et personnelle de ce parcours qui demande encore à évoluer. »

Comment envisagez vous la suite de ce parcours ?

« Après quinze années de présence dans l'Institution, ma motivation et ma détermination à faire évoluer ma carrière restent intactes. Mon intérêt particulier pour le commandement des unités de terrain m'incite à demander, dans un avenir proche, l'affectation dans une compagnie de gendarmerie départementale, notamment dans un territoire ou un département outre mer. A court terme, je souhaiterais mettre à profit mes compétences et mon expérience dans le domaine judiciaire au niveau central, et contribuer ainsi au soutien des enquêtes qui le nécessitent. Définitivement passionnée par le domaine judiciaire, mes vœux futurs s'orienteront assurément vers des postes de commandement dans une section de recherches ou un office central, voire un organisme européen ou international, où mon expérience et mes compétences pourront utilement être exploités. » ■

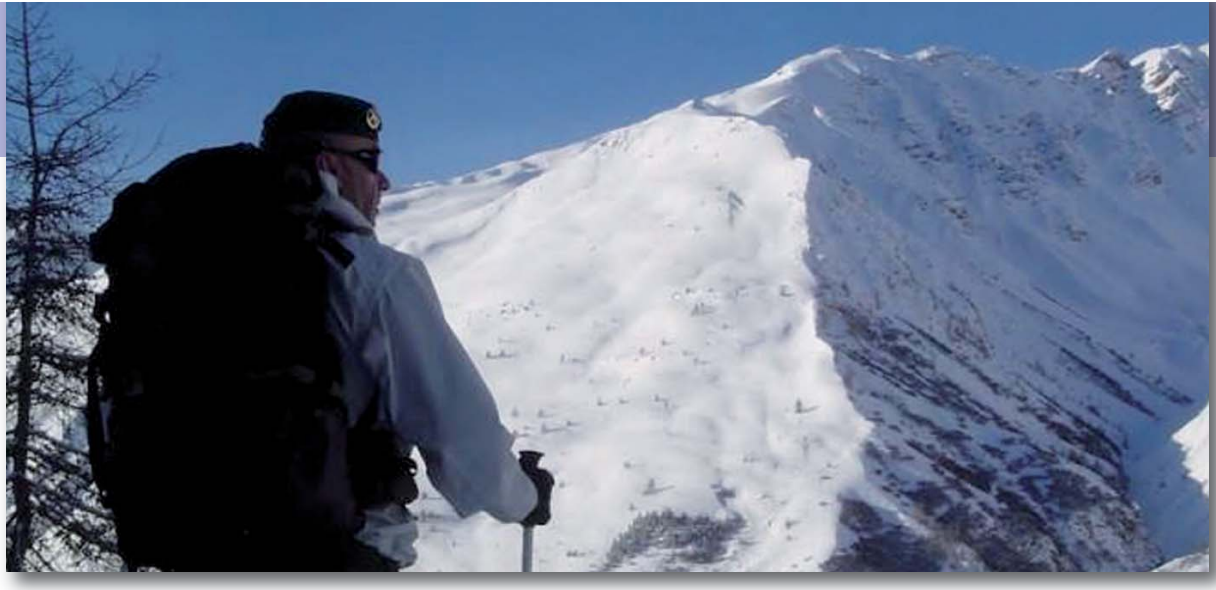

DR 2e REG

Voir au-delà de la première crête.

> Conclusion : Le point de vue de « l'ancien »

par le GDI (2s) Christian Cavan - promotion général Kœnig EMIA 1970-1971

En préambule, nous devons constater que les textes de la direction de la gendarmerie et de la direction des ressources humaines de l'armée de terre sont révélateurs de deux situations fort différentes : la première disposant d'une quasi-certitude de la stabilité de son modèle peut bâtir de véritables parcours professionnels pour son personnel, adaptés à une prospective maîtrisée des évolutions de la délinquance, tandis que la seconde ne peut que s'évertuer à gérer au mieux une navigation à courte vue.

Et pourtant, les témoignages de nos jeunes camarades sont rafraichissants. Ils atténuent quelque peu la tonalité plutôt morose des dossiers précédents traitant du sujet central des ressources humaines de la défense.

Nous avons tous connu cette ivresse de la première ligne de crête, fantasmée avec l'enthousiasme et l'insouciance de la jeunesse. Puis, l'âge et les connaissances acquises nous ont appris que la vie n'est qu'une succession de crêtes à gravir ou contourner sous l'impulsion ressentie ou non de ceux qui nous commandent. C'est un peu cette expérience de la vie que le vieux c…bécile que je suis voudrait dans ces quelques lignes transmettre aux jeunes qui sans s'en rendre compte le sont déjà aussi (c…béciles) aux yeux de leurs subordonnés.

Qu'est-ce qu'un lieutenant, vu par « l'ancien » ?

De la lecture des textes précédents il ressort que nos jeunes camarades ont parfaitement réfléchi à leur engagement d'officier, déjà appréhendé la place du chef de section au travers de leur parcours de sous-officier (voire de soldat) et totalement assimilé l'enseignement qu'ils ont reçu en écoles de formation et d'application, ce qui doit être mis au crédit des instructeurs qui pérennisent une longue tradition de notre institution.

Ce temps de lieutenant est fondamental. Au contact direct des hommes, c'est là que se mesurent la détermination, le sens du commandement, la capacité à transmettre et à faire adhérer, le souci du facteur humain, le sens pratique et toutes les compétences acquises.

Tordons d'emblée le cou à un bruit de popote de lieutenants (quand elles existaient…) : à ce stade d'une carrière l'origine n'a aucune importance pour le chef de corps[1] normalement constitué (ce qu'ils sont tous…) qui est chargé d'apprécier d'emblée les aptitudes de chacun.

Qu'attend-on d'un lieutenant ? : de l'action.

L'acte extrême est l'engagement de combat, pendant lequel tout est question de réflexes et de mise en œuvre de gestes individuels et d'actions coordonnées maintes fois répétés. En clair, au contact il n'est plus temps de réfléchir, il faut agir[2]. La réflexion, elle, doit avoir eu lieu avant, c'est-à-dire au moment de la préparation de sa troupe. Tous les domaines du métier sont concernés, même les plus humbles, les plus banals, les plus rébarbatifs. Comme en sport, cette préparation est souvent plus rude que le match (l'engagement) lui-même et le lieutenant se trouve souvent à ce moment sur le « fil du rasoir ».

Ce « fil du rasoir » c'est, en d'autre terme, la limite d'adhérence au-delà de laquelle se situe le dérapage. Cette limite est difficile à apprécier. En fait, c'est la parfaite connaissance de son métier au travers des divers règlements existants et l'appréciation objective des capacités de ses hommes, qui la fixent. Les écueils à éviter, au-delà des connaissances trop incertaines, sont l'excès de confiance et la surestimation de ses propres capacités. C'est au « tutoiement » de ces limites que s'apprécie la qualité des lieutenants.

Pour autant, celui-ci bénéficie d'un « droit à l'erreur »… non renouvelable. Que l'on me permette un souvenir personnel : je n'oublierai jamais, après la pire journée qui professionnellement puisse arriver à un lieutenant (hormis l'accident grave), l'entrevue au milieu des tentes du bivouac avec mon chef de corps qui sur un ton aussi glacial que ce soir du mois de novembre à Suippes, m'a signifié : « vous avez épuisé votre droit à l'erreur »… Ça calme… et

•••

Une masse et une aiguille se détachent…

DR 2e REG

> Le point de vue de « l'ancien »

remet les pieds sur terre. Pour clore cette question, comme le chef de section est capable de déterminer rapidement ses bons et moins bons soldats, le chef de corps hiérarchise ses lieutenants. Avec le recul, je peux témoigner que je n'ai pas d'exemple de « mauvais » lieutenant qui soit devenu colonel, à l'inverse je n'ai pas connu de colonel qui n'ait pas été un « bon » lieutenant.

Voir au delà de la première crête.

Le sujet de ce dossier est le « jeune officier », malheureusement l'officier ne reste pas jeune très longtemps, il ne peut donc négliger d'envisager son avenir. Si lui-même ne le fait pas par déni, par paresse ou par manque de temps et d'information[3] ses supérieurs le feront pour lui.

Ce n'est certainement pas révéler un secret d'énoncer dans ces lignes que le devoir de transmission du savoir à leurs subordonnés que nos jeunes camarades mettent en avant, à juste titre, s'exerce tout au long de la hiérarchie, jusque même à son niveau le plus élevé. Evidemment ceci n'est pas nécessairement clairement indiqué dans les manuels, s'applique de manière plus ou moins subtile et ne se claironne pas dans les repas de corps (encore moins dans les cocktails…). Un changement de fonction, d'unité, d'affectation n'est jamais le fait du hasard, mais la fin d'une étape et l'ouverture d'une perspective nouvelle dans l'acquisition d'autres compétences dans la voie initialement choisie ou vers d'autres horizons.

Connaissant cette situation, deux attitudes sont possibles : faire confiance au système ou prendre son destin en main. Bien entendu la réalité n'est pas aussi manichéenne et nécessite un certain dosage. La question qui se pose alors est celle du positionnement du curseur. Tout devient une affaire de choix personnels reposant sur une multitude de facteurs dont il est impossible de tirer une généralité pour ces lignes. Un seul conseil à ce stade : confronter ses ambitions aux conditions du moment requises pour la suite de la carrière (notamment celles d'âge) et en suivre avec attention leurs évolutions qui instantanément (ou presque) peuvent contrecarrer ces ambitions.

Pour être concret : passons rapidement sur les premières crêtes jusqu'à la fin du temps de commandant d'unité, qui pour le jeune lieutenant sont déjà visibles, se situent dans la continuité, sont rudes à gravir, mais se franchissent dans l'exhalation et la fougue de la jeunesse, pour nous intéresser aux terrains ultérieurs partiellement masqués et encore flous dans le lointain. Une masse et une aiguille se détachent : la première « civile » où nolens volens tous se retrouveront un jour, l'autre militaire. Eliminons dans ces lignes la voie civile dont l'accès s'effectue par le chemin de la reconversion, objet d'autres dossiers de notre revue.

Pour l'ascension de l'aiguille militaire, la technique est la même que celle de l'alpinisme. Elle consiste à observer le point que l'on se fixe d'atteindre, étudier les voies d'accès en identifiant les difficultés de l'itinéraire, vérifier ses capacités à les emprunter, au besoin s'assurer le service d'un guide. Ce propos n'étant pas uniquement destiné aux candidats à l'escalade, je profite de ce passage pour mettre en garde les guides potentiels contre la tentation qu'ils pourraient avoir de faciliter le parcours de leur « client » en lui traçant un itinéraire sur mesure ne recelant aucune difficulté. Un jour ou l'autre ce manque de prise de risques lui sera reproché (surtout après la retraite du guide), alors que ce « client » n'avait jamais sollicité un quelconque traitement de faveur.

DR

Le travail est le carburant de l'ascension.

Après la crête du commandement d'une unité, le prochain point à atteindre sera le « camp de base » constitué par l'École d'état-major où s'effectueront le choix de la voie définitive et l'acquisition des dernières techniques nécessaires à son escalade. Sur le chemin le plus escarpé se trouve un passage très sélectif : celui du concours de l'École de guerre, qui ouvre l'accès au sommet sans en garantir l'atteinte car à tout moment la météo peut se dégrader, les forces peuvent manquer et de toute façon la cheminée devient de plus en plus étroite et ne laisse passer qu'un nombre de plus en plus restreint de postulants à la plus haute marche.

En tout état de cause, à tous les niveaux du cheminement se trouvent des sentiers de traverse qui permettent à tout moment de changer de voie, voire de rejoindre le massif civil, aux arrêtes tout aussi escarpées.

Pour conclure, constatons et apprécions que nos jeunes camarades, bien formés, entretiennent la flamme de l'enthousiasme qui caractérise le lieutenant et sont parfaitement conscients des responsabilités immédiates qui seront les leurs. Les lignes qui précèdent ne sont pas du tout destinées à briser leur élan, ni à les « vieillir » prématurément, mais simplement à les aider à percer quelque peu la brume du lointain. Pas question bien entendu de prôner une « carrièrite aiguë », mais le simple conseil de ne pas faire une confiance aveugle au « système », de savoir toujours se positionner par rapport à lui et de confronter régulièrement et lucidement ses ambitions aux difficultés de leur réalisation. Enfin être lieutenant est un état merveilleux, fruit d'un investissement souvent lourd qui n'est pourtant pas un aboutissement, mais au contraire le point de départ d'un parcours nécessitant, quel qu'il soit, beaucoup d'énergie et un travail personnel constant. Le travail est le carburant de l'ascension. ■ **GDI (2s) Christian Cavan**

1. C'est volontairement que ce niveau est choisi car, par expérience, les commandants d'unité souvent trop marqués par leur école d'origine, encore proche, sont enclins, parfois inconsciemment, à une certaine indulgence identitaire.
2. A cet égard les meilleures pages que je connaisse sur le sujet sont celles de l'Allemand Ernst Jünger dans ses « Journaux de guerre », qui devraient faire l'objet d'études systématiques dans toutes les académies militaires.
3. Les deux excuses le plus souvent avancées.

Remerciements :

Ce dossier composé de présentations de « messages » de l'armée de Terre et de la politique de recrutement de la Gendarmerie, suivies de témoignages des jeunes acteurs a demandé une importante participation d'officiers à différents niveaux. L'Épaulette remercie particulièrement les jeunes officiers qui ont bien voulu participer par leur expression personnelle, mais aussi ceux de la DRHAT et de la DGGN.

La rédaction remercie chaleureusement les chefs (Lcl Payré commandant les brigades de l'EMIA, Lcl Antoine commandant le 4e bataillon de l'ESM, CBA Ferrer commandant la division d'application de l'école des transmissions) qui ont bien voulu laisser les jeunes officiers s'exprimer.

Le rédacteur en chef remercie également trois membres qui participent très régulièrement aux actions de L'Épaulette, le général (2s) Delochre (« normal...Non ? ») le général (2s) Lafoix, et le Lcl Courtois, leur modestie dût-elle en souffrir.

> Les opérations en cours

Sources : État-major des armées - Droits : Ministère de la Défense

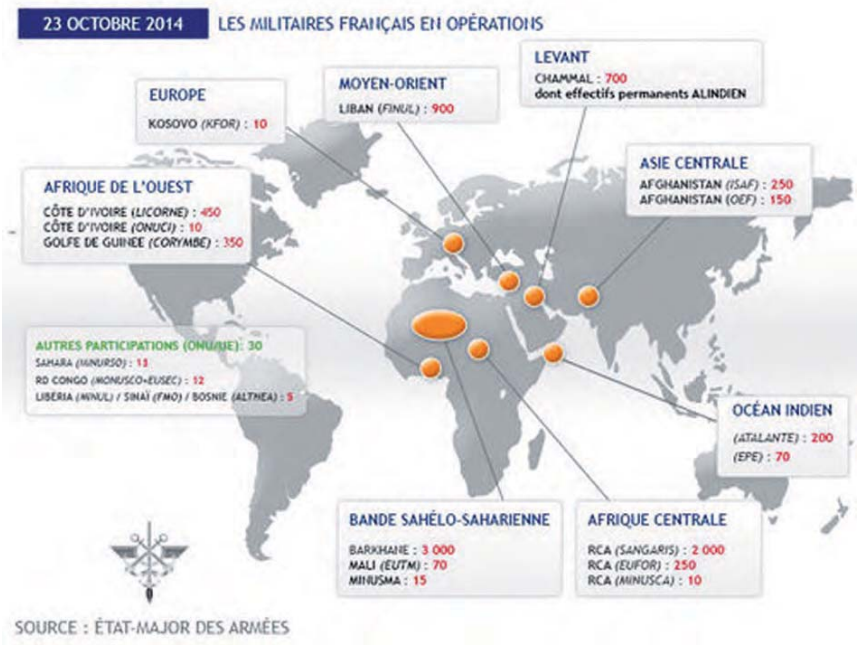

Environ 8 300 militaires engagés sur les théâtres d'opérations extérieures au 23 octobre 2014.

Barkhane : régionalisation des opérations et dispositif logistique

Une logistique de point d'appui au Nord Mali

Pour relever le défi de la mise en place des flux, le dispositif s'adosse à une logistique de « points d'appui », c'est-à-dire des sites où le bataillon logistique (BATLOG) met en place régulièrement les ressources, et sur lesquels s'adossent les opérations. Ainsi, un BATLOG parcourt en moyenne 1 500 000 km en un mandat.

L'immensité des flux opératifs

L'opération *Barkhane* bénéficie de trois SPOD *(Sea Port of debarkation)* que sont Dakar, Abidjan et Douala, deux APOD *(Air Port of debarkation)* à Niamey et N'Djamena dont les flux conduisent à la plateforme opérationnelle de Gao, sur les cinq sites isolés, ou vers les détachements opérationnels avancés de Tessalit, et à l'avenir du Nord Niger.

Outre la possibilité d'approvisionnement par voie ferrée depuis Dakar jusqu'à Bamako, deux pénétrantes logistiques permettent de soutenir les fuseaux Ouest et Est.

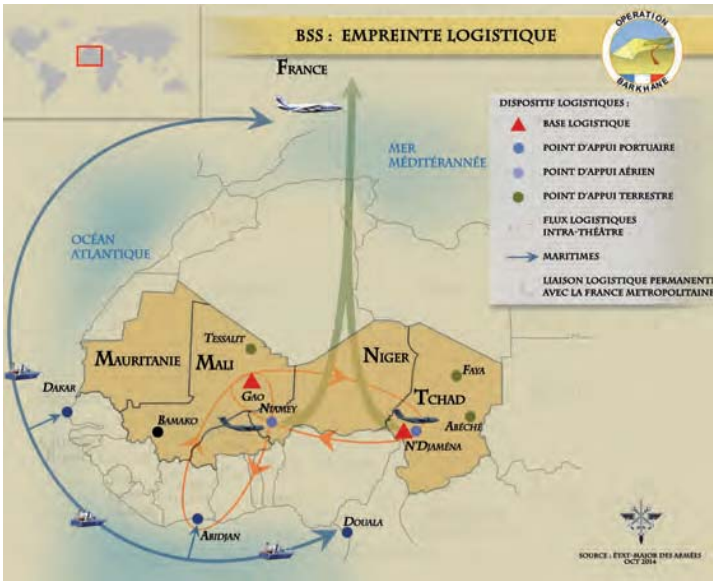

DR

Niamey, le cœur du dispositif d'acheminement

Sur le plan logistique, Niamey se retrouve au cœur du dispositif à la fois routier et aérien. En effet, les convois en provenance d'Abidjan rejoignent Niamey avant de se différencier soit vers le Mali, soit en direction du Nord Niger. La fonction de transit aérien au profit des relèves de personnel est également dévolue à Niamey dont les infrastructures évolueront jusqu'à la fin de l'année.

Gérer les ressources

Deux bases logistiques inter-armées de théâtre sont en place au profit chacune d'un fuseau. L'une est située à Gao et l'autre à N'Djamena. Grâce à une structure de type BATLOG, ces points d'appui assurent les diverses fonctions logistiques au profit de toutes les unités de leurs fuseaux.

Une manœuvre logistique complète

Pour passer du dispositif logistique de Serval à celui de Barkhane, une planification rigoureuse est conduite afin d'effectuer les bascules nécessaires et concomitantes sans jamais interrompre le soutien des unités ou ralentir le rythme opérationnel. Il s'agit d'une véritable « mécanique de précision » finement réglée par les logisticiens du PCIAT.

Quatre phases s'enchaînent :

- bascule du PCIAT, tout en maintenant la capacité de commandement, phase qui s'est achevée le 22 juillet,
- désengagement et rétrocession de Bamako, phase en cours jusqu'à fin octobre et réalisée déjà à près de 40%,
- montée en puissance du nouvel APOD de Niamey qui est opérationnel *(initial operational capability)* depuis le 16 août,
- montée en puissance d'une BOAT au Nord Niger avant la fin de l'année 2014.

L'opération *Barkhane* regroupe 3 000 •••

> Les opérations en cours

••• militaires dont la mission, en partenariat avec les pays du G5 Sahel, consiste à lutter contre les groupes armés terroristes pouvant agir dans la bande sahélo-saharienne (BSS).

Chammal

Les militaires de la force Chammal poursuivent quotidiennement leurs missions de reconnaissance armée et de renseignement, afin d'appuyer l'action des forces armées irakiennes au sol.
Lancée le 19 septembre 2014, l'opération Chammal vise, à la demande du gouvernement irakien et en coordination avec les alliés de la France présents dans la région, à assurer un soutien aérien aux forces armées irakiennes dans leur lutte contre le groupe terroriste *autoproclamé Daech*. Depuis le 5 octobre, suite au renforcement du dispositif, les forces françaises mettent en œuvre neuf avions Rafale, un avion de ravitaillement C135, et un avion de patrouille maritime Atlantique 2. Depuis son entrée dans le golfe arabo-persique (GAP), la frégate anti-aérienne Jean Bart participe, en coordination avec nos alliés, au contrôle aérien de l'ensemble des moyens présents sur zone.
Dans la soirée du 23 octobre 2014, la force Chammal a participé à un raid aérien mené par la coalition contre un complexe logistique de *Daech* au sud de Moussoul, dans la région de Kirkouk. Une patrouille de Rafale, armés chacun de 6 bombes AASM [1] et équipés de pod Damocles, a délivré douze AASM sur l'objectif. ■

(1) L'AASM (Armement Air-Sol Modulaire) est une famille d'armements guidés air-sol intelligents de nouvelle génération. Tiré à distance de sécurité et autonome, l'AASM atteint une cible fixe ou mobile avec une très haute précision, de jour comme de nuit et par tous les temps.

> Peugeot P4 de l'équipage militaire de Saumur au 3e Rallye des Pionnier's de l'Histoire

Par le Ltn Carole Sanchez, Officier de Communication des Écoles militaires de Saumur et le Cne Emmanuel Rivière, organisateur pour les Écoles militaires de Saumur.

DR EMS

Le Rallye des Pionnier's de l'Histoire à Saumur

Le Rallye des Pionnier's de l'Histoire est une épreuve automobile historique, basée sur la régularité et ouverte aux véhicules (auto, moto) ayant participé aux PARIS DAKAR entre 1979 et 1996.
Traversant la France, la 3e édition est partie de Paris le 20 septembre pour rejoindre Château de Lastours le 27 septembre et a fait une halte le dimanche 21 septembre 2014 après –midi à Saumur.

DR EMS

La légendaire Peugeot P4 remise en état pour ce Rallye des Pionnier's de l'histoire.

Participation des Écoles Militaires de Saumur

Les Ecoles Militaires de Saumur (EMS) ont participé au déroulement de cette épreuve :
• en mettant à disposition une zone de bivouac au profit de l'organisation et des concurrents ainsi qu'une zone d'exposition pour les partenaires sur le parking du Chardonnet ;
• en engagement d'un équipage militaire sur un véhicule historique (PARIS DAKAR 1988). Pour rendre hommage aux équipages militaires de l'EAABC ayant participé au PARIS DAKAR dans les années 80, cet équipage militaire a pris le départ de cette épreuve avec le véhicule original (Peugeot P4) remis en état pour l'occasion. ■

Association

> Solidarité Défense
Opération « Dessins de Noël » soutenue par le ministère de l'Éducation nationale

www.solidarite-defense.org

DR SOLIDARITÉ DÉFENSE

Cette année encore l'association Solidarité Défense, créée en 1994 à l'instigation des plus hautes autorités militaires et civiles du ministère de la défense, reconduit l'opération « Dessins de Noël ». Les élèves des écoles primaires sont invités à réaliser des dessins, envoyés pour Noël, aux militaires en opérations extérieures. Un geste de solidarité pour exprimer aux soldats, loin de chez eux à cette époque de fêtes, qu'ils ne sont pas oubliés.

Nos militaires servent en Afrique, dans les Balkans, au Proche-Orient ou en Asie Centrale et sur les océans dans des opérations sous l'égide de l'ONU, de l'OTAN ou de l'Union Européenne

Plus de 500 écoles, réunissant 30 000 écoliers participent chaque année, avec enthousiasme, à cette opération qui est toujours appréciée tant des élèves que des soldats en OPEX dont un grand nombre leur répond.

Opération menée conjointement avec le ministère de l'Education nationale, la campagne 2014 sert également de point d'appui pour de nombreux projets pédagogiques portant sur le devoir de mémoire, le civisme et la défense. ■

DR SOLIDARITÉ DÉFENSE

...

> Assemblée générale 2014 de Terre Fraternité

La promotion général Delayen a organisé un concert au profit de Terre Fraternité. Le manque de place nous empêche d'en rendre compte ici, nous le ferons dans le prochain numéro.

http://www.terre-fraternite.fr

L'édition 2014 de l'assemblée générale annuelle de l'association Terre Fraternité s'est tenue à l'amphithéâtre Foch de l'École Militaire, devant des représentants de toute l'armée de Terre.

Les différents intervenants ont permis de faire un point de situation des moyens et des actions de Terre Fraternité, replaçant son action en tant que « pourvoyeur de fonds » de la CABAT, et en complément des actions institutionnelles.

L'Assemblée Générale s'est clôturée par un déjeuner buffet au cours duquel des chèques ont été remis par plusieurs unités, qu'elles en soient une nouvelle fois remerciées ! ■

> CREBAT 2014 (septembre 2014)

DR CREBAT

DR CREBAT

Le Centre de réentraînement des blessés de l'armée de Terre a été créé en septembre 2014 dans le sud de la France, en s'appuyant sur les infrastructures du 21e RIMa de Fréjus et sur le chalet de Beuil. Il s'agissait d'un stage pour permettre à des blessés, souffrant principalement de stress post-traumatique, de redécouvrir le « métier » avec des activités sportives (marche, cyclisme, accrobranche, escalade, canyoning, voile) et militaires (parcours mangrove), le tout organisé et encadré par la Cellule d'aide aux blessés de l'armée de terre (CABAT).

Dépassement de soi, esprit d'équipe, entraide, frisson, voilà ce qui était au programme pour permettre à ces militaires de se reconstruire et de se réinscrire dans un « parcours militaire ».

Bravo à eux pour avoir surmonté tous ces obstacles, bravo à la CABAT pour avoir conçu et organisé ce stage remarquable qui a été, bien évidemment, financé par Terre Fraternité !

Bravo aussi aux encadrants et aux visiteurs, comme le Gouverneur militaire de Paris qui n'a pas hésité à faire le difficile et boueux parcours Mangrove avec les stagiaires ! ■

DR CREBAT

DR CREBAT

> Cérémonie de remise des sabres et casoars à la 54e promotion de l'EMIA et à l'ESM le samedi 15 novembre 2014

La cérémonie de remise des sabres et casoars, présidée par le général d'armée Jean-Pierre Bosser chef d'état-major de l'armée de Terre, s'est tenue aux ESCC le samedi 15 novembre 2014.

Rassemblés sur la cour Rivoli, les élèves-officiers du 3e bataillon de l'ESM, de la section des officiers sur titre du 1er bataillon, et de la 2e brigade de l'EMIA ont successivement reçu des mains de leurs parrains, pour les uns le shako orné du casoar, pour les autres le sabre d'officier, symbolisant ainsi leur entrée dans le corps des officiers.

S'adressant à eux, le général Bosser a d'abord rappelé l'exigence qui devait être la leur : *« Sachez honorer le sillon que vos anciens ont tracé. Les Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan suscitent l'admiration du monde entier », a-t-il notamment déclaré.* ■

Rassemblés sur la cour Rivoli, les élèves-officiers du 3e bataillon de l'ESM, de la section des officiers sur titre du 1er bataillon, et de la 2e brigade de l'EMIA ont successivement reçu des mains de leurs parrains, pour les uns le shako orné du casoar, pour les autres le sabre d'officier, symbolisant ainsi leur entrée dans le corps des officiers.

© ESCC / DIRCOM - PHOTOS MAJOR HERVE KERAVAL ET ADC ALAIN CARLO

...

DR 54e PROMOTION

Chers cadets de la 54e promotion, La cérémonie des sabres est celle qui traditionnellement reste dans les mémoires comme la plus belle et la plus émouvante pour les élèves officiers de l'école militaire interarmes. Elle marque le terme d'une première étape. Elle balise un chemin – votre scolarité – tout au long duquel vous serez initiés aux valeurs de l'officier qui devront être vôtres et que le destin se chargera surement d'éprouver. Ayez donc conscience qu'il ne s'agit là que d'un début et qu'il vous faudra encore consentir de grands efforts pour être les chefs que vous avez voulu devenir en intégrant notre École, votre École.

Ce soir, vos sabres d'officiers vous seront remis des mains de vos parrains. Cet acte et l'ensemble de la cérémonie qui l'accompagne sont chargés de symboles qui doivent vous toucher et générer en vous la réflexion indispensable à qui est amené à être confronté, au service de son pays, à des situations paroxystiques.

L'humilité de votre agenouillement, le poids des responsabilités se posant sur vos épaules lors de votre adoubement, la force qui se dégage de la promotion se relevant d'un bloc sont autant de gestes qui seraient vains si vous n'y mettiez pas tout le sens de votre engagement, quotidiennement renouvelé par votre investissement dans votre formation.

Chers cadets, gardez ancrés dans votre mémoire ces instants solennels, et méditez en le sens, aussi souvent que nécessaire. ■

Lieutenant-colonel Philippe Payré
commandant le bataillon de l'École militaire interarmes

DR 54e PROMOTION

Hommages

> Portraits d'officiers

Le général Michel Lafitte (TDM-ESMIA-Maréchal de Lattre -1951/52)

Engagé volontaire au 405e régiment d'artillerie antiaérienne à Hyères le 6 avril 1949, il est rapidement promu sous-officier. Repéré par ses supérieurs, il est admis à l'Ecole Spéciale Militaire Interarmes (ESMIA), promotion Maréchal de Lattre, le 1er octobre 1951. En octobre 1952, il est affecté au 12e régiment d'artillerie coloniale à Toulouse.

L'officier Michel Lafitte rejoint, en août 1955, le 10e régiment colonial interarmes (RCIA) de Thiès au Sénégal. Il participe aux opérations dans le désert mauritanien où il est cité une première fois à l'ordre de la division.

De juillet 1958 à septembre 1961, il sert en Algérie au sein des 12e et 7e régiments d'artillerie de Marine stationnés à Mostaganem et Colomb-Béchar. Il y obtient la croix de la valeur militaire avec deux citations à l'ordre de la brigade.

A l'issue il rejoint à nouveau le Sénégal pour commander une batterie au sein du 6e régiment d'artillerie coloniale.

En 1964, il est affecté comme professeur instructeur au sein de l'École de spécialisation d'artillerie antiaérienne (ESAA) à Nîmes. En juillet 1970, il est affecté au 41e régiment d'artillerie de Marine à La Fère comme chef du bureau instruction du régiment. De 1972 à 1975, il sert à l'état-major du général commandant supérieur du groupe Antilles Guyane, comme chef du 1er bureau.

En 1975, il est affecté de nouveau à Nîmes à l'école d'application de l'artillerie sol-air (EAASA) pour y commander la division de formation.

En juillet 1979, il rejoint le bureau Troupes de Marine de la DPMAT à Paris pour prendre en charge la section militaire du rang, puis seconder le chef de bureau. Il est promu colonel le 1er avril 1981.

Le 5 août 1985, il est chargé de mission Défense à l'office national de l'action sociale, éducative et culturelle auprès du secrétariat d'État chargé des rapatriés.

Promu général de brigade le 23 octobre 1987, il quitte le service actif et se retire à Espéraza dans l'Aude, son village natal. Il décide alors de se consacrer à ses concitoyens en se présentant aux élections municipales. Il est élu premier magistrat de sa ville en septembre 1989, fonction qu'il occupera

DR

Le Général Michel Lafitte, président du groupement de l'Aude de 1987 à 2000.

pendant 19 années consécutives. Il sera président du Groupement de l'Aude (11) de 1987 à 2000

Officier de la Légion d'Honneur, commandeur de l'ordre national du Mérite, croix de la valeur militaire (cité 3 fois), chevalier des Palmes académiques, officier de l'ordre du Lion (Sénégal), le général Michel Lafitte aura témoigné tout au long de sa carrière des vertus majeures de l'officier : rigueur morale et professionnelle, amour de l'homme et passion de son métier.

Le général de brigade Michel Lafitte nous a quittés le 14 février 2014. ■

DR

Mme Lefort fut décorée par le président Valéry Giscard d'Estaing.

Le lieutenant Suzanne Rouquette-Lefort

Le lieutenant Suzanne Rouquette-Lefort, veuve du général Lefort, que nous avons présentée dans le dossier *« les femmes d'officier » (N° 185 de juin 2014)* est décédée à l'âge de 102 ans. Pour mémoire, nous rappelons qu'elle s'est engagée comme volontaire en 1943, qu'elle a participé aux combats en Algérie-Tunisie, en Corse et qu'elle a fait la campagne de France (où elle a été grièvement blessée). En Indochine, où elle suit son mari (le futur GCA Lefort), elle crée un dispensaire. En Algérie, elle assiste son mari. Après le décès de ce dernier, elle rejoint l'AGPM où elle fonde l'entraide AGPM et AGPM famille.

Elle est la marraine de la promotion OAEA 2004 – 2005.

Fidèle adhérente de L'Épaulette, elle en était la doyenne. ■

DR

Le Général Yves de Haldat du Lys.

Le Général Yves de Haldat du Lys - Promotion de l'ESMIA « Ceux de Dien Bien Phu » (1953-54).

Le Général Yves de Haldat du Lys était né le 24 juin 1930 à Nancy. Il est décédé à Lyon le 8 septembre 2014. La messe de funérailles, en l'église de Montagny, a été célébrée par le Père Pinçon, assisté du Père Pillot, son camarade de longue date.

Incorporé au 4e régiment de Cuirassiers en octobre 1950, il entre à l'ESMIA en septembre 1953 et choisit l'Infanterie en septembre 1954. Affecté en Algérie, il est blessé en 1956. En 1958, il rejoint la Légion Etrangère où il connaîtra plusieurs affectations (1er RE, 4e Cie saharienne portée de la Légion Etrangère, 2e REI). Il est commandant du Camp de la Courtine de 1977 à 1979, Major de Garnison à l'état-major de Lyon de 1979 à 1983, Délégué Militaire Départemental, adjoint au général commandant la 7e DB à Vesoul de 1983 à 1987. Le Général de Haldat du Lys termine sa carrière à la tête de la 127e Brigade de Zone à Lyon.

Le général de Haldat du Lys était titulaire de 4 citations et Commandeur de la Légion d'Honneur. ■

70e anniversaire

> Le débarquement de Provence le 15 août 1944

Source : « Les chemins de mémoire »

DR SHD

Le général de Lattre, le général de Larminat et des officiers d'état-major sur le bâtiment qui les amène en France.

Ainsi que nous l'annoncions dans notre numéro précédent, nous vous présentons ici le débarquement de Provence. Point de départ de l'épopée fantastique de la Première armée française jusqu'en Allemagne.

Nous reproduisons quelques extraits et photos de la présentation remarquable disponible sur le site « Les chemins de mémoire » (http://www.cheminsdememoire.gouv.fr).

Débarquement et libération

Dès la conférence de Québec (août 1943), un plan américain de débarquement en Provence, complémentaire de celui de Normandie, a été étudié.

Lors de la conférence de Téhéran (novembre 1943), Staline s'est montré d'accord avec ce plan dont l'application soulagerait d'autant le front soviétique. Churchill y est opposé, lui préférant la priorité aux opérations déjà engagées en Italie, pour attaquer directement le Reich par le sud. C'est finalement le président Roosevelt qui tranche, en faveur de la solution américaine.

Ce sera l'opération Anvil, rebaptisée Dragoon, qui a pour buts de fixer des troupes ennemies, de disposer de ports en eau profonde, de protéger ensuite le flanc droit de l'armée américaine venant de Normandie. La présence des hauts-fonds, la disposition des batteries ennemies, ont déterminé le choix des plages du débarquement.

Le jour J a été fixé au 15 août 1944.

Le commandant suprême du théâtre d'opérations méditerranéen est alors le général britannique Wilson. La 7e armée américaine, que commande le général Patch, va constituer le corps expéditionnaire. Elle est composée du 6e corps d'armée (général Truscott) et d'une division aéroportée (général Frederick). Elle comprend également l'armée B placée sous les ordres du général de Lattre de Tassigny, officier déjà auréolé d'une légende de fonceur et d'homme de panache. Pour la suite des événements, de Lattre a aussi un avantage : il connaît le rôle que peuvent jouer les maquis implantés sur le territoire français.

Un compromis a précisé la situation des troupes françaises : le général Patch les commandera lors de la première phase de l'opération, le général de Lattre en assumera le commandement tactique dès leur engagement. L'armée B regroupe cinq divisions d'infanterie, deux divisions blindées, deux groupements de tabors et plusieurs éléments de réserve non endivisionnés. S'y retrouvent les combattants du corps expéditionnaire qui s'est couvert de gloire en Italie et des soldats fraîchement embarqués en Afrique du Nord : Français de souche, soldats musulmans d'Algérie, de Tunisie, du Maroc, troupes venues d'Afrique Occidentale française, d'Afrique Equatoriale française, etc.

600 bateaux de transport, 1270 péniches, vont faire débarquer cette force terrestre sous la protection de 250 navires de guerre (dont 14 français) constituant la

Carte du débarquement et bataille de Provence 15-28 août 1944.

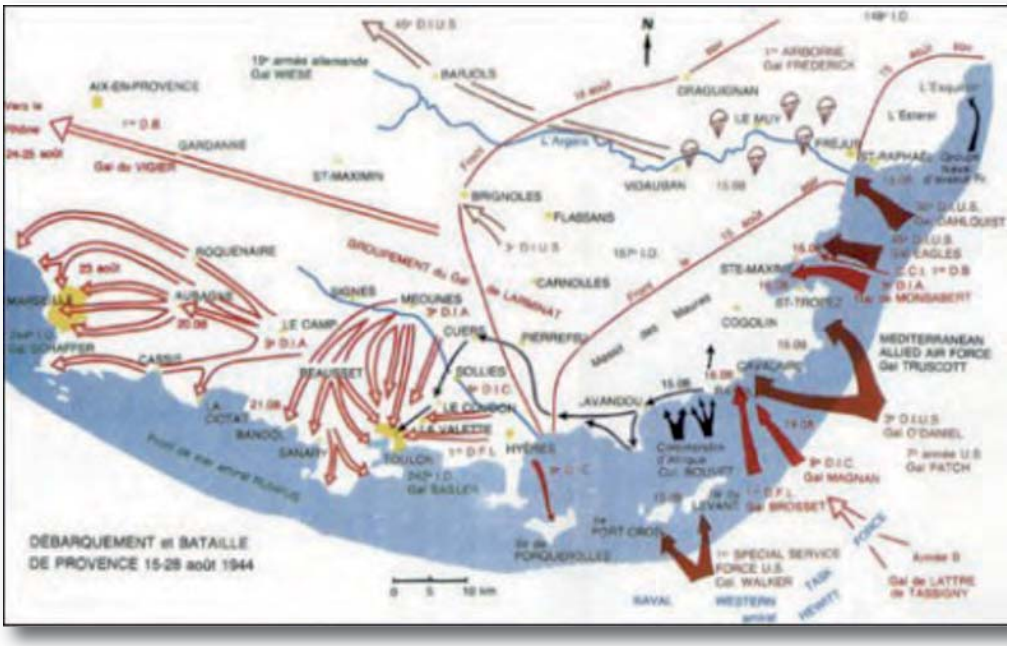

DR

« Naval Western Task Force » de l'amiral américain Hewitt, appuyée par les avions de la « Mediterranean Allied Air Force » (2000 appareils) du général américain Eaker.

Le soir du 14 août, les Forces Françaises de l'Intérieur reçoivent de Londres trois messages dont le dernier, « le chef est affamé », signifie le lancement des opérations.

Avec l'aide des résistants locaux, ils vont verrouiller les voies d'accès aux zones de débarquement. À l'aube, un terrible bombardement aérien et naval s'abat sur la côte, écrasant les positions allemandes tenues par la 242e division du général Basler.

À 8 heures du matin, les vagues d'assaut américaines des 3e DIUS (général O'Daniel), 36e DIUS (général Dahlquist) et 45e DIUS (général Eagles) s'élancent des péniches de débarquement pour prendre pied, entre Cavalaire et Saint-Raphaël, sur les plages aux noms de code respectifs d'Alpha, de Camel et de Delta.

Parmi ces soldats se trouvent les Français du Combat Command 1 (CC1) du général Sudre. Au soir du 15 août, deux têtes de pont sont assurées de part et d'autre de Fréjus. Sur près de 100 000 hommes débarqués, on compte un millier de tués et disparus dans les rangs alliés. Le lendemain, le gros de l'armée B débarque : la 1re DFL à Cavalaire, la 3e DIA à la Foux... Le 17 août, de Lattre installe son PC à Cogolin. ■

Petites histoires d'hiver

> Chronique historique du SHD par le Lcl Plantec

> Retrouvez toute la chronique sur le blog / http://alphacom.unblog.fr

11 novembre 1918 : signature de l'armistice (Rethondes). Signé à l'aube en forêt de Compiègne, l'arrêt officiel des combats entre en vigueur à 11h00. Le traité de paix ne sera quant à lui signé que le 28 juin 1919 à Versailles. Les armes se taisent après plus de 4 années de guerre et 9 millions de morts au total.

4 novembre 1956 : l'armée soviétique matte la tentative de révolution hongroise (Budapest). Cherchant à s'échapper de l'emprise soviétique, les Hongrois font pression sur leur nouveau chef du gouvernement, Nagy. Ils réclament plus de liberté et obtiennent même la sortie du pacte de Varsovie. C'en est trop pour Moscou qui envoi 2000 chars rétablir l'ordre chahuté depuis le 23 octobre. La répression fait de nombreux morts (2 à 3000) dans la capitale et en province. Nagy est fusillé en 1958. L'Occident proteste mais n'intervient pas : la guerre froide bat son plein.

4 novembre 1979 : prise d'assaut de l'ambassade américaine de Téhéran (Iran). Les Iraniens séquestrent jusqu'en 1981 les 52 américains de l'ambassade.

24 octobre 1945 : naissance officielle de l'ONU. Si la Charte de San Francisco a été signée le 26 juin 1945, la naissance effective de l'ONU a lieu au moment de la ratification par la plupart des Etats membres.

25 septembre 1513 : découverte du Pacifique. Le conquistador espagnol Vasco Nunez de Balboa conduit une expédition à pied à travers l'actuel Panama et découvre l'Océan Pacifique qu'il baptise alors Mer du Sud.

20 septembre 1792 : bataille de Valmy. Les généraux Kellermann et Dumouriez obligent le duc de Brunswick à se replier contre toute attente. En effet, les troupes aguerries de l'ennemi auraient dû, en toute logique, bousculer les Français et gagner Paris. La bataille se limite donc à un échange d'artilleries relativement peu meurtrier. L'enthousiasme patriotique des français suscité par la bravoure de Kellermann, l'artillerie récente créée par Gribeauval et la dysenterie chez les austro-prussiens, peuvent expliquer la retraite des troupes venues au secours de la monarchie française. Elle est devenue le symbole de la victoire obtenue par le sursaut des citoyens prenant les armes.

18 septembre 1811 : création du bataillon de sapeur-pompier de Paris. Napoléon Ier mécontent du manque de professionnalisme et de réactivité des Gardes-pompes (corps civil créé en 1716) notamment lors de l'incendie de l'ambassade d'Autriche (juillet 1810), décide de créer un bataillon militaire de sapeur-pompier sous l'autorité du préfet de Paris. Il signe le décret que lui propose son ministre de l'intérieur, instaurant cette particularité qui est la solution permettant à la BSPP de remplir encore ses missions quotidiennes aujourd'hui.

24 septembre 1853 : les Français prennent possession de la Nouvelle-Calédonie. Au nom de Napoléon III, le contre-amiral Février-Despointe déclare françaises ces îles découvertes par James Cook en 1774. Elles servent de bagne à la métropole, accueillent des Alsaciens et Lorrains après la défaite de 1871 et deviennent un des principaux centre de production de nickel. Les années 1980 voient se détériorer les relations entre Kanaks et Caldoches au point que la date du 24 septembre est considérée par certains Kanaks comme un jour de deuil. L'affaire de la grotte d'Ouvéa en 1988 a conduit aux accords de Matignon qui instaurent un processus de transfert de compétences. Un nouveau référendum pour l'autodétermination devrait être organisé après 2014.

25 septembre 1845 : bataille de Sidi Brahim (Algérie). Le 8e bataillon de chasseurs à pied et le deuxième escadron du 2e régiment de hussards, soit au total 450 hommes attaquent, sur ordres mais inconsidérément, les 6000 hommes d'Abd el Kader. Les 82 français survivant à l'assaut se replient dans un marabout où ils résistent héroïquement à l'ennemi pendant deux jours. A bout de munitions et vivres, ils chargent à la baïonnette et 16 d'entre eux parviennent à traverser les défenses d'Abd el Kader le troisième jour. 11 chasseurs survivent. Le courage, l'endurance et la combattivité de ces hommes ont marqué l'armée française dans son ensemble. Chaque année, les chasseurs à pied commémorent la bataille devant le mémorial des Chasseurs situé depuis 1965 au Château de Vincennes, dans les murs du Service Historique de la Défense (SHD).

24 septembre 1914 : Genevoix est blessé (Les Éparges). Le sous-lieutenant Maurice Genevoix est blessé au ventre et se croit mort avant de réaliser que la balle a été déviée par un bouton de sa capote. La description qu'il fait de cet instant dans *« La mort de près »* est saisissante. 7 mois plus tard, ce sont 3 balles qui l'atteignent et cette fois le blessent très grièvement.

24 septembre 1982 : arrivée la FMSB à Beyrouth (Liban). Suite aux massacres de Sabra et Chatila, commis quelques jours plus tôt, la FMSB (force multinationale de sécurité à Beyrouth) est dépêchée en urgence au Liban. ■

Août 1944. Débarquement allié sur la Plage de Dramon.

DR WIKIPEDIA LIBRE DE DROIT

> Cérémonies de commémoration de l'armistice de la guerre de Corée

Participation française au Korean Youth Peace Camp à Séoul du 23 au 29 juin 2014

« L'été 2014 a été pour la Corée du sud, comme pour la France, un moment de festivités commémoratives, riches en symboles et en émotions afin de rappeler à son peuple et à ses alliés « la guerre oubliée » qui a déchiré la péninsule coréenne de 1950 à 1953. Le gouvernement coréen a invité au mois de juin dernier une centaine de jeunes gens descendants d'anciens combattants des 21 pays ayant participé au nom de l'ONU à la guerre de Corée de venir participer aux commémorations grâce à son programme international baptisé « Youth Peace Camp ». Parmi ces jeunes gens se trouvaient deux étudiants français qui ont pu honorer le souvenir des 300 soldats Français du bataillon de Corée qui sont tombés pendant ce conflit. Le compte rendu qui suit montre combien la France doit être fière de ses soldats qui ont combattu, il y a plus de 60 ans, pour la liberté de la Corée du sud sous l'égide des Nations Unies ».

DR PROMOTION CENTENAIRE

Emilie Meisel, petite-fille du capitaine Jozan, et Alexandre Fauvell-Champion, petit-fils du colonel (er) Fauvell-Champion devant la plaque commémorative où figurent tous les noms des 300 soldats français tombés en Corée entre 1950 et 1953.

Petit-fils du colonel (er) Vincent Fauvell-Champion, vétéran du bataillon français en Corée lors de la guerre qui a déchiré ce pays de 1950 à 1953, j'ai eu l'immense opportunité de me rendre du 23 au 29 juin 2014 à Séoul, pour assister aux cérémonies de commémoration de l'armistice.

M'étant beaucoup informé au préalable sur cette guerre à laquelle a participé mon grand-père il y a plus de soixante ans, je mesurais le grand honneur qu'offrait le gouvernement coréen aux descendants de vétérans des 21 pays ayant participé au nom de l'ONU à la guerre de Corée de venir participer aux commémorations grâce à son programme international du *« Youth Peace Camp ».*

Dès mon arrivée à l'aéroport international d'Incheon, j'ai été frappé par la modernité et la beauté de ce pays qui, 60 ans auparavant avait été ravagé par une terrible guerre. Mes compagnons du *Youth Peace Camp 2014* partageaient tous le même avis, et c'est véritablement impressionnés que nous nous sommes rendus à Séoul, la capitale du pays, qui avec ses nombreux gratte ciels, ses magnifiques monuments et son patrimoine exceptionnel, fait à mon sens, partie des villes les plus belles et les plus modernes du Monde.

C'est aux côtés de vétérans de la guerre de Corée, majoritairement américains et coréens, que nous avons assisté aux cérémonies de commémoration de la guerre. D'abord au *Seoul National Cemetary,* puis au Gymnase Olympique de Séoul. Ces cérémonies très touchantes témoignent de la gratitude qu'ont toujours les Coréens envers les pays membres des forces de l'ONU venus se battre pour la défense de la liberté de leur pays. Nous nous sommes également rendus aux monuments aux morts, ou nous nous sommes tous recueillis devant les plaques de nos pays respectifs.

J'ai personnellement eu l'immense privilège de participer au banquet de remerciements offert en l'honneur des vétérans, ou j'ai pu m'asseoir à la « Head Table », aux côtés de présidents d'associations de vétérans, de généraux en retraite, ainsi que de Madame Park Geun-Hye, présidente de la Corée du Sud. Ce fut pour moi un honneur d'assister à ce banquet, au cours duquel j'ai eu le privilège de converser avec Madame Park, de pouvoir la remercier personnellement pour ce voyage qu'offre le gouvernement coréen aux petits enfants de vétérans. Je lui fis également part de mon enthousiasme de visiter ce magnifique pays devenu, malgré un passé difficile, l'un des plus grands pays au monde, et un véritable exemple à suivre pour de nombreux autres pays.

Mes compagnons du *Youth Peace Camp* et moi-même nous sommes également rendus à la *DMZ*, plus particulièrement à la *Joint Security Area.* La visite du 3ème tunnel construit par la Corée du Nord, découvert en 1974 et qui avait pour vocation d'envahir la Corée du Sud, ainsi que les explications offertes par les guides m'ont réellement permis de mieux comprendre la fracture qui perdure entre les deux Corées.

C'est avec une grande tristesse que nous nous sommes tous dit au revoir le 29 juin, après une semaine passée à très grande vitesse, mais que je n'oublierai jamais. La Corée à été pour ma part, une expérience inégalée, riche en découvertes (notamment sur la culture, l'histoire et la gastronomie coréenne) et riches en émotions. J'ai bien l'intention de m'y rendre à nouveau dans le futur.

Je tiens à remercier vivement le gouvernement coréen qui a travaillé pour rendre ce voyage possible, j'en suis extrêmement reconnaissant, et je tiens également à remercier nos accompagnateurs coréens du *Youth Peace Camp 2014,* qui ont permis de rendre cette semaine inoubliable. ■

DR PROMOTION CENTENAIRE

Au centre, Mme Park Geun-Hye, présidente de la Corée du Sud lors du chant patriotique du 25 juin 1950.

Alexandre Fauvell-Champion, petit-fils du LCL (er) Vincent Fauvell-Champion (EMIA 1981-1982 promotion Centenaire).

> EIIL : une révolution tactique ?

ou l'infanterie légère à l'âge global

par Bernard Wicht sur proposition du Colonel Chalmin

La récente invasion de l'Irak par les troupes de l'EIIL (Etat Islamique en Irak et au Levant) cache-t-elle une révolution au niveau tactique ? Car, c'est la première fois qu'une guérilla parvient à un tel résultat : non pas la défense d'un terrain difficile d'accès (zone urbaine ou montagneuse, jungle), mais l'occupation offensive d'un vaste territoire. Les opérations de l'EIIL se sont en effet déployées en terrain désertique, avec de l'infanterie légère exclusivement, sans char, sans artillerie et sans appui aérien. Rappelons que, jusque là, une guérilla qui passait à l'offensive devait se transformer en armée conventionnelle : par exemple, le Nord-Vietnam doit s'équiper en chars, transports de troupes blindés et artillerie lourde pour conquérir le Sud-Vietnam ; le Polisario doit faire de même pour attaquer le Mur construit par les Marocains au Sahara occidental. Certes, l'armée irakienne organisée à l'occidentale avec des procédures rigides, n'a pas opposé beaucoup de résistance. Néanmoins, le gain territorial obtenu par les djihadistes est considérable ; il se mesure à l'échelle de deux pays (Syrie et Irak). De plus, l'offensive de l'EIIL semble conduire à une redistribution radicale des cartes au Moyen-Orient : notamment, création probable d'un Kurdistan indépendant, morcellement potentiel de l'Irak et de la Syrie.

C'est donc au regard de l'ampleur des conséquences de cette opération réalisée uniquement par des unités légères que nous avançons l'idée d'une « révolution tactique ». Que faut-il entendre à cet égard ? De notre point de vue, trois aspect entrent en considération : la maturation des tactiques dites « asiatiques » ; la rupture avec la technologie ; la nouvelle forme transnationale de l'organisation militaire.

Premièrement, depuis près d'un demi-siècle, les différentes armées confrontées à un adversaire disposant d'une puissance de feu « illimitée » ont développé des tactiques visant autant que possible à annuler ce différentiel de puissance et à rétablir un équilibre permettant de se battre à « armes équivalentes ». Ces tactiques se caractérisent par la recherche de l'imbrication, l'utilisation du micro-terrain, la dispersion et la manoeuvre des petits échelons (niveau groupe de combat et section). Si nous parlons ici de « révolution tactique », c'est parce que nous considérons que les opérations de l'EIIL montrent que ces tactiques ont désormais atteint leur maturité en ne se limitant plus à la défensive et à l'annulation du différentiel de puissance, mais en permettant dorénavant l'action offensive à grande échelle.

Si cette opinion est correcte, elle va impliquer alors une réorientation des armées régulières occidentales et ouvre sans doute la voie, à terme, pour une réactualisation du citoyen-soldat (2.0). Nous y reviendrons en fin d'exposé. Auparavant, il importe cependant de présenter la spécificité de ces tactiques afin de bien saisir en quoi il est légitime d'évoquer une révolution.

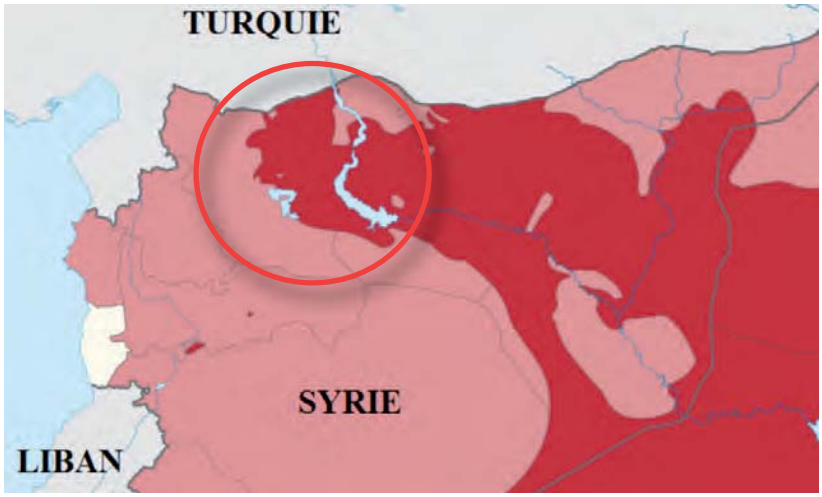

Celles-ci ont été principalement mises au point par ceux qui ont dû affronter la puissance de feu américaine, les Japonais à partir de 1943, les Chinois et les Nord-Coréens pendant la Guerre de Corée, les Nord-Vietnamiens pendant la Guerre du Vietnam : d'où leur désignation « asiatique ». Elles ont été reprises ensuite par tous les combattants se trouvant dans une situation similaire – devoir faire face à une puissance de feu largement supérieure, « à l'américaine » : les Pasdarans iraniens lors de la Guerre Iran-Irak, les Moudjahidins afghans contre les Soviétiques, les Tchétchènes contre les Russes, le Hezbollah contre Israël et, aujourd'hui, Al Quaida en Irak et en Afghanistan.

Ces tactiques ne sont toutefois pas une spécificité asiatique ni orientale. Leur origine remonte à la Première Guerre mondiale avec la création des *Stosstruppen* au sein de l'armée allemande. Constatant l'échec et le coût humain des attaques frontales d'infanterie face à un ennemi enterré, les Allemands développent des procédés d'infiltration basés non plus sur l'attaque massive mais sur le *swarming* de plusieurs groupes de combat qui progressent en utilisant le micro-terrain (fossés, lit de ruisseaux, cratères d'obus, autres couverts), qui cherchent à contourner les positions défensives de l'adversaire pour s'enfoncer dans la profondeur du dispositif et attaquer les postes de commandement, les armes d'appui ou les dépôts. Ce nouveau procédé de combat conduit à articuler les combattants en groupes d'une dizaine d'hommes conduits par un sous-officier. L'armement subit aussi une transformation. La priorité est donnée aux armes de combat rapproché : grenade, pistolet, couteau, apparition des mitrailleuses légères, des mitraillettes, du lance-flamme et du canon d'infanterie. Le but est de donner au fantassin à la fois une grande mobilité (articulation en groupe de combat) et une grande puissance de feu à courte portée (armes susmentionnées). L'adoption de *l'Auftragstaktik* rend le *swarming* non seulement possible mais efficace : les groupes connaissent l'objectif à atteindre et les fuseaux de progression, mais restent complètement libre du choix de leur itinéraire et des actions à mener pour y parvenir. L'initiative appartient au chef de groupe (sous-officier), le chef de section (lieutenant) se concentre « sur ses jumelles » afin de découvrir le contour précis des positions ennemies et de pouvoir ainsi orienter ses groupes dans le terrain. En défense, les Stosstruppen renoncent aux dispositifs linéaires de tranchées pour privilégier des positions échelonnées en profondeur et situées dans les accidents de terrain, en contrepente ou dans les cratères d'obus afin d'échapper à l'observation et à la reconnaissance adverses. Chacune de ces positions dispose d'un chemin de repli permettant aux combattants de l'évacuer lorsque la pression de l'attaquant est trop forte et de la réoccuper ensuite, par exemple de nuit lorsque l'assaillant est épuisé par son attaque précédente. De la sorte, les *Stosstruppen* mènent un combat très mobile tant dans l'offensive que dans la défensive, en utilisant à fond le micro-terrain pour échapper au maximum aux effets des armes lourdes.

Les tactiques des Japonais, Chinois, Nord-Coréens, Nord-Vietnamiens, Tchétchènes, du Hezbollah ou des djihadistes s'inscrivent pleinement dans cet héritage ...

> EIIL : une révolution tactique ?

ou l'infanterie légère à l'âge global

... des *Stosstruppen*. Présentons-en les caractéristiques principales :

• infanterie légère équipée généralement d'armes d'origine soviétique telles que, fusil d'assaut AK-47, lance-roquette RPG-7, fusil mitrailleur RPD et PKM, fusil de précision Dragunov, mitrailleuse lourde Dschk, ainsi que des explosifs divers (mines, bombes, IED) ;

• actions décentralisées de petites équipes utilisant la surprise, la déception et une grande puissance de feu à courte distance (le RPG-7 joue un rôle majeur à cet égard) ; équipe composée d'environ 4 hommes (RPG, Dragunov, RPD, AK) donnant une certaine autonomie pour un combat mobile[1] ;

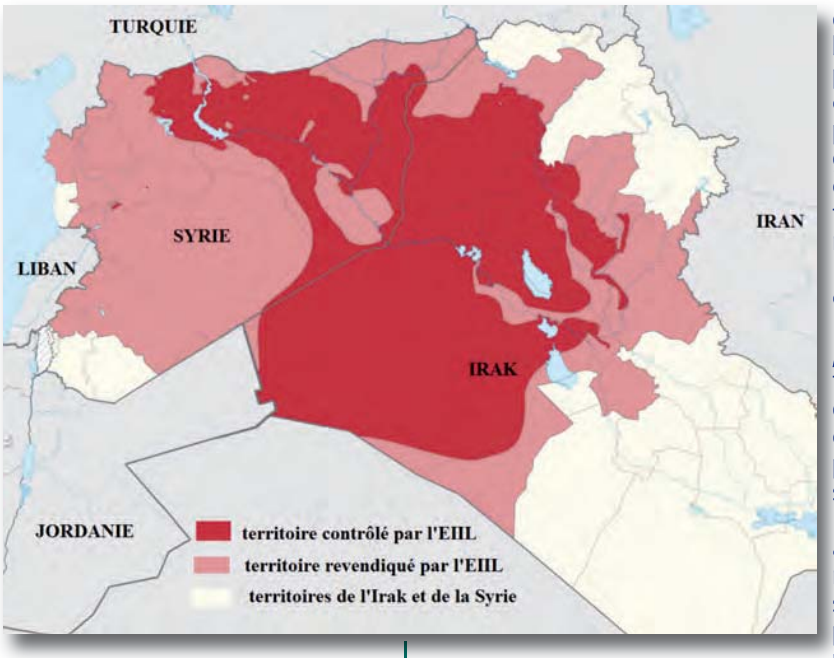

• actions très soigneusement préparées et répétées sur maquettes, fondées sur une collecte de renseignements précis via patrouilles, prisonniers et auprès de la population civile ;

• déplacement et approche par infiltration en utilisant le micro-terrain, la nuit et en fonction des renseignements obtenus ;

• attaque d'une localité selon la technique de la « fleur de lotus », c'est-à-dire infiltration en différents points par les équipes susmentionnées se rejoignant au centre de la ville pour faire « éclater » le lotus au cœur du dispositif ennemi ;

• instruction et entraînement à base de scénarios correspondant à l'opération prévue ; scénarios répétés à de nombreuses reprises par les combattants, organisation des troupes en fonction de l'opération (embuscade, raid ou défense) ; cette organisation ad hoc calquée sur le scénario adopté accroit encore la mobilité de l'unité engagée[2] ;

• avec Al Quaida, apparition d'un système d'instruction-entraînement open source ; des sites sur le net contiennent des manuels et des expériences de guerre dans lesquels les combattants peuvent puiser les informations dont ils ont besoin pour leurs opérations.

L'insistance de ces tactiques sur le renseignement, l'action décentralisée de petites équipes et l'utilisation du micro-terrain (infiltration) permettent de suppléer l'absence de moyens lourds. Soulignons encore une fois que le but systématiquement recherché est le combat rapproché, autrement dit amener l'ennemi « à portée de sabre ». Une des procédures privilégiées en la matière consiste à attirer l'adversaire dans une kill zone constituée soit par une embuscade, soit par des IED. D'ailleurs, cette infanterie légère est en mesure de demeurer inaperçue jusqu'au contact. L'engagement du combat se faisant à très courte distance, l'imbrication empêche l'adversaire d'utiliser sa puissance de feu. C'est ainsi que les Tchétchènes ont pu reprendre Grozny pourtant occupé par des troupes russes supérieures en nombre.

> Pour s'en faire une meilleure idée, il est possible de visionner quelques scènes du film *The Hunted (de William Friedkin, 2003)*. Infiltration : on commence par voir une petite équipe de commandos profitant d'un bombardement et de la panique de la population civile cherchant à échapper à la tuerie pour se glisser comme des ombres, en se fondant littéralement dans les ruines et les gravats, à l'intérieur du poste de commandement adverse. *Kill zone et combat rapproché :* on retrouve plus tard un de ces commandos (revenu à la vie civile entretemps) affrontant en pleine forêt deux chasseurs lourdement armés. Equipé très légèrement et armé d'un couteau seulement, il profite de l'épaisseur de la végétation pour les harceler à bout portant et les attirer dans une chausse-trappe qu'il a soigneusement préparée. Déstabilisés par ces manœuvres, bloqués par le piège dans lequel ils se sont pris les pieds (au sens propre), les chasseurs se trouvent alors à la merci de sa lame.

Comme en témoignent les premières relations, l'EIIL procède exactement de la même façon : « En général, les insurgés font exploser une voiture piégée à proximité de leur attaque, ce qui a pour effet de disperser les soldats… Puis les fous furieux arrivent dans leurs 4x4 en mitraillant tout sur leur passage. C'est la débandade ». Ou encore, « la tactique des insurgés est de harasser les militaires par des opérations menées par des petits groupes qui préparent ainsi la grande attaque »[3]. Dans ces brèves descriptions, on note immédiatement l'utilisation des méthodes précitées : puissance de feu à courte distance, utilisation de la diversion-déception (explosion de la voiture piégée), action décentralisée de petites équipes *(swarming)*.

Deuxièmement, ces tactiques rompent avec l'approche essentiellement technologique. L'excellence et la réussite ne reposent plus sur un matériel sophistiqué, mais sur la préparation minutieuse, la compétence des combattants et l'initiative des petites unités. De notre point de vue, c'est là que réside le deuxième facteur autorisant à parler de révolution. Car, à l'heure des drones-tueurs, des bombes intelligentes, de la numérisation du champ de bataille et de l'omniprésence de l'électronique y compris dans l'équipement individuel du soldat, le succès fondé sur le savoir-faire du combattant individuel se place en porte à faux complet par rapport à l'approche technologique de la guerre adoptée par les armées occidentales. Il confirme également le pronostic de Martin Van Creveld considérant, en 1991 déjà : « les armements modernes sont devenus si coûteux, si rapides, aveugles, impressionnants, encombrants et puissants qu'ils entraînent à coup sûr la guerre contemporaine dans des voies sans issues, c'est-à-dire dans des milieux où ils ne fonctionnent pas »[4].

La révolution technologique des armements (Revolution in Military Affairs) n'a pas abouti … si ce n'est à grever des budgets militaires déjà faméliques, forçant les Etats à privilégier le matériel plutôt que les effectifs, à supprimer des unités au profit de l'acquisition des technologies de pointe. La RMA a aussi

provoqué une centralisation quasi totale de la conduite du combat enlevant aux petits échelons toute liberté de manœuvre. En revanche, les tactiques considérées ici font preuve de leur efficacité. De plus, en ne se limitant plus uniquement à la posture de résistance face à un adversaire matériellement supérieur, elles ouvrent la possibilité de conquêtes territoriales comme vient de le faire l'EIIL. On peut suggérer dès lors qu'elles ont atteint leur « masse critique », qu'elles sont suffisamment bien maîtrisées pour entreprendre des actions offensives comme on vient d'y assister en Irak.

Troisièmement, avec l'EIIL on est témoin de la naissance d'une véritable « force armée transnationale » : les hommes qui la composent ont combattu en Libye, au Mali, certains ont fait l'Irak et leurs chefs l'Afghanistan. Ils sont capables de se déplacer, en toute liberté et en toute discrétion, dans cette immense zone allant du Sahara à l'Hindukusch, de se réunir en un lieu déterminé et d'y faire venir des armes via le trafic illégal. Certains géographes ont dessiné la carte de ces autoroutes de l'insurrection dans la région susmentionnée[5] ; les combattants y circulent « en civil » sans se faire repérer en se joignant aux flux de réfugiés ou en empruntant les circuits commerciaux. Ce caractère transnational est particulièrement frappant si on le compare, une fois encore, aux interventions des armées occidentales nécessitant avions gros porteurs, grandes bases aériennes et chaîne logistique complexe. Là également, la référence à Van Creveld s'impose : « Les lignes de communication seront détruites par coups de main rapides, les bases remplacées par des caches et des dépôts, les vastes objectifs géographiques, par une prise en main des populations au moyen de la propagande et de la terreur »[6].

L'armée de EIIL apparaît ainsi taillée pour notre monde global : un monde où les frontières ont perdu leur importance, où les territoires sont fragmentés (les zones de chaos côtoyant les technoparcs), où l'entropie croit au fur et à mesure que l'économie grise gagne du terrain et, surtout, où les Etats tendent à devenir des coquilles vides et les sociétés de plus en plus hétérogènes. Dans un tel monde, une armée de type EIIL peut agir n'importe où, sa liberté d'action apparaît sans limites. C'est une substance, une organisation informelle qui monte en puissance alors que les institutions perdent leur contenu. À titre d'exemple, elle peut se servir de l'immigration clandestine de masse pour entrer en Europe, s'y reconstituer dans certaines zones de non-droit, se financer par le trafic de drogue et s'équiper en armes et munitions à travers les réseaux mafieux.

En ce sens, on peut conjecturer que l'affirmation d'une telle forme d'organisation représente un tournant historique comparable à celui qui, entre le V^e^ et le VIII^e^ siècle, a vu l'apparition des petits cavaliers de la steppe (Vandales, Avars, Magyars) puis les Arabes, tous capables de défaire les armées d'Occident grâce à leur extraordinaire mobilité. Cette comparaison vise à mettre notre « révolution tactique » en perspective pour en dégager quelques éléments de prospective. Car, la réponse que l'Occident apporte aux invasions des cavaliers de la steppe est éclairante à plus d'un titre pour notre réalité contemporaine. Sous les coups répétés, l'Empire romain puis le monde carolingien se désintègrent laissant la place à d'autres structures sociopolitiques mieux aptes à contrer la menace. Dans la situation chaotique de cette période, les distances sont trop grandes, les communications trop primitives et les armées trop petites pour assurer une défense efficace. Dès lors, la responsabilité militaire se décentralise au niveau de l'aristocratie locale beaucoup plus à même de protéger ses domaines contre les razzias et les raids. L'historien Michael Howard relève à ce sujet : « Il n'est guère surprenant qu'un type de société capable d'assurer la survie des peuples d'Europe dans de telles conditions soit apparu : les générations ultérieures d'historiens lui donnèrent le nom de « féodalité » »[7].

Bien qu'aujourd'hui les moyens de communication et de transport aient tendance à annuler les distances, le territoire de l'Etat et le corps social qui le composent se fragmentent, le chaos s'installe progressivement dans les interstices tandis que les effectifs militaires fondent comme neige au soleil. Ceci ouvre l'opportunité à un ennemi transnational, fluide et informel de porter à nos sociétés des coups semblables à ceux des cavaliers de la steppe des V^e^-VIII^e^ siècles.

À ce stade par conséquent, on peut envisager également une réponse décentralisée, celle du citoyen-soldat 2.0. À l'ère de l'information et de l'urbanisation post-industrielle, il n'est évidemment pas possible de parler de « féodalité » pour évoquer la décentralisation de la responsabilité militaire de nos jours. C'est pourquoi nous utilisons la dénomination « citoyen-soldat 2.0 » en référence (-inverse) à l'Etat post-national et post-démocratique : il s'agit d'une extrapolation dérivant de la notion de web 2.0. Cette dernière implique l'autonomisation de l'internaute, le fait qu'il n'est plus seulement un consommateur d'informations et de données mais qu'il devient dorénavant un acteur, un producteur, grâce au téléchargement vers l'amont et au système open source. Avec le web 2.0, l'internaute peut investir le net comme un entrepreneur le marché. C'est en relation avec cette dernière évolution en date de la société de l'information que nous utilisons le terme de citoyen-soldat 2.0, à savoir celui qui évolue dans un Etat-coquille vide, qui ne peut plus compter sur cet Etat pour sa protection, qui ne peut s'appuyer sur une armée nationale pour son encadrement et son équipement et qui, suivant en cela une démarche proche de l'internaute, doit construire lui-même le récit et les valeurs nécessaires à la défense de sa vie et de ses biens. Dans ce sens, le citoyen-soldat 2.0 est un système d'arme, celui de l'infanterie légère de l'âge occidental global et de son capitalisme du désastre.

On saisit immédiatement tout l'intérêt de ce système d'arme face à l'ennemi transnational, parce que le citoyen-soldat 2.0 est, lui aussi, décentralisé et mobile, parce que lui aussi peut se servir en toute liberté des outils de notre monde contemporain (open source, méthode wiki, crowdsourcing), s'entraîner sur la base de scénarios correspondant à la réalité de la menace qu'il perçoit, parce que l'équipement dont il a besoin est déjà en vente dans le commerce (des fusils de chasse et carabines à lunette au mini-drone et ULM en passant par les talkies-walkies et les caméras de vision nocturne) – du low cost et du low tech disponibles partout et facilement remplaçables. Son intervention se fait au niveau local, en appui ou en suppléance de la police, dans un tissu urbain qu'il parcourt quotidiennement : il veille, il observe, il se prépare, il soigne ses réseaux… par conséquent, il sait pourquoi il doit se battre et quelles sont ses chances de succès !

À n'en pas douter, les armées qui demain affronteront avec succès l'ennemi transnational répondront à l'équation, citoyen-soldat 2.0 + équipements low cost-low tech + tactiques asiatiques.

Du hardware au software, de la bombe H à l'AK-47… sic transit. ■

par Bernard Wicht

1. En examinant les divers reportages, on constate que les combattants sont généralement photographiés en groupe de 3 à 6 hommes disposant la plupart du temps de ces différentes armes.
2. On en trouve une bonne illustration dans, Guillaume MARTINS, *« Organisation et tactiques des Moudjahidines (1979-1989) », La Voie Stratégique Magazine,* n° 1, septembre-octobre 2010, p. 42-49.
3. Jean-Pierre PERRIN, Reportage à Bagdad pour le journal *Libération,* publié dans *La Liberté,* 2 juillet 2014.
4. Martin VAN CREVELD, *La transformation de la guerre,* trad., Paris, éditions du Rocher, 1998 p. 52 (l'édition original en anglais date de 1991).
5. *« Les autoroutes de l'insurrection »,* carte établie par Philippe Rekacewicz et Agnès Stienne, dans Manière de voir – *Le Monde diplomatique,* n° 128, avril-mai 2013, p. 43.
6. VAN CREVELD, p. 263.
7. Michael HOWARD, *La guerre dans l'histoire de l'Occident,* trad., Paris, Fayard, 1988 (Hachette Pluriel ; C 8543), p. 7.

Association

> La Défense, une arme pour redresser la France

Par l'association de soutien à l'armée française (ASAF)

Les réflexions que suscite l'actualité devraient conduire les responsables politiques de notre pays à accroître les ressources consacrées à la Défense.

Une Défense en situation de rupture

Celle-ci se trouve dans un état de fragilité et de paupérisation que seules la débrouille du système « D » et une certaine fierté des militaires arrivent encore à masquer aux yeux des Français. Pourtant les auditions et les rapports des commissions parlementaires de la Défense sont clairs et mériteraient d'être mieux connus des Français ; or, leur contenu est malheureusement trop rarement diffusé par les médias.

50% des matériels indisponibles, des équipements majeurs de 30 à 50 ans d'âge, leur remplacement étant réalisé au compte-gouttes, un niveau d'entraînement en-dessous des normes de l'OTAN, des effectifs insuffisants pour conduire les missions confiées dans de vastes zones d'intervention et assurer des relèves régulières, sans user nos forces de manière accélérée, telles sont quelques-unes des faiblesses de notre armée.

Les opérations extérieures, souvent longues et toujours complexes, exigent du personnel et une diversité de moyens en quantité suffisante que nos armées ne possèdent plus à force de coupes régulières depuis 30 ans. Les nouveaux matériels sont mis en service au mieux 5 à 10 ans après la date initiale prévue et cela en nombre trop réduit. C'est ainsi que, au rythme actuel des livraisons prévu par la loi de programmation militaire de l'hélicoptère de transport NH 90 (29 sur 6 ans), nous aurons encore en 2025 des hélicoptères de transport Puma qui auront 50 ans d'âge !

De tout temps, une France forte s'est appuyée sur une Défense solide

L'analyse de l'Histoire et de l'actualité que devraient faire les responsables politiques de tous bords les conduirait à tirer rapidement la conclusion que le renforcement de la Défense, institution à bien des égards exemplaire, loin

d'être un fardeau pour la Nation, est un élément essentiel de sa survie, non seulement en temps de guerre mais également en temps de paix.

Les leçons de l'Histoire

Chacun retiendra des commémorations de 2014 que la France a payé très chèrement son impréparation à la guerre et son refus de se donner les ressources financières nécessaires pour construire un instrument complet et cohérent avec sa politique étrangère. Inversement, seule une armée puissante a permis à notre pays de retrouver son indépendance, son influence et son rang parmi les grandes nations.

La situation internationale

La situation internationale, notamment à l'Est et au Sud de l'Europe, n'a jamais été aussi instable et explosive depuis la fin de la guerre froide.

Comment la France peut-elle ne pas s'impliquer dans des conflits qui se déroulent sur les rives de la Méditerranée, au cœur de pays dans lesquels elle a des intérêts et des responsabilités liés à son histoire ?

Faut-il rappeler que 200 000 Français vivent en Afrique subsaharienne et qu'elle a le devoir de les protéger ou, au minimum, de les évacuer quand ils sont menacés ?

Enfin, peut-elle ignorer le conflit israélo-palestinien alors qu'elle déploie 900 soldats au Liban et qu'en outre, vivent sur son sol les deux communautés religieuses - juive et musulmane - les plus importantes d'Europe ?

La situation intérieure de la France

La France souffre de deux maux qui, s'ils ne se résorbent pas, la conduiront rapidement à la catastrophe : la désindustrialisation et l'implosion de la cohésion nationale. Les deux sont liés dans la mesure où un fort dynamisme économique, créateur de richesses, contribuerait à réduire le chômage et à redonner la fierté, l'ambition et le goût du succès aux Français, bref, à renforcer leur cohésion.

A cet égard, l'industrie de Défense constitue un secteur économique particulièrement dynamique, de haute technologie, exportateur et peu délocalisable. Son développement et l'accroissement des exportations sont liés aux investissements consentis par l'Etat à ce secteur. Pour ceux qui estiment que la France ne doit pas se transformer en marchand de canons, disons simplement que les matériels exportés par la France contribuent largement au développement de technologies « duales », c'est-à-dire ayant des applications civiles, dont bénéficient tous les Français.

Par ailleurs, qui ne voit pas que l'armée est un outil d'intégration et de formation particulièrement efficace de jeunes Français en voie de marginalisation? L'exemple, unique au monde, de la Légion étrangère, comme plus généralement celui des armées, rappelle clairement comment la fierté d'appartenance, l'exigence de discipline, le sens de la mission, le goût de l'effort et du travail bien fait, mais surtout le respect de soi, de l'autre, des règles, des biens et de la France, contribuent à éduquer pour intégrer puis assimiler des jeunes très différents, et souvent vivant en marge de la société, tout en facilitant l'épanouissement de leurs talents au service de la collectivité.

Quand les parlementaires rédigent un communiqué commun dans lequel ils assurent qu'ils vérifieront chaque année la bonne exécution de la loi de programmation militaire (LPM), ils assument les responsabilités que leur ont confiées leurs électeurs. Ils doivent aujourd'hui être convaincus qu'il faut faire mieux que respecter cette loi pour redresser au plus vite un pays malade du déséquilibre mortifère entre les dépenses consacrées aux missions régaliennes qui sont négligées au profit de celles liées aux fonctions administratives et sociales. ■

(www.asafrance.fr).

La rédaction de l'ASAF

> Infos administratives et sociales

D'après MM. L. Ourliac et D. Wattez

Avec l'aimable autorisation de la Confédération nationale des retraités militaires, des anciens militaires et de leurs conjoints

1) RETRAITE DU COMBATTANT

11) Augmentation des pensions militaires et de la Retraite du Combattant

Un décret du 17 septembre a porté à 13,96 euros - à compter du 1er janvier 2014 - la valeur du point servant au calcul du montant des pensions militaires d'invalidité (PMI), de la retraite du combattant et du plafond majorable des rentes mutualistes.
Le rattrapage de ce retard (de janvier à octobre) sera effectué sur les échéances à venir. Cette mesure portera à 670,08 euros annuel la retraite du combattant.

▲ Rappelons que pour bénéficier de cette retraite du Combattant, il faut être titulaire de la Carte du Combattant, laquelle vient d'être attribuée aux anciens combattants en Afrique du Nord totalisant au moins 120 jours de présence avant le 2 juillet 1962. Quant aux combattants des opérations extérieures (OPEX), la loi de finances 2015 prévoit d'attribuer cette carte à ceux qui auront servi au moins 4 mois (consécutifs ou non) en OPEX.

▲ Rappelons également que cette carte du Combattant comme le Titre de Reconnaissance de la Nation (TRN) permet de se constituer une rente mutualiste ancien combattant subventionnée par l'Etat au taux de 25 %, bénéficiant chaque année en plus de majorations légales, dont les versements constitutifs sont déductibles en totalité du revenu imposable et qui - selon l'option choisie - permet le reversement du capital constitué (sans droits de succession) à la personne désignée.
Pour en savoir plus sur la retraite du combattant, la rente mutualiste ancien combattant, comment et dans quelles conditions les acquérir, vous pouvez **vous adresser à la Mutuelle de l'ARAC ou à l'ARAC au 2 place du Méridien, 94807 VILLEJUIF Cedex – Tél. : 01 42 11 11 00 Fax : 01 46 77 79 09 – email : mutuarac@mutuarac.com – Site info : www.mutuellearac.com**

12) Possible versement de la retraite du combattant aux titulaires de la carte dès 60 ans.

26 novembre 2013. - M. Jean-Jacques Candelier interroge M. le ministre délégué auprès du ministre de la Défense, chargé des anciens combattants, sur le possible versement de la
retraite du combattant aux titulaires de la carte dès 60 ans.

Réponse (JO. Assemblée Nationale du 29 avril 2014) – Malgré sa dénomination, la retraite du combattant n'est pas une pension de retraite mais une récompense militaire versée au titre de la reconnaissance nationale aux titulaires de la carte du combattant âgés de 65 ans. Une anticipation de son versement à l'âge de 60 ans est autorisée par le code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre (CPMIVG) lorsque le titulaire de la carte est notamment tributaire du Fonds de solidarité vieillesse (FSV). Parce que les principes de solidarité et de justice sociale constituent des déterminants fondamentaux de l'action gouvernementale, cette anticipation doit continuer de bénéficier en priorité aux anciens combattants tributaires du FSV sachant cependant que cette possibilité est ouverte également à ceux d'entre eux qui sont bénéficiaires d'une prestation à caractère social attribuée sous conditions de ressources tout en étant pensionnés au taux minimum de 50% au titre du CPMIVG, ou attributaires d'une pension militaire d'invalidité indemnisant une ou plusieurs infirmités imputables à des services accomplis au cours d'opérations déclarées campagne de guerre ou d'opérations de maintien de l'ordre hors métropole. Enfin, il convient de préciser que la demande tendant à abaisser à 60 ans l'âge de perception de la retraite du combattant pour tous les titulaires de la carte du combattant aurait une incidence importante sur les comptes publics, dans un contexte budgétaire déjà extrêmement contraint.
Une telle mesure n'est donc pas envisagée.

2) FINUL – CONDITIONS D'ATTRIBUTION DE LA CARTE DU COMBATTANT

26 novembre 2013. - Mme Delphine BATHO interroge M. le ministre délégué auprès du ministre de la Défense, chargé des anciens combattants, sur la reconnaissance du statut d'ancien combattant aux anciens casques bleus de la force intérimaire des Nations-Unies au Liban (FINUL). L'arrêté n° 80066-DEF-DAJ-D2P-EGL du 10 décembre 2010 simplifie l'octroi de la carte du combattant pour les soldats des opérations extérieures (OPEX) servant au sein de l'armée française. Cependant, le Conseil d'État a limité la rétroactivité de cet arrêté aux périodes non qualifiées par le service historique des armées, excluant de fait tous les anciens militaires ayant participé à une OPEX avant 2001. Aujourd'hui, les anciens soldats ayant servi au Liban au sein de la FINUL se voient refuser le statut d'ancien combattant au motif que le 420e détachement de soutien logistique (DSL) n'a pas été classé unité combattante suivant les anciens critères. Aussi elle souhaiterait connaître les dispositions qu'il compte prendre pour permettre à ces soldats d'obtenir la carte du combattant.
Réponse. (J.O. Assemblée Nationale du 29 avril 2014) - Conformément aux articles L. 253 ter et R. 224 E du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre (CPMIVG), l'attribution de la carte du combattant au titre des opérations extérieures est subordonnée à l'une des conditions suivantes : trois mois d'appartenance, consécutifs ou non, à une unité combattante ; appartenance à une unité ayant connu pendant le temps de présence du militaire 9 actions de feu ou de combat ou bien participation personnelle à 5 actions de feu ou de combat. Peuvent également permettre d'obtenir ce titre l'évacuation d'une unité combattante, sans condition de durée de séjour, pour blessure reçue ou maladie contractée en service, la blessure assimilée à une blessure de guerre quelle que soit l'unité d'appartenance, la détention par l'adversaire sous certaines conditions ou une citation individuelle. En outre, la carte du combattant est attribuée en fonction de services accomplis sur l'ensemble d'une carrière et non pas seulement au titre de cette seule opération particulière. S'agissant des services accomplis au Liban, certains militaires qui n'ont pu obtenir cette carte au titre ...

> Infos administratives et sociales D'après MM. L. Ourliac et D. Wattez

••• de cette seule opération ont toutefois pu l'obtenir en cumulant une ou plusieurs autres missions. Le nombre de listes d'unités reconnues combattantes au Liban témoigne du souci permanent de prendre en compte les droits des militaires déployés sur ce théâtre d'opérations. A ce jour, trois arrêtés fixent la liste des unités combattantes au titre de leur participation à la Force Intérimaire des nations Unies au Liban (FINUL) ; le premier, du 16 décembre 1998, pour la période allant du 23 mars 1978 au 31 décembre 1982 ; le deuxième, du 20 juin 2000, couvre la période du 1er janvier 1983 au 31 décembre 1986 ; le troisième du 14 janvier 2008 porte sur la période du 1er janvier 1987 au 22 mars 2005. Par ailleurs, des arrêtés spécifiques fixent les listes des unités combattantes au titre de la Force Multinationale d'interposition (FMI), de la Force Multinationale de Sécurité à Beyrouth (FMSB) et du détachement des observateurs français à Beyrouth (casques blancs). Plusieurs arrêtés ont également été publiés pour qualifier les unités de la marine nationale et de la gendarmerie nationale. Ce travail a permis de reconnaître des périodes combattantes à la plupart des unités engagées. Cependant, toutes ces listes ont été publiées avant la parution de l'arrêté n° 80066 du 10 décembre 2010 fixant la liste des actions de feu ou de combat définies à l'article R. 224 du CPMIVG. Cet arrêté établit une définition des actions de feu et de combat beaucoup plus souple qu'auparavant, ce qui a permis d'améliorer significativement le taux de qualification des unités ainsi que la longueur des périodes attribuées. Toutefois, ce texte n'a pas d'effet rétroactif. Concernant les forces engagées dans le cadre de la FINUL, un arrêté du 30 octobre 2013 modifiant l'arrêté du 12 janvier 1994 fixant la liste des opérations ouvrant droit au bénéfice de la carte du combattant au titre de l'article L. 253 ter du CPMIVG, a étendu jusqu'au 31 août 2014 la période prise en compte pour la reconnaissance de la qualité de combattant. Des arrêtés du ministre de la Défense définiront ensuite les unités qualifiées de combattantes et effectueront les relevés d'actions de feu ou de combat par opérations. Cet examen prendra en compte les dispositions de l'arrêté du 10 décembre 2010 et devrait donc permettre d'étendre plus largement la liste des unités combattantes et des actions de feu et de combat pour cette période. S'agissant plus particulièrement des militaires ayant servi au sein du 420e DSL jusqu'en 1986. si les listes les concernant ont été publiées avant la parution de l'arrêté du 10 décembre 2010 qui ne leur est donc pas applicable, elles ont néanmoins permis de reconnaître des périodes combattantes à la plupart des unités engagées.

L'article R. 224 E du CPMIVG spécifie notamment que «sont classées, pour une durée d'un mois, comme unités combattantes, les unités ayant connu au moins trois actions de feu ou de combat distinctes au cours d'une période de trente jours consécutifs ».

En application de ce critère, la compagnie du génie du 420e DSL a été reconnue combattante notamment du 23 avril 1978 au 26 décembre 1979 et du 1er avril 1980 au 29 décembre 1986 en raison de sa participation à de nombreux travaux de déminage et de désobusage. Il est à noter que, pour ce motif, cette unité est la plus longuement reconnue combattante au Liban entre 1978 et 1986. En revanche, faute d'éléments attestant d'une exposition au feu suffisante, les autres compagnies du 420ème DSL, dont la compagnie d'appui, n'ont pu être reconnues combattantes que du 31 mai au 27 juillet 1980, puis du 14 août au 12 septembre 1986. Ces périodes figurent dans les arrêtés des 16 décembre 1998 et 20 juin 2000. L'arrêté du 10 décembre 2010 n'étant pas rétroactif, aucune modification des listes déjà publiées ne peut être entreprise en l'état actuel de la réglementation. En revanche, les nouvelles définitions seront appliquées pour les périodes restant à qualifier. L'ensemble de ce dispositif témoigne, en tout état de cause, du souci permanent du ministère de la défense de prendre en considération la situation des militaires déployés sur ce théâtre d'opérations au regard de leurs droits éventuels à la carte du combattant. Enfin, comme il l'a déclaré, le 4 novembre dernier, à l'Assemblée nationale, lors de l'examen du projet de loi de finances pour 2014, le secrétaire d'État auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire est favorable à une réflexion sur l'évaluation des critères d'attribution de la carte du combattant au titre des opérations extérieures. ■

3) ENTRETIEN DES MONUMENTS COMMÉMORATIFS AUX MORTS POUR LA FRANCE

1er octobre 2013. - Madame Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de monsieur le ministre délégué auprès du ministre de la Défense ; chargé des anciens combattants, sur le cas des monuments aux morts qui existent en général dans chaque commune. Elle lui demande à qui incombe l'obligation d'entretien de ces monuments aux morts selon qu'ils sont construits, soit sur le domaine public de la commune ou du département, soit sur le domaine privé d'un particulier ou de la commune ou du département.

Réponse. (J.O. Assemblée Nationale du 29 avril 2014) – Les monuments aux morts ont été élevés dans leur grande majorité à la suite de la Première Guerre mondiale. En effet, la loi du 25 octobre 1919 relative à la commémoration et à la glorification des morts pour la France au cours de la Grande guerre et qui prévoyait, outre la tenue d'un livre d'or portant les noms des morts pour la France et nés ou résidant dans la commune, la construction d'un monument national à Paris ou dans les communes limitrophes commémorant les «héros de la Grande guerre tombés au champ d'honneur », a invité les communes, aidées dans ce cas par l'État, à prendre toutes mesures de nature à « glorifier les héros morts pour la patrie ». Les monuments élevés par la suite se sont substitués de façon plus apparente aux livres d'or, dans le respect de la volonté du législateur de glorifier ceux qui ont sacrifié leur vie pour la nation. Ultérieurement, les communes ont été vivement incitées à procéder à l'inscription des noms des morts pour la France des autres conflits sur leurs monuments aux morts. C'est ainsi qu'ont été érigés plus de 30 000 de ces mémoriaux sur le territoire métropolitain. Plus récemment, la loi n° 2012-273 du 28 février 2012 fixant au 11 novembre la commémoration de tous les morts pour la France a rendu obligatoire l'inscription du nom de la personne militaire ou civile à laquelle a été attribuée la mention « mort pour la France » sur le monument aux morts de sa commune de naissance ou de dernière domiciliation ou encore sur une stèle placée dans l'environnement

immédiat de ce monument. Les monuments aux morts constituent donc des ouvrages publics appartenant au patrimoine des communes et relevant comme tels de la responsabilité des municipalités qui, en tant que propriétaires doivent en assurer l'entretien.
Cette obligation générale qui s'impose aux communes à l'égard de leur patrimoine est importante sur le plan juridique car leur responsabilité pour le défaut d'entretien des ouvrages en cause peut être recherchée lorsqu'un dommage y est rattaché, comme en atteste la jurisprudence administrative. Elle est également essentielle sur le plan symbolique. C'est pourquoi, afin d'aider les communes à maintenir en état leurs monuments aux morts, le ministère de la Défense examine avec bienveillance les demandes d'aide financière émanant de ces collectivités, que ce soit d'ailleurs pour la rénovation ou pour la construction de ces édifices. Il faut rappeler en outre que ces travaux bénéficient d'une exonération de la TVA. L'état actuel de ces édifices est dans l'ensemble satisfaisant. Sur un plan institutionnel, il convient donc de distinguer cette première catégorie de monuments commémoratifs, qui-participent de la mission d'intérêt national définie par la loi du 25 octobre 1919. Les autres monuments évoqués par l'honorable parlementaire, beaucoup moins nombreux, constituent pour l'essentiel des monuments associatifs et donc privés ou des monuments départementaux, érigés à la mémoire des victimes de la guerre de 1870-1871 ou dédiés aux combattants d'Afrique du Nord et d'Indochine. Bien que le ministère de la Défense soit également amené à accorder des aides financières à leurs propriétaires, il n'est pas en mesure de déterminer avec précision leurs obligations en matière d'entretien. Celles-ci sont en effet tributaires du statut domanial de ces immeubles ainsi que des accords ou conventions d'utilisation pouvant exister entre le propriétaire du terrain d'assiette et celui du monument, et dont la conclusion est libre. Au-delà des éléments qui précèdent, il peut être précisé que la question de la responsabilité générale des collectivités territoriales concernant l'entretien de leur patrimoine relève du ministre de l'intérieur qui est chargé notamment de l'administration territoriale de l'État et des collectivités territoriales. ■

4) RECONNAISSANCE DES DIPLOMES ET BREVETS MILITAIRES

11 février 2014. - Monsieur Gilbert Collard attire l'attention de monsieur le ministre de la Défense sur la reconnaissance civile des diplômes délivrés par l'armée. En effet, quand on consulte le répertoire national des certifications professionnelles, on constate que certains d'entre eux ne sont pas homologués par l'Etat. Cette exclusion est compréhensible pour des spécialisations strictement militaires. Mais elle l'est beaucoup moins pour les brevets militaires « infanterie légère » ou « secrétariat état-major ». Il souhaiterait donc que les reconnaissances des titres et diplômes militaires soient élargies, afin d'acter des compétences acquises et de faciliter un retour éventuel des militaires à la vie civile.

Réponse. (J.O. Assemblée Nationale du 08 juillet 2014) - Jusqu'à l'entrée en vigueur de la loi n° 2002-73 du 17 janvier 2002 de modernisation sociale, les brevets, diplômes et certifications militaires faisaient généralement l'objet d'une homologation, attestant un niveau de savoir lié à une durée et à des contenus d'enseignement, délivrée par une commission technique.
Dans ce cadre, et à titre d'exemple, le brevet militaire de combat de l'infanterie, correspondant à la qualification de technicien en maîtrise et management opérationnel option combat de l'infanterie, était homologué au niveau IV. A cette démarche d'homologation, la loi précitée a substitué un processus d'enregistrement des certifications professionnelles au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), sous la responsabilité de la commission nationale de la certification professionnelle. Le RNCP recense les certifications professionnelles délivrées au nom de l'État ou reconnues, sur demande, par l'État. En maintenant à la disposition des personnes et des entreprises une information constamment à jour s'agissant des certifications professionnelles, ce répertoire contribue à faciliter l'accès à l'emploi, la gestion des ressources humaines, ainsi que la mobilité professionnelle. Les certifications enregistrées dans le RNCP sont reconnues sur l'ensemble du territoire national. Une certification professionnelle désigne l'acte par lequel un organisme habilité atteste qu'une personne a bien acquis (par la formation initiale, par la formation continue ou par son expérience professionnelle) un ensemble de compétences requis pour l'exercice d'un métier identifié. Elle témoigne de capacités à réaliser des activités professionnelles dans des situations de travail diversifiées, à des degrés de responsabilité définis dans un référentiel. Cette certification est délivrée à vie. Dans ce contexte, aux différents domaines d'activité militaire ayant une transférabilité sur le marché du travail civil que recouvre le ministère de la Défense correspondent à ce jour 62 certifications professionnelles inscrites ou en cours d'enregistrement au RNCP. Ce nombre est en constante progression depuis 2011.
En ce qui concerne par exemple les métiers en lien avec les ressources humaines, le personnel militaire peut quitter les armées avec l'une des certifications suivantes : agent de secrétariat (niveau V), assistant de gestion et d'administration du personnel (niveau IV), secrétaire assistant de direction (niveau IV) ou gestionnaire des ressources humaines (niveau III). Toutefois, ainsi que le souligne l'honorable parlementaire, certains métiers opérationnels exercés par les militaires demeurent sans équivalent dans le secteur civil et ne peuvent, de ce fait, faire l'objet d'une certification. ■

5) INFORMATION PERSONNALISÉE SUR LA RETRAITE est-ce votre tour ?

De septembre à décembre 2014, près de sept millions d'assurés vont recevoir une information personnalisée sur leur future retraite. Serez-vous concerné ?
Institué par la loi Fillon de 2003 et renforcé depuis, le droit à l'information retraite permet à chaque assuré de recevoir tous les cinq ans, sans démarche de sa part :
• à partir de ses 35 ans, un courrier commun de ses organismes de retraite obligatoire, récapitulant l'ensemble de ses droits. Il s'agit du relevé de situation individuelle ;
• à partir de ses 55 ans une estimation du montant de sa future retraite.
De septembre à décembre 2014, 6,8 millions d'assurés vont ainsi recevoir à leur domicile une information personnalisée sur leurs droits à retraite, quel que soient les régimes auxquels ils ont cotisé. Serez-vous concerné(e) ? Tout dépend de votre année de naissance :
• les assurés de 50 ans (nés en 1964), de 45 ans (nés en 1969), de 40 ans (nés en 1974) et 35 ans (nés en 1979) vont recevoir leur relevé de situation individuelle ;
• les assurés de 55 ans (nés en 1959), et 60 ans (nés en 1954) vont obtenir ce même relevé, ainsi qu'une estimation indicative du montant de leur future retraite.

Bon à savoir :

Les assurés nés en 1958, qui auraient dû recevoir leur estimation indicative fin 2013 à l'occasion de leurs 55 ans, ne vont la recevoir que cette année. Ce report d'un an s'explique par la volonté de prendre en compte, pour le calcul de leurs droits, la dernière réforme des retraites.
UN CONSEIL : une fois le document reçu, vous n'avez pas de démarche particulière à effectuer. Cependant, il est préférable de vérifier les données (entreprises, dates d'entrée et de sortie) figurant sur votre relevé de situation. Si vous n'êtes pas d'accord ou si vous désirez des explications, vous pouvez contacter le ou les régimes concernés.

> la rédaction conseille la lecture de l'article « Réforme des retraites 2013 : Rappel des mesures phares » publié dans le journal Solidarité Militaire n° 693 du mois de juin 2014 en page 12. ■

> Admissions à l'École de guerre en 2014

Bravo à tous nos camarades qui ont réussi ce concours éminemment difficile. Bravo en particulier à nos quatre adhérents. Un grand merci à ceux qui les ont préparés avec cette rigoureuse sévérité qui est la marque de notre fraternité et de notre reconnaissance (nous passons ce que nous avons reçu). Courage et confiance à tous ceux qui se sont investis et qui n'ont pas réussi cette fois. C'est d'abord l'abattement, puis le réconfort de ses proches, puis l'analyse… et puis la décision de repartir. Rappelons à nos camarades qui ont réussi, qu'ils entrent dans une école qui ne délivre pas qu'un brevet. Conformément aux paroles du CEMA (« Pour les hauts et très hauts potentiels, nous sélectionnerons les meilleurs, à partir de la sortie de l'école de guerre »…), l'ESG n'enseigne pas seulement, elle évalue.

LES OFFICIERS DONT LES NOMS SUIVENT SONT DECLARES ADMIS AU CONCOURS 2014 D'ADMISSION A L'EMS 2- ECOLE DE GUERRE :

CONCOURS SCIENCES HUMAINES ET RELATIONS INTERNATIONALES

CNE, ABILLARD, Aymeric, 0133020827, SOUT, MVT
CNE, ANDRIEU, Aymeric, 0111040066, SOUT, MVT
CNE, ANTEGNARD, Hadrien, 0213040124, SOUT, MAI
CNE/TA, AUMONIER, Baudoin, 0075030711, APPUI, ART
CNE, BAILLE, Louis-Marie, 0131021426, MELEE, INF
CNE, BERTIN, Clément, 0092010819, APPUI, ART
CNE, BILLET, Xavier, 9554041055, AD-RH, GRH
CNE, BOUDAS, Emmanuel, 0071040546, SOUT, MAI
CNE, BOULIC, Michaël, 0033041539, MELEE, BLD
CDT, BRIANÇON-ROUGE, Guillaume, 0006031257, APPUI, AER
CNE, BURETTE, Sébasiien, 0102010155, SOUT, MVT
CNE, BUREU, Vivien, 0131020919, MELEE, INF
CNE/TA, CHARLET, Romain-Grégoire, 0169020201, MELEE, INF
CNE, COMBET, Xavier, 0011010001, SOUT, MVT (adhérent à L'Épaulette)
CNE, DEKEYN, Karl, 9744022118, MELEE, INF
CNE, DELORT, Damien, 0175032590, MELEE, INF
CDT, DOUAY, Pierre-Antoine, 0075031094, APPUI, AER
CNE/TA, DU PORT DE PONCHARRA, Colomban, 9979040362, MELEE, INF
CNE, DUBRAIL, Roméo, 0099041136, SOUT, MVT
CNE/TA, DUTAILLY, Thibaut, 9519020113, MELEE, INF (adhérent à L'Épaulette)
CNE/TA, FLORE, Vincent, 0193020240, MELEE, BLD
CNE, FROTIER DE LA MESSELIERE, Guerric, 0045020746, MELEE, INF
CNE, GAILHBAUD, Jean-Baptiste, 0024030182, MELEE, INF
CNE, GILHODES, Alexandra, 0384050234, SOUT, MMA
CNE, GIORDANO, Sébastien, 9673040246, CD-RE, RGE
CNE, GRARD, Laurent, 9727020140, CD-RE, SIC (adhérent à L'Épaulette)
CES, HAMANN, Michaël, 9935030008, MELEE, BLD
CNE. HELIAS. Axel. 9413030146, CD-RE, RGE
CBA, JACQUOT, Yves-Marie, 0467011295, APPUI, GEN
CNE/TA, KIEFFER. François, 0063030133, APPUI, SEC
CNE. LARCHET, Louis-Guilhem, 0349010657, MELEE, BLD
CNE, LAUDET, Maxime, 0257041569, MELEE, BLD
CBA, LAZERGES, Vincent, 0146010116, MELEE, INF
CNE, LE BOT, Philippe, 0163010446, SOUT, MAI
CDT, LE MADEC, Damien, 9922030713, CD-RE, RGE
CNE, LEMAIRE, Paul, 0159013284, APPUI, GEN
CNE/TA, LESPINASSE, Sébastien, 0183041538, MELEE, INF
CNE, LOISON, Thomas, 0272030648, CD-RE, RGE
CNE. MATHEY, Antoine, 0130031035, APPUI, GEN
CNE/TA, MAURIN, Christophe, 0175030372 MELEE, BLD
CNE, M'BODJ, Nicolas, 9969031488, MELEE, INF
CNE/TA, MESPLÈDE, Pierre-Yves, 00400401130, APPUI, GEN
CNE/TA, MONTULL, Jean-Dominique, 0159035947, MELEE, BLD
CNE, NICLOUX, Guillaume, 0149041297, CD-RE, RGE
CNE/TA, OUDOT DE DAINVILLE, Raphaël, 0175012706, MELEE, INF
CNE, PETIOT, Christophe, 0178022395, CD-RE, RGE
CNE/TA, PISTRE, Sébastien, 0081010436, APPUI, AER
CNE/TA, PIUSSAN, François, 0078040496, APPUI, ART
CNE, QUÉRAN, Yann, 9582040167, APPUI, GEN (adhérent à L'Épaulette)
CDT, RAVEL, Thibaut, 9999022094, SOUT, MMA
CNE, RIVIERE. Emmanuel 9942010692, CD-RE, RGE
CNE, RUBINO, Jean-Thomas, 99330210SO, MELEE, INF
CNE/TA, SANTONI, Olivier, 0113010071, APPUI, ART
CNE, SIMON, Stéphane, 9667030099, APPUI, GEN
CNE/TA, THEBAULT, Etienne, 0157021499, SOUT, MVT
CNE/TA, TORRENT, Clément, 0145030677, APPUI, GEN
CNE, VUITTON, Jean-Maël, 0009020088, MELEE, INF

TOTAL POUR LE CONCOURS : 57

CONCOURS SCIENCES DE L'INGENIEUR

CNE, ANGENEAU, Guillaume, 0292042296, APPUI, SEC
CNE/TA, BELBEOC'H, Loïc, 0129020867, MELEE, BLD
CEN, BERTUCCHI, Matthieu, 9974020084, CD-RE, RGE
CNE/TA, BOËT, Pierre, 0045030751, MELEE, BLD
CNE, BOUTET, Aurélien, 0231041423, APPUI, GEN
CNE, CATALAN, Mathieu, 0034031019, MELEE, INF
CNE, DE FRANCK, Bertrand, 9925030309, MELEE, INF
CNE/TA, DE LASSUS SAINT-GENIES, Pierre, 9956040378, MELEE, INF
CNE, DELHUMEAU, Jean-Hugues, 0175040194, MELEE, INF
CNE/TA, ERBLAND, Brice, 0068040088, APPUI, AER
CNE, GALLAND, Cyril, 0177042364, SOUT, MAI
CEN, GERLINGER, Frédéric, 9967030925, APPUI, ART
CNE/TA, GOUBET, Florimond, 0192011742, CD-RE, RGE
CNE, LACROIX, Cyrille, 0069042141, CD-RE, SIC
CNE, LAMY, Philippe, 0334010726, MELEE, INF
CES, LAUDY, Jean-Loïc, 9988030490, MELEE, BLD
CNE, LEHMULLER, Vincent, 0111020248, MELEE, INF
CNE, LEVASSEUR, Guillaume, 0278031974, APPUI, GEN
CNE, NAULET, Antoine, 0186020064, MELEE, INF
CNE/TA, PIPON, Mathias, 0113012297, CD-RE, RGE
CNE, PONS, Benoît, 0111020304, APPUI, ART
CNE, SCHMIDT, Guillaume, 0006020751, APPUI, GEN
CDT. SERRE, Antoine, 9991011022, CD-RE, RGE
CNF. SETA. PAUL-Antoine, 0180030277, MELEE, INF
CNE/TA, VECHAMBRE, Pierre-Emmanuel, 0194021284, MELEE, INF
CNE, WATRIN, Quentin, 0205020036, MELEE, INF
CBA, ZENI, Daniel, 0173040597, APPUI, GEN
CNE/TA, ZIMMERMANN, Frédérick, 0159010070, APPUI, SEC

TOTAL POUR LE CONCOURS : 28

> Référent pour les officiers d'active

> Le lieutenant-colonel Jean-Marie Mosele

> Droit d'association : intervention de la DAJ et du DRH-MD devant le CFM

La direction des affaires juridiques et la direction des ressources humaines de la défense sont intervenus le 16 octobre devant les membres du CFM pour évoquer les arrêts de la CEDH concernant le droit d'association pour les militaires français. Le même jour, le président de la République confiait à M. Bernard Pêcheur, président de la section de l'administration du Conseil d'Etat, une mission sur la portée et les conséquences des deux arrêts de la Cour européenne des droits de l'Homme datés du 2 octobre 2014 portant sur le droit d'association des militaires.

Devant les membres du CFM (Conseil de la Fonction Militaire) réunis le 16 octobre 2014, la DAJ a rappelé que la France fait partie des 47 signataires de la Convention européenne des Droits de l'Homme, et qu'à ce titre, les arrêts de la CEDH s'imposent à elle.

Évoquant l'article 11 de la Convention et les arrêts rendus le 2 octobre 2014 par la CEDH, la DAJ précise que le terme « syndicat » est un terme générique qui correspond dans la conception française au terme « association professionnelle », et pas nécessairement à celui de « syndicat » .

Cette mise au point dispensée aux membres du CFM leur permet d'appréhender la subtilité du mot « syndicat » et ses diverses significations.

Pour un citoyen non militaire, « syndicat » veut dire syndicat. Par contre pour un militaire français, le mot « syndicat » peut-être utilement traduit par « association professionnelle ».

La France n'a donc pas été condamnée parce qu'elle refusait à ses militaires le droit de former des syndicats, mais parce qu'elle leur refusait la liberté d'association.

Après cette analyse sémantique, la DAJ rappelle à son auditoire que les groupements professionnels militaires à caractère syndical restent interdits jusqu'à modification par le législateur du code de la défense, en particulier son article L4121-4.

Le DRH-MD est également intervenu devant les CFM pour les informer qu'une mission du contrôle général des armées va étudier les modèles en vigueur chez quatre de nos voisins : le Royaume-Uni, les Pays-Bas, l'Allemagne et soit l'Italie soit l'Espagne. Il ajoute que très prochainement, le président de la République confiera à une personnalité éminente une mission d'étude (1) qui devrait rendre ses conclusions fin 2014, notamment sur ce qui peut être autorisé et interdit en matière d'association professionnelle dans les armées.

Il faudra un ou deux ans pour faire évoluer le dispositif français sur les plans législatifs et réglementaires, précise le DRH-MD, faisant remarquer que plusieurs questions restent à analyser :

- Comment mettre en oeuvre ce droit d'association ?
- Quelle forme de représentativité accorder à ces associations et selon quels critères ?
- Articulation avec la concertation et la participation existantes ?
- Étendue de leur champ d'intervention : conditions de travail (en OPEX ou sur territoire national ?), de vie, d'exécution du service, domaine social ; cogestion RH reposant sur des commissions paritaires ?
- Ces associations doivent-elles inclure aussi les réservistes et retraités ?

(1) Un communiqué publié le 17/10/2014 sur le site de l'Elysée informe que le président de la République a confié à M. Bernard Pêcheur, Président de la section de l'administration du Conseil d'Etat, une mission sur la portée et les conséquences des deux arrêts de la Cour européenne des droits de l'Homme datés du 2 octobre 2014 portant sur le droit d'association pour la défense des intérêts matériels et moraux des militaires.

La rédaction
d'après Michel Munier

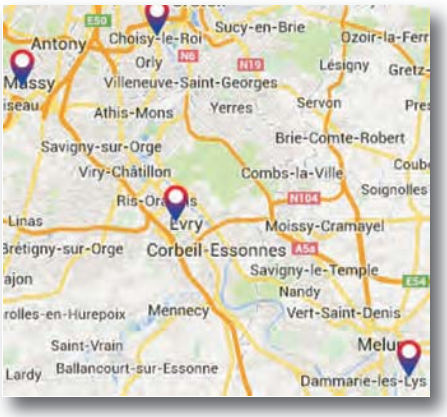

DR

> Groupement Essonne (91) message du CIRFA d'Evry

Nous n'avons pas de président au groupement 91, mais un de nos membres propose, dans le cadre de son travail, de faire vivre le réseau de L'Épaulette.

Le capitaine Debourse est officier sous contrat spécialiste depuis 2001 ; elle est de la promotion Maréchal Berthier.

Nous invitons nos membres à répondre fraternellement à cette excellente initiative qui aidera le recrutement et permettra à ceux qui ont toujours la flamme dans le cœur de côtoyer encore ces jeunes dont on dit tant de mal et qui font de si belles choses chez nous.

« Malgré la suppression de 34 000 postes, l'armée de terre a recruté 10 482 jeunes en 2013, ce qui la place au 4e rang de l'hexagone en matière de recrutement. Embaucher 10 000 militaires par an est un enjeu vital pour pérenniser le format de l'armée de Terre, d'où la présence de 12 Centres d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA) en Île-de-France.

Informer, conseiller, recruter et accompagner représentent les principales missions des Conseillers En Recrutement (CER). Avec plus de 300 spécialités proposées, l'armée de Terre offre surtout un système reposant sur trois piliers la formation, l'escalier social et la reconversion. Elle apporte également des valeurs tournant principalement autour de la cohésion, l'entraide, le respect et la solidarité.

Vous êtes un officier de recrutement interne, vous avez bénéficié de l'escalier social militaire. Vous avez du temps disponible, vous avez envie de rendre service à notre armée et à des jeunes que vous savez capables de belles choses mais désorientés. Vous habitez dans le secteur de recrutement d'Evry (voir carte).

Je vous propose de nous accompagner pour témoigner lors de nos campagnes de recrutement, dans les écoles et dans les forums emploi, ...

••• **mais aussi de nous faciliter l'accueil dans les forums emploi de vos mairies, voire d'être nos relais dans les écoles où vous faites parfois des interventions ». Prenez contact avec moi au CIRFA d'Evry.** ■

Capitaine Debourse Aurélie
Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA)
Chef de Centre du CIRFA d'Evry
110 Place des terrasses de l'Agora (5e étage prendre l'ascenseur face à la médiathèque) 91000 Evry
01 69 47 49 90
aurelie.debourse@intradef.gouv.fr

Groupement Recrutement Sélection en Île-de-France

> La promotion « général Kœnig » à Brest Journée du 30 mai 2014

Cette année, la promotion « général Kœnig » (EMIA 70-71) a organisé sa traditionnelle réunion annuelle à Brest (Finistère) du vendredi 30 mai au dimanche 1er juin 2014.

Cette rencontre, qui regroupait plus de soixante participants, a permis pour certains de découvrir Brest et une partie de ses richesses marines, historiques et même gastronomiques. Au programme : le musée de la Marine et le château de Brest, la tour Tanguy, le jardin des Explorateurs, les magasins du port et les installations portuaires, Océanopolis, etc.

Autre intérêt, et pas des moindres, l'occasion pour tous de prendre comme chaque année un bon bol d'amitié, d'émotions aussi, de resserrer les liens, de faire le plein d'histoires à se raconter et de faire des rêves pour l'avenir… en dépit du temps qui s'obstine à ne pas suspendre son vol !

Ce qui caractérise cette réunion traditionnelle, c'est « la fidélité ».

Fidélité au rendez-vous. Depuis l'origine, 72 % des officiers de la promotion ont participé au moins une fois à un rassemblement, plusieurs ont participé plus de 20 fois et quelques-uns flirtent avec le nombre 30.

Fidélité également à la mémoire des disparus de notre promotion : ceux de Pau bien sûr (23 morts en service aérien commandé), mais aussi fidélité à la mémoire des 25 qui les ont suivis et tout particulièrement à ceux qui nous ont quittés récemment : Vincent Bietrix, Gilles Friceau, Jean-Yves Mancec, Michel Prestoz.

« La plus importante des vertus est le courage, les courages, […] qui consiste à être fidèle à ses rêves de jeunesse » (Hélie de Saint Marc). Je ne sais s'il s'agit de courage, mais de rêves, oui, assurément : notre prochain rendez-vous est déjà fixé pour 2015 et même celui de 2016. L'an prochain, c'est la Champagne qui sera notre champ de bataille puis, en 2016, nous nous retrouverons du côté de Fontainebleau. ■

GDI (2s) Daniel Brûlé
Promotion « général Kœnig »
EMIA 1970-1971

Cette rencontre, qui regroupait plus de soixante participants, a permis pour certains de découvrir Brest.

DR PROMOTION KŒNIG

> Remise du prix de L'Épaulette à la 68e promotion du groupement d'application de l'École d'artillerie le 4 juillet 2014

Le groupement d'application a accueilli cette année 42 lieutenants formant la 68e promotion du groupement d'application de l'école d'artillerie. Parmi eux, 10 lieutenants issus de l'EMIA, 11 OAEA et 9 OSC.

Tout au long de l'année, au travers de deux cycles de formation, les lieutenants ont suivi une instruction articulée en différents modules spécifiques, ponctués par des phases de test et d'exercices majeurs.

Ainsi, depuis leur « camp de rentrée » à Canjuers, ils ont été formés à quatre métiers différents, avant de se spécialiser dans l'un d'eux :

- chef de section MO120mm
- chef de section Mistral
- observateur avancé
- officier de coordination des feux.

Ils ont mis en pratique les savoir-faire techniques et tactiques de ces quatre fonctions lors de différents partenariats dont l'exercice de contre rébellion conjointement avec l'école d'infanterie, puis un exercice numérisé et enfin un exercice de 3 semaines en Afrique, en milieu semi désertique, dans le cadre du partenariat avec le 5e RIAOM à Djibouti.

A l'issue du camp interarmes des divisions d'application (CIADA) dans les camps de Champagne, la journée mémorable de la célébration de Wagram (4 juillet) marque la fin de la formation commune. Les officiers stagiaires vont suivre désormais un certain nombre de stages spécifiques d'adaptation à leur premier emploi (stages montagne, CNEC, TAP, COBRA...).

Intervention du président de groupement pour la remise des prix

« J'appelle maintenant les majors d'origine semi direct ou sous contrat de la 68e promotion à qui je vais remettre le prix de L'Épaulette :

- le LTN Julien Fuselin, de l'EMIA,
- le LTN Yoann Guyot, officier sous contrat,
- et le SLT Yoann Roux, officier d'active en école d'arme.

« Mes lieutenants, le général de corps

d'armée Hervé Giaume, en 2e section des officiers généraux, président national de L'Épaulette, m'a chargé de vous transmettre ses plus vives félicitations ainsi que ce petit mot qu'il a spécialement rédigé à votre intention !... Ce prix se compose de deux ouvrages :

• le premier, intitulé « sous le feu » est un livre hors du commun dans lequel l'auteur propose une analyse complète, originale et passionnante du comportement des hommes au combat. Le colonel Michel Goya vous a personnellement dédicacé son livre !

• le second ouvrage relate la vie et la carrière du général de corps d'armée Alain Le Ray qui réalisa son premier fait d'armes en 1940 comme lieutenant à la tête de sa compagnie de chasseurs alpins et qui fut le premier évadé de le forteresse de Colditz ; placé en deuxième section des officiers généraux, il continuera à exalter les vertus du patriotisme qui lui étaient si chères en présidant notamment aux destinées de l'association de L'Épaulette !

Félicitations à tous les trois mais également -et surtout- au SLT Ludovic Prone, officier d'active en école d'arme, du 1er RA qui choisit de commencer sa carrière d'officier au 35e RAP ; major de la 68è promotion et qui a cordialement accepté de laisser remettre le prix de L'Épaulette à son challenger tandis que le général Benoit Royal, commandant l'EA et futur COM EMD à la rentrée, lui remettait « le prix du général » ! Bon mistral à tous les lieutenants du GA68 dans vos nouvelles affectations ! »

Je prie désormais Sainte Barbe, notre sainte patronne, afin qu'elle garde tous ces nouveaux artilleurs en sa sainte protection. ■

LCL (R) Michel Allo
président du groupement 06-83
EMIA - promotion LCL Félix Broche
1979-1980

> Remise des prix de L'Épaulette aux Écoles d'application du Service des essences des armées

Remise des prix de L'Épaulette aux lieutenants du SEA.

DR GILLES BOUCHET

Le général de corps d'armée Hervé Giaume président national, m'a délégué pour remettre un prix au sous-lieutenant Sephons major de sa promotion. Mais permettez-moi en quelques mots de rappeler que L'Épaulette est une association qui rassemble actuellement plus de six mille officiers, en activité ou à la retraite, issus des écoles de formation à recrutement semi direct, de l'armée de Terre, de la Gendarmerie nationale et des services.

Elle a essentiellement pour but de maintenir les liens entre ses membres, d'œuvrer à la cohésion du corps des officiers, et d'être attentive au déroulement des carrières en participant, au niveau national, aux études concernant l'évolution de nos armées.

C'est en vertu de cet esprit de corps qu'elle décerne, tous les ans, un prix au major de promotion de chaque École d'application. Cette année, ce prix est représenté par deux ouvrages : le premier relate la carrière brillante du général Le Ray, Grand Croix de la Légion d'honneur, alpiniste de renom dont le parcours de 1940 à 1970 avec une participation, entre autres, aux conflits de la Seconde Guerre mondiale, de l'Indochine et de l'Algérie, suivie de hautes responsabilités d'état-major et pour terminer de nombreuses implications dans le monde civique et associatif a révélé un chef exemplaire. Le second ouvrage, est le fruit des réflexions du colonel Michel Goya qui, à partir de son expérience lors des opérations extérieures contemporaines, analyse méticuleusement le comportement des êtres humains risquant leur vie dans les différents conflits.

Que ces livres, évocateurs de valeurs défendues avec foi, par différentes générations puissent, lieutenant, guider, parfois, une carrière, que je vous souhaite longue et fructueuse. ■

Colonel (er) Roger Chaudron,
président du groupement 71

DR GROUPEMENT 06-83

Les lieutenants Yoann Guyot (OSC) et Julien Fuselin (EMIA) et le sous-lieutenant Yoann Roux (OAEA) lors de la remise des prix par le LCL (R) Michel Allo, président du groupement 06-83.

DR GROUPEMENT 06-83

Le major de la 68e promotion, le sous-lieutenant Ludovic Prone (OAEA).

...

... > Compte rendu de la réunion du 28 mai 2014 du Groupement du Vaucluse (84)

DR GRP VAUCLUSE

De gauche à droite, le Gal Champeau, Mme Cheylan, le LCL Hanriot, Mme Richard, le CNE Richard, debout de gauche à droite, le LCL Rohaert, le CNE Massenet, le LCL Gonnard, le LCL Aubert, le COL Cheylan, et le CBN Martin.

Nous nous sommes réunis le 28 mai 2014 dans un restaurant « La Gravière », proche d'Avignon au Pontet. Depuis quelques années la réunion de L'Épaulette a surtout consisté à regrouper les quelques participants autour d'un repas convivial.

Cette année peut cependant être marquée d'une pierre blanche, en effet nous étions plus nombreux que d'habitude, 64% des retraités étaient présents et deux épouses.

Après une brève intervention du président, sa démarche annuelle de démission et sa réélection à l'unanimité des présents, mais cette partie de la réunion est une coutume de même que le résultat du vote.

Nous avons fait le point et échangé sur la situation locale et nationale ainsi que sur l'avenir militaire du département avec le départ du 1er Régiment étranger de cavalerie d'Orange, et sur les difficultés que nous avions pour avoir des contacts avec le 2e Régiment étranger de génie du plateau d'Albion qui est très éloigné d'Avignon. Enfin nous avons parlé de L'Épaulette et des problèmes que nous avions pour éventuellement recruter localement comme nous le demande le siège parisien alors que nous n'avons que des relations avec les retraités d'Avignon et des ses alentours immédiats.

Le repas s'est déroulé dans l'amitié et la bonne humeur, nous devons regarder devant nous en nous rappelant que notre métier nous a formé à l'adaptabilité, nous sommes formés à faire face même si le chemin commence à se raccourcir. ■

Le secrétaire du groupement.

> ONAC Mission d'appareillage orthopédique entre Sénégal - Maroc - France

Le colonel Aliou Sane de l'armée sénégalaise, a subi il y a 9 ans une amputation fémorale de la jambe droite à la suite d'une aggravation de blessure par balle.

Appareillé à Dakar, cet ancien sportif de haut niveau n'a pas retrouvé une mobilité optimale. Contacté par le Colonel Willy Brucker, ancien attaché de défense de l'Ambassade de France à Rabat, le centre d'appareillage du service de l'Office National des Anciens Combattants (ONAC) relevant de l'Ambassade de France au Maroc a accepté de prendre en charge un nouvel appareillage orthopédique en faveur du Colonel Sane.

Ses camarades français et sénégalais de la promotion EMIA « Capitaine Cozette » à Coëtquidan (1980-1981) se sont mobilisés pour assurer le transport aérien de l'intéressé. Hébergé durant 11 jours au centre d'appareillage de Casablanca, le Colonel SANE a été équipé de deux nouvelles prothèses contact dont l'une avec genou hydraulique par M. Patrice Ascargorta, technicien supérieur en orthopédie du centre.

Avant de repartir à Dakar, la Mission Militaire de l'Ambassade de France au Maroc a organisé une rencontre avec le Colonel Babacar N'dyaye, Attaché de défense à l'Ambassade du Sénégal à Rabat. Cette action exemplaire témoigne de la solidarité qui prévaut entre camarades de promotion et de la véritable fraternité d'arme qui unit la France aux pays d'Afrique.

Il reste à souhaiter que le Colonel Sane puisse profiter pleinement de cet appareillage moderne apte à lui redonner une meilleure mobilité et le moral indispensable à son bien-être. ■

Envoyé par la promotion Capitaine Cozette - EMIA (1980-81)

Le colonel Sane entouré de Bernard Paquelier directeur de l'ONAC Maroc et le lieutenant-colonel Souleimane Bah, camarade de promotion venu de France lui rendre visite à Casablanca.

DR

Un réseau associatif au service des officiers

> Maréchal un jour

De l'utilisation du tableau : ici je vise à montrer qu'il faut personnaliser sa méthode et que seul le résultat comptera. Vous trouverez les derniers conseils sur le blog du général (2s) Jean-François Delochre : http://marechalunjour.unblog.fr

INFOS MÉTHODE 2014-2015

Structure et exploitation des tableaux de recherche et d'analyse

Les tableaux, préconisés pour la recherche de faits et d'idées dans les travaux de culture et pour l'analyse du dossier de synthèse, posent d'évidence un problème d'élaboration et d'utilisation à certain(e)s d'entre vous.

Ces outils ne sont pas simplement utiles, ils sont à mon avis indispensables. Quant à leur forme, celle proposée par la Revue d'Études © n'est pas **LE** modèle à respecter, c'est **UN** modèle possible. A vous de déterminer, en fonction de votre méthode de travail et de vos habitudes, la solution qui sert le mieux votre réflexion et votre cheminement vers la rédaction du travail final.

Tableau du travail de culture : les impasses habituelles !

Ici, nous devons déterminer des domaines (grandes parcelles du champ du sujet) et des rubriques (clefs d'analyse critique de la question).

La règle préconisée est de mettre les domaines en en-têtes des lignes et les rubriques en en-têtes des colonnes puis de faire les synthèses partielles selon les domaines, donc au bout de chaque ligne.

Le jeu des synthèses partielles puis globale est assez complexe et, le plus souvent, on réalise d'abord des compilations contractées des éléments d'un même domaine (pseudos synthèses partielles, en fait résumé du domaine), puis on recommence verticalement pour obtenir la synthèse globale préfigurant théoriquement l'idée maîtresse. Et là bien souvent, vous comme moi, nous parvenons à un résumé d'une dizaine de lignes de l'ensemble de nos principales idées… mais il y a plusieurs idées dont aucune n'est maîtresse. En revanche, si les rubriques ont bien été choisies, analysant la question posée « à charge et à décharge », on retrouve dans cette synthèse globale les éléments d'une démonstration qu'il reste à ordonner.

Comment s'en sortir ?

La mauvaise solution consiste à garder cette pseudo synthèse comme IM car alors on butte sur la rédaction du plan puisque les grands axes de réflexion sont déjà dans cette synthèse. **La redondance IM-PLAN est un défaut récurrent, souvent relevé par les jurys et correcteurs.**

L'autre solution, que permettent l'habitude et l'entraînement, consiste à regarder sa synthèse globale et à se poser la question : *« Qu'est-ce que je démontre avec le contenu de ces 10 lignes ? »* La réponse en une courte phrase comportant l'argument majeur de votre réflexion et la réponse directe à la question constitue en général une bonne IM. Nous n'échapperons pas à cette étape.

Tableau du travail de culture : des déviations pour sortir des impasses ?
« Avec l'autorisation de la Revue d'études pour l'extrait de dossier mis en exemple »

Y-aurait-il une solution passe-partout qui, à la manière d'un système expert, conduit immanquablement à une solution acceptable ?

Travaillons sur l'exemple d'un sujet de culture dont la question était : *« L'esprit de cette citation s'applique-t-il selon vous en toutes circonstances à l'exercice de l'autorité ? »*

Je n'aborde pas la définition des domaines qui dépend du cadre général du sujet. Peu importe à cet instant.

Pour définir les rubriques, nous identifions les clefs d'analyse de la question avec le POUR et le CONTRE. Ici par exemple :
1. Ce qui fait que l'esprit de la citation s'applique totalement ou en partie …

2. Ce qui fait que l'esprit de la citation ne s'applique pas ou peu…

A ce stade on ne dispose pas encore d'éléments pertinents pour le choix de réponse. Aussi je suggère régulièrement dans mes corrigés d'ajouter une rubrique « Évolutions et tendances ».

…

3. Évolutions et tendances

Nous sommes presque au bout de la « recette » dont les candidats, inscrits en préparation à la Revue d'Études ©, trouveront la trace dans mon corrigé-type du devoir de culture 3/2014.

	Rubrique 1 (+)	Rubrique 2 (-)	Rubrique 3 (✍)
Domaine 1 Domaine 2 Domaine 3	Ce qui conduit à répondre positivement à la question.	Ce qui incite à y répondre négativement	Les tendances actuelles: ce qui favorise plutôt (+) ou (-)
	Synthèse 1	Synthèse 2	Synthèse 3

Ici, je tords un peu la méthode en faisant directement les synthèses selon les rubriques, donc verticalement, et non pas selon les domaines. Vous noterez que rien n'interdit de faire les synthèses partielles selon les domaines (comme prévu dans la méthode), puis de faire une synthèse globale dont les différents paragraphes sont constitués respectivement des points positifs, des points négatifs et des tendances de chaque domaine. On arrive au même résultat qu'avec les synthèses par rubrique, mais avec une étape supplémentaire. Est-ce utile ? On retrouve ce cheminement dans certains corrigés.

Allons jusqu'au bout des déviations !

Parvenu à ce stade, je fais un survol de mes synthèses. Qu'ai-je fait ?

J'ai décrit la problématique telle que j'ai pu l'analyser à partir de mes connaissances et réflexions. J'aboutis à un catalogue d'idées abordant les différentes positions que l'on peut avoir sur le sujet traité (Rubriques 1 et 2) et ma rubrique 3 constitue le potentiomètre qui, en pondérant les éléments de R1 et R2, me permet de privilégier la réponse plutôt positive ou celle plutôt négative, à la question posée.

A cet instant je peux envisager une IM « basique » mais suffisante pour sauver une bonne note (je parle de 13 ou 14/20). Il me faut revenir au sujet complet et donc à la citation pour être pertinent[1]:

IM1 : **« Parce que telle mutation** (tirée de R3) semble émerger durablement aujourd'hui du fait du développement de tel facteur (fait majeur tiré de R3)…, **la force de la vérité devrait constituer durablement la condition majeure d'un exercice efficace et responsable de l'autorité. »**

1 « C'est à celui qui domine sur les esprits par la force de la vérité, non à ceux qui font les esclaves par la violence, […] que nous devons nos respects ». Voltaire – Lettres philosophiques.

On pourrait bien évidemment parvenir à une réponse opposée :

IM2 **« Parce que telle mutation semble émerger durablement aujourd'hui du fait que…, l'exercice de l'autorité pourrait conduire à privilégier la recherche d'une forme de soumission au détriment d'un consentement plus construit. »**

Vous noterez que dans les deux cas la réponse reste nuancée. Vous devez bien évidemment éviter toute prise de position caricaturale.

A ce stade, j'ai mon IM, il me reste à établir mon plan. C'est simple :

A. J'ai retenu [IM1] :

a. Alors que [SYNTH2] incite à penser que…,

b. [SYNTH1] permet de nuancer cette position,

c. Mais c'est surtout [SYNTH3] qui permet de valider [IM1].

B. J'ai retenu [IM2] :

a. Alors que [SYNTH1] incite à penser que…,

b. [SYNTH2] permet de nuancer cette position,

c. Mais c'est surtout [SYNTH3] qui permet de valider [IM2]

Ici on retrouve le plan type « IEP », aussi résumé sous la forme « Certes, cependant, mais surtout…»

La seule précaution consiste à ne pas systématiquement débuter chaque élément du plan, et plus encore de l'annonce de plan, par ces termes (je n'ai gardé que le mais surtout).

On pourrait aussi retenir un plan plus analytique, moins coté mais qui « passerait » quand même bien avec quelques précautions. Je détaille la démarche ci-dessous.

Retour dans le droit chemin !

On revient ici aux synthèses selon les domaines.

	Rubrique 1 (+)	Rubrique 2 (-)	Rubrique 3 (⚖)	
Domaine 1	Ce qui conduit à répondre positivement à la question.	Ce qui incite à y répondre négativement	Les tendances actuelles: ce qui favorise plutôt (+) ou (-)	Synthèse 1
Domaine 2				Synthèse 2
Domaine 3				Synthèse 3

Pour l'IM, on reprend l'une de celles figurant précédemment.

1. On identifie le domaine qui selon nous prévaut sur les autres dans la détermination de notre choix : ce qui fait que pour nous c'est plutôt IM1 ou IM2 qui s'impose. Supposons ID1 et D2.
2. On le met de côté (on est dans la « cuisine », alors je poursuis ma recette : « on sépare les blancs des jaunes »).
3. On hiérarchise les domaines suivant en ordre d'impact croissant sur le choix d'IM fait. Par exemple D3, puis D1.

4. On construit notre plan progressif sous une forme de ce genre :

a; En ne considérant que [D3] on peut penser que [ID2] prévaut, car… (éléments de [D3] soutenant plutôt [ID2]), même si… (élément de [D3] allant un peu dans le sens de [ID1])

b. Or, lorsqu'on considère [D1], on constate que [ID2] devient moins pertinente du fait de… (éléments de [D1] soutenant plutôt [ID1]), quand bien même… (élément de [D1] soutenant nettement [ID2])

c. C'est enfin l'analyse de [D2], qui pour telle et telle raison s'imposera aux deux autres domaines, que la tendance de [ID1] devrait perdurer voire s'amplifier.

Vous noterez que dans ces deux schémas de plan, la structure vise une démonstration par « montée en puissance » des arguments. D'autre part, et c'est peut être plus important à retenir, le plan doit se composer de parties (donc d'ID) bien différenciées pour éviter toute redondance. Un élément du tableau pris dans une des parties ne doit pas réapparaître dans une autre.

Pour conclure provisoirement… tant le sujet est récurrent !

Toute recette doit être cuisinée et le résultat dépendra du chef !

Ce que je vous ai proposé ici vise à montrer qu'il faut personnaliser sa méthode et que seul le résultat comptera en juin prochain. Ce n'est pas la capacité à respecter scrupuleusement une méthode, une check-list, qui sera appréciée, pas plus que le sera votre brouillon, mais un travail de culture (ou de synthèse) clair dans ses positions et son argumentation.

Avec ce fond de cuisine il faudra bien entendu mettre une bonne sauce, légère si possible ; lisez et rédigez « a la main » pour parfaire votre style et vous habituer a l'absence de clavier !

> Le Centre Militaire de Formation Professionnelle

> Informations adressées par le LCL Rossetti, président du groupement 87 Vendée.

> Le CMFP, un espace de transition vers l'emploi civil des militaires.

Installé en Vendée à Fontenay-le Comte depuis 1958, le CMFP est le plus grand centre de formation professionnelle d'Europe dédié à la reconversion des militaires. Il fait partie intégrante de Défense Mobilité depuis le 1er janvier 2011. Avec l'Association de Formation Professionnelle pour Adultes (AFPA), il a accueilli, en 2013, plus de 1300 stagiaires venus de métropole et d'outre-mer. Ainsi, séjournant à Fontenay-le-Comte, des militaires de tous les horizons viennent suivre au CMFP un des 40 parcours qualifiants proposés. Ces formations, du titre III au titre V, sont toutes sanctionnées par un diplôme inscrit au répertoire national des certifications professionnelles.

Structure unique au sein du ministère de la défense, ce centre constitue un sas progressif entre la vie militaire et la vie civile : son environnement militaire rassure tandis que son ouverture sur la société civile et le monde du travail acculture le stagiaire.

Les bénéficiaires : des contractuels de la Défense sans acquis transposables.

Les stagiaires sont prioritairement des militaires contractuels des armées (terre, mer, air) et de la Gendarmerie ayant atteint au moins cinq ans de service. Si la plupart d'entre eux sont des militaires du rang, le CMFP accueille également des sous-officiers, lesquels s'orientent davantage vers des formations de niveau IV et III. La moyenne d'âge est de 32 ans et leur ancienneté de service oscille entre 5 et 20 ans de service. Ces femmes et ces hommes ont bien assimilé les savoir-être et savoir-faire militaires ; ils ont le sens des responsabilités et ont été engagés dans des opérations extérieures. Certains d'entre eux détiennent donc une solide expérience managériale.

Acteur du tissu économique local, le CMFP, en fonction des places disponibles, ouvre également ses portes aux demandeurs d'emploi du bassin de Fontenay-le-Comte.

Plus qu'un centre de formation professionnelle : une solution complète pour le placement

Au-delà de l'obtention au titre professionnel, la préoccupation majeure est bien le retour à l'emploi des stagiaires. Ainsi, le centre a développé un dispositif articulé autour de :

> l'accompagnement dans la recherche d'emploi : chaque formation dispose d'un expert militaire en reconversion formé aux techniques de recherche d'emploi ;

> l'accompagnement dans la mise en relation avec l'entreprise : le CMFP est un lieu d'échanges avec le secteur privé ;

> l'accompagnement dans la formation des stagiaires bénéficiant, si nécessaire, d'un soutien scolaire en liaison avec des professeurs de l'Éducation Nationale affectés au centre ;

> les prestations en amont pour consolider le projet professionnel du futur stagiaire : le CMFP propose 20 sessions bilans orientations par an destinées à consolider les projets professionnels des postulants. Des stages de remise à niveau scolaire, conduits par des professeurs de l'Éducation Nationale, permettent de surcroît aux futurs stagiaires d'atteindre pleinement le niveau requis à l'entrée de la formation.

L'assurance d'une qualité optimale

Le CMFP se distingue aussi par :

> un système de management (accompagnement et placement) certifié ISO 9001 ;

> une garantie de formation de qualité délivrée par un prestataire de service (l'AFPA) dont les moyens et les formateurs sont contrôlés par le commanditaire (le ministère de la défense) ;

> une formation enrichie par la mise en place de modules complémentaires.

En affichant des résultats proches de 95% de réussite pour l'obtention au titre professionnel et de 92% de retour à l'emploi, le CMFP démontre la pertinence du dispositif ainsi établi. Si ces résultats sont à mettre au crédit des formateurs de l'AFPA et des cadres militaires de proximité accompagnant les stagiaires dans leur démarche individuelle de retour à la vie civile, ils sont également le résultat d'une volonté permanente de la direction du centre de ne proposer que des formations répondant aux besoins du marché du travail et aux impératifs de gestion budgétaire du ministère de la défense.

Le projet de la création du pôle aéronautique en est une parfaite illustration. Progressivement, il permettra, sur deux ans, de former 110 stagiaires par an répartis entre cinq formations professionnelles. L'engagement de la région Pays de la Loire et de la municipalité de Fontenay-le-Comte contribue à ouvrir davantage le centre aux demandeurs d'emploi de la région.

Le « pôle aéronautique au CMFP »

Le 26 février 2014, une convention de partenariat signée entre le directeur de l'Agence de Reconversion de la Défense, le président de la région Pays de la Loire et la mairie de Fontenay-le-Comte a permis de lancer officiellement le projet de création d'un pôle de formation aux métiers de l'aéronautique au Centre Militaire de Formation Professionnelle (CMFP). *Voir photo ci-dessus.*

Un projet fédérateur

Compte tenu de la tension croissante exercée sur les métiers de l'aéronautique aujourd'hui et soucieux d'adapter son offre de formation au marché de l'emploi, le CMFP a décidé de mettre en place un pôle de formation aux métiers de l'aéronautique. Organisme avant tout dédié à la reconversion des militaires, le CMFP n'en demeure pas moins pleinement intégré au tissu économique et associatif local et ses portes sont également ouvertes à des demandeurs d'emploi du bassin sud vendéen.

Au vu de l'ampleur du projet et en raison d'intérêts communs, c'est donc naturellement que le Conseil régional et la mairie de Fontenay-le-Comte, en liaison avec les services de l'Etat et les

prescripteurs de formation professionnelle, ont répondu aux sollicitations du ministère de la défense pour s'engager aux côtés du CMFP dans cette initiative.

Une offre de formation exhaustive

La création de ce pôle aéronautique au CMFP est un projet majeur pour Défense Mobilité : il avoisine le million d'euros. Il concerne la mise en place d'un pôle de formation complet qui délivrera des titres professionnels porteurs et adaptés aux profils des militaires en transition professionnelle. La participation du Conseil Régional des Pays de la Loire se concrétise par une subvention au titre de l'aide à l'équipement, à hauteur de 300.000 €. La mairie de Fontenay Le Comte s'est elle aussi engagée à verser une participation de 20.000 €. Le CMFP s'engage de son côté, tout en préservant la priorité aux ressortissants du ministère de la défense, à accroître en conséquence son offre de formation aux demandeurs d'emploi de la région.

Au terme d'une période de montée en puissance de trois ans (2014-2016), cinq formations parmi les métiers en tension dans les bassins l'emploi seront proposées par le CMFP.

Le CMFP sera en mesure d'accueillir les premiers stagiaires dès le 24 novembre 2014 sur une formation de « soudeur aéronautique ». Au cours de l'année 2015, deux formations supplémentaires seront ouvertes avec les stages de « monteurs structures aéronefs » et de « techniciens aéro-structures ». En 2016, la dernière phase de montée en puissance verra l'ouverture des filières « monteurs câbleurs aéronautiques » et « inspecteurs qualités structures », ce qui portera à 110 le nombre de places annuelles proposées en formation aéronautique au CMFP. ■

CENTRE MILITAIRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE
22 Boulevard Hoche,
Caserne du Chaffault
BP 309 –
85203 FONTENAY-LE-COMTE Cedex
Tel : 02 51 53 46 12

Pour répondre aux questions de recrutement, la cellule de coordination nationale de la gestion des offres d'emploi du

N°Vert 0 800 64 50 85
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

En affichant des résultats proches de 95% de réussite pour l'obtention au titre professionnel et de 92% de retour à l'emploi, le CMFP démontre la pertinence du dispositif ainsi établi.

> Reconversion : six partenaires épaulent l'association

L'Épaulette s'appuie sur l'expertise de six prestataires spécialisés pour remplir sa mission d'accompagnement des officiers candidats à la reconversion vers le secteur civil. Des accords de partenariat viennent d'être signés avec quatre spécialistes de l'outplacement, un cabinet de perfectionnement en langues et une société de portage salarial.

Claire de Puymorin, associée du cabinet Grandir, chargée du pôle recrutement & transition.

Grandir
Développer les hommes et leur projet

• *Grandir (www.grandir.fr)*

Le cabinet d'outplacement Grandir accompagne, d'une part les cadres et dirigeants dans leur développement professionnel, d'autre part les entreprises dans leurs projets et leurs évolutions. Outplacement et coaching de dirigeants, conseil en stratégie, organisation et conduite du changement, mobilisation d'équipes et formations managériales, recrutements et management de transition figurent parmi les prestations proposées par ce cabinet basé à Paris et en région parisienne.

Jean-Pierre Ayer, Président de la société de portage salarial High Potential Resources (HPR).

hpr ressources

• *High Potential Resources (www.portage-hpr.com)*

Cette société de portage salarial permet aux professionnels indépendants de délivrer des prestations à des clients, sans création préalable de leur propre entreprise. Indépendant dans l'organisation de son travail et le recrutement de nouveaux clients, le professionnel est toutefois employé par la société de portage qui prend en charge toute la partie administrative de son activité : préparation et envoi des factures de prestation, émission des bulletins de salaires en paiement des travaux réalisés... HPR prend également en charge la gestion comptable de l'activité du professionnel, lui délivre un appui méthodologique, des conseils financiers et, en cas de besoin, un service juridique.

...

> Reconversion : six partenaires épaulent l'association

François Manuel, dirigeant du cabinet Creac'h Consultants.

• Creac'h consultants

Spécialisé dans la reconversion des militaires vers le secteur civil, ce cabinet en ressources humaines propose un service de coaching adapté aux attentes et objectifs de chaque candidat. Cette prestation est organisée selon deux niveaux successifs :

- La stratégie de reconversion, c'est-à-dire la construction du projet professionnel fondé sur une transposition des acquis militaires vers le civil,
- La tactique mise en œuvre spécifiquement pour chaque candidat dans la sélection d'outils de recherche adaptés à son cas particulier.

• Dessein de Carrière (www.desseindecarriere.com)

Implanté à Versailles et à Paris, le cabinet Dessein de Carrière est spécialisé dans l'accompagnement de dirigeants, cadres d'entreprises et officiers des armées candidats à une reconversion dans le civil.

- Plaçant l'officier au centre de son projet, le cabinet met à sa disposition une équipe d'accompagnement individuel et personnalisé, jusqu'à la réalisation de son projet. Le cabinet propose également à tous les officiers, en reconversion ou déjà implanté dans leur nouvelle activité professionnelle, un éventail d'ateliers destinés, selon les cas, à mettre en œuvre, confirmer ou dynamiser leur activité professionnelle.

• CAP CIVIL (www.capcivil.com/)

La pédagogie des consultants de ce cabinet de conseil en recrutement et mobilité professionnelle s'appuie sur une longue expérience des bilans de compétences, de l'outplacement, des processus de recrutement des cadres du privé et de la reconversion des officiers. Ce prestataire accompagne le candidat dans la constitution de son portefeuille de compétences transposables en entreprise et dans la construction d'un projet professionnel réaliste.

- Selon les attentes spécifiques de chaque candidat, CAP CIVIL propose la constitution d'un parcours de reconversion personnalisé ou une prestation ponctuelle de services : redynamiser sa recherche d'emploi, valider ses projets, préparer ses entretiens de recrutement, préparer un projet de création ou de reprise d'entreprise...

• Elika Training (www.elikatraining.com)

Spécialisé dans la remise à niveau des candidats dans leur pratique des langues, ce prestataire basé à Sofia Antipolis propose plusieurs programmes thématiques adaptés aux attentes spécifiques des différents candidats :

- Valoriser ses compétences linguistiques militaires dans le monde de l'entreprise : maîtriser les bases du vocabulaire de l'entreprise afin d'être opérationnel dès la prise de fonction, préparation de curriculum vitæ et lettres de motivation, mise en situation d'entretiens d'embauche, rédiger un e-mail professionnel, intervenir en conférence téléphonique.
- Perfectionner ses compétences linguistiques pour le monde des affaires et cibler sa communication, selon le secteur de reconversion visé : pratiquer la langue dans le monde des affaires, maîtriser les thématiques de son projet professionnel, connaître, puis intégrer les us et coutumes de son futur environnement, se confronter aux situations concrètes de sa future fonction.
- Maitriser la communication linguistique, les pratiques et les techniques professionnelles d'un milieu spécifique : aéronautique, management, pluriculturalismes complexes…

CAP 2C

L'appui reconversion de vos associations

Jeudi 12 février 2015
de 8h00 à 18h00
Cercle National des Armées (Paris 8e)

CAP VERS UNE 2e CARRIÈRE !

> Pour changer de monde, il faut parler le langage de l'entreprise

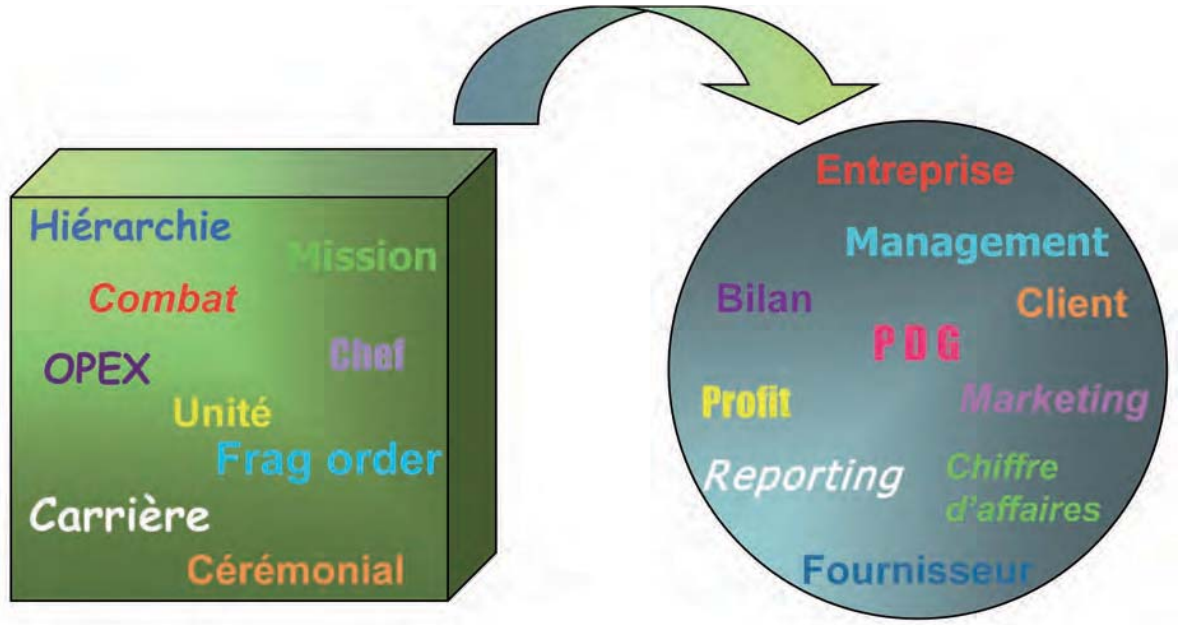

Une journée exceptionnelle de témoignages et d'échanges ouverte à tous les officiers !

Cette journée est organisée en collaboration avec tous les services concernés du Ministère de la Défense, des DRH d'entreprises, cabinets de recrutement et chasseurs de tête...

> Inscriptions avant le 31 janvier 2015 auprès de L'Épaulette
> Formulaire d'inscription et programme sont accessibles sur le site Cap 2C (cap2c.org)

Participation aux frais : 40 € par personne (80 € pour les non-adhérents)
à régler à l'ordre de L'Épaulette
Case 115 Fort Neuf de Vincennes - 75614 Paris cedex 12
Tel : 01 41 93 36 18 - Mail : sareconversion@lepaulette.com
Site Web : http://cap2c.org. - Blog de L'Épaulette : http://alphacom.unblog.fr

La Saint-Cyrienne · Alliance Navale · aen orléans-navale.fr · ASCVIC · L'Épaulette

Journée nationale et Assemblée générale de L'Épaulette

Le samedi 7 février 2015

La journée nationale de L'ÉPAULETTE se tiendra le samedi 7 février 2015 à Paris, à l'École militaire, amphithéâtre Foch (métro École Militaire) de 09H30 à 17H30. Elle s'achèvera par le ravivage de la flamme à l'Arc de Triomphe.

Elle comporte, en particulier, une assemblée générale, une réunion du conseil d'administration, une tribune et des activités de tradition.

PROGRAMME

08H30	:	accueil, inscription sur les listes de présence et vérification des pouvoirs,
09h30	:	assemblée générale,
11h00	:	accueil des autorités,
		allocution du président,
		table ronde avec interventions de personnalités de la Défense et extérieures,
13H15	:	vin d'honneur et repas,
15H00	:	vie et activités des promotions,
17H00	:	conclusion du président,
18H30	:	ravivage de la flamme à l'Arc de Triomphe.

▪ ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 8 février 2014,
- Election des membres du conseil d'administration,
- Situation des effectifs et financière,
- Rapport moral 2014
- Modification des statuts

VIN D'HONNEUR ET REPAS

A partir de 13h15, un vin d'honneur suivi d'un repas sous forme de buffet sera servi aux autorités, aux invités de L'Epaulette et à tous les participants à cette journée **au pavillon Joffre**.
Une participation de **30 euros** est demandée à chaque participant à l'exception des élèves, des correspondants d'écoles et de formation et des présidents de groupement.

RAVIVAGE DE LA FLAMME

Le ravivage de la flamme aura lieu à 18H30 sous l'Arc de Triomphe. Rassemblement des participants à 18H00, à proximité de l'entrée de l'École militaire (1, place Joffre).
Un service de car aller-retour sera prévu entre l'École militaire et l'Arc de Triomphe.
Tenue pour les officiers en activité : interarmées B2, armée de terre n° 21.

Le samedi 7 février 2015

Le, ...
(grade, nom, prénom)

Adresse .....

.....

- Participera à l'assemblée générale OUI ☐ NON ☐
- Déjeunera OUI ☐ NON ☐
- Assistera au ravivage de la flamme OUI ☐ NON ☐

> Pour le buffet, un chèque de **30 euros** libellé à l'ordre de L'Épaulette est demandé (sauf pour les élèves, les correspondants et les présidents de groupement).

Renouvellement du Conseil d'administration

En 2015, le conseil d'administration de L'Épaulette sera renouvelé, à raison de quatre (4) administrateurs en fin de mandat.

Un appel à candidature est lancé, dès à présent, auprès des adhérents qui souhaitent s'investir un peu plus dans le fonctionnement de l'association, quels que soient le type de recrutement et la catégorie de personnel auxquels ils appartiennent.

L'Épaulette, à l'instar de l'armée de Terre, de la Gendarmerie et des Services, s'adapte au changement fondamental que vit l'institution militaire aujourd'hui. Elle a des projets et l'ambition de les réaliser pour et avec l'ensemble de ses adhérents.

Les volontaires sont priés de retourner au siège dans les meilleurs délais, et **au plus tard le 15 janvier 2015**, leur candidature accompagnée d'un courrier de présentation et de motivation sous forme libre.

La Direction

Pouvoir

Pour l'assemblée générale du samedi 7 février 2015

Je soussigné, NOM :..... Prénom : .....

Donne pouvoir à .....

Au besoin, laisser en blanc

Pour me représenter à l'assemblée générale 2015 et voter en mon nom sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

Signature précédée de « Bon pour pouvoir » (1) Signature

(1) Aucun administrateur ne peut recevoir de pouvoir.

Fiche à retourner avant le 15 janvier 2015 à :
L'Épaulette – Case 115 – Fort Neuf de Vincennes – Cours des Maréchaux – 75614 Paris Cedex 12

CARNET

MARIAGES

> Capitaine Jean-Baptiste **PATOIS** (ABC-EMIA-Général Le Ray-2007/09) avec Mademoiselle Marine BROQUET (Cyr-CBA Segrétain- 2006/09), le 26 juillet 2014 à Guérande.

> Commandant Xavier **MÉNAGER** (INF-EMIA-Général Gandoët-96/98) avec Mademoiselle Estelle BORDE, le 20 septembre 2014 à Chartres.

> *Chloé,* fille du Commandant Adrien **GAMBIN** (OAEA-Capitaine Le Fournier-90/91) et de Madame, avec Monsieur Nicolas MOURELON, le 3 octobre 2014 à Versailles.

> *Arnaud,* fils du Colonel Gérard **ISERN** (CS-EMIA-Général Brosset-73/74) et de Madame, avec Mademoiselle Sarah SANTILLAN, le 18 octobre 2014 à Tbilissi (Georgie). ■

> *L'Épaulette adresse ses meilleurs vœux de bonheur aux jeunes mariés.*

NAISSANCES

> *Enguerran,* fils du Lieutenant Erik **BRÉHIER** (GEN-EMIA-Général Bigeard-2010/12) et de Madame, le 12 juin 2014 à Angers et petit-fils du Lieutenant-colonel Xavier **BRÉHIER** (GEN-EMIA-LTN Bernard de Lattre de Tassigny-84/85) et de Madame.

> *Adèle,* le 6 juillet 2014, au foyer d'Olivia et Aurélien VAZE, et Mahaut, le 9 août 2014, au foyer de Mélanie et Olivier SIX, deuxième et troisième petits-enfants du Lieutenant-colonel Jean-Yves **PHILIPPE** (INF-EMIA-Capitaine Cozette-80/81) et de Madame.

> *Karol,* dixième petit-enfant du Colonel Jean-Philippe **ARTUR** (TDM/INF-EMIA-Capitaine Cozette-80/81) et de Madame, au foyer d'Erwann et Anne-Sophie LE MÉNÉ, le 7 juillet 2014.

> *Soline,* petite-fille du Lieutenant-colonel Maurice **BRESSON** (INF-Libération de Strasbourg-68/69) et de Madame, au foyer de Cédric et Charlène RENOU-BRESSON, le 5 août 2014 à La Rochelle.

> *Anastasia et Elise*, premières petites-filles du Commandant Adrien **GAMBIN** (OAEA-Capitaine Le Fournier-90/91) et de Madame, au foyer de Chloé et Nicolas MOURELON, le 7 août 2014 à Versailles.

> *Estaban,* fils du Capitaine Sandrine **MENEZ** (TRS-EMIA-Capitaine Florès-2008/10) et du Maréchal-des-Logis-Chef Gabriel CABANES (ART), le 14 septembre 2014 à Nîmes.

> *Thibault,* cinquième petit-enfant du Lieutenant-colonel Christian **BERCY** (ABC-EMIA-Lieutenant-colonel Broche-79/80) et de Madame, au foyer de Pierre-Louis et Caroline GARRIGOU GRANDCHAMP, le 24 septembre 2014 à Paris. ■

> *L'Épaulette adresse ses félicitations aux heureux parents et grands-parents.*

DÉCÈS

> Madame Françoise **POTY,** veuve du Général Jean POTY, le 24 décembre 2013 à Soubès.

> Colonel Francis **CORDET** (INF-OR-45), en 2014 à Saint-Saturnin.

> Colonel Jacques **PERIN** (ART-ESMIA-Rhin et Danube-47/49), le 7 janvier 2014 à Aubais.

> Capitaine Jean-Marc **KERDELHUE** (ART-EMIA-Victoire-45), le 5 juin 2014 à Limoges.

> Chef de bataillon Bruno **de CHILLAZ** (EMIA-Plateau des Glières-69/70), le 26 août 2014 à Bonne.

> Lieutenant-colonel Jean-Dominique **SARROLA** (ART-EMIA-Victoire-45), le 6 septembre 2014 à Vico.

> Chef d'escadrons Roger **GANDIT** (ABC-OR-61), le 7 septembre 2014 à Chacé.

> Général Yves **de HALDAT du LYS** (INF-ESMIA-Ceux de Dien Bien Phu-53/54), le 8 septembre 2014 à Lyon.

> Colonel Marcel **BERTAULT** (CS-OA-46), le 18 septembre 2014 à Saint-Laurent-du-Var.

> Lieutenant-colonel Italo **FANIN** (ART-EMIA-Victoire-45), le 22 octobre 2014 à Angers. ■

> *L'Épaulette partage la peine des familles éprouvées par ces deuils et leur adresse et leur renouvelle ses condoléances attristées.*

MESURES NOMINATIVES

JORF du 26 juillet 2014
Décret du 24 juillet 2014

portant nomination dans l'armée active

OFFICIERS SOUS CONTRAT
ARMÉE DE TERRE
Corps des officiers des armes

Au grade de sous-lieutenant
Pour prendre rang du 1er avril 2014

> les aspirants : Guillaume DEGRAEVE (ALAT) - Edouard BANDERIER (ALAT) - Clément PANONT (ALAT) - Jérôme GENTILLET (ALAT).

JORF du 4 octobre 2014
Décret du 2 octobre 2014

portant nomination et promotion dans l'armée active

ARMÉE DE TERRE
OFFICIERS DE CARRIÈRE
Corps des officiers des armes

Au grade de colonel
Pour prendre rang du 1er août 2014

> le lieutenant-colonel Charles VINOT PREFONTAINE (ABC).

Au grade de lieutenant-colonel
Pour prendre rang du 1er août 2014

> les commandants : Ludovic de SOLAGES (INF) - Frédéric GACHASSIN (ABC) - Yannick COLLIN (TRS) - Stéphane DESHAYES (GEN) - Mickael BIGOT (MAT) - Olivier COUSSEMACQ (INF) - Laurent COUASNE (GEN) - Karim SAA (TDM/INF) - Edouard BROS (INF) - Raphaël ROCHE (GEN) - Patrice CLÉRO (INF).

Pour prendre rang
du 1er octobre 2014

> les commandants : Patrick PIZON (TDM/INF) - Michel BOUTELOUP (TRN) - David GUENANTEN (GEN) - Pierre-Norbert ANSSEAU (INF) - Philippe LAURENTIE (ABC) - Pierre MICHON (ART) - Jérôme RZEPKA (MAT) - Christophe MASSE (ABC) - Ronan QUINIOU (GEN) - Alain BESSON (MAT) - Gaëtan MÉTRAS (MAT) - Mickaël DUPUIS (TRS).

Pour prendre rang
du 1er décembre 2014

> les commandants Pierre-Stéphane KERVELLA (INF) - David HAUBOIS (INF).

Au grade de commandant
Pour prendre rang du 1er aout 2014

> les capitaines : Cyril SOL (TRS) - Tristan PELLERIN de la VERGNE - Steeve CARUCHET (MAT) - Thony BURNOUF (MAT) - Cyril MITNIK (INF) - Jean-Pierre CAPELLE (TRN) - Grégory HOEHR (GEN) - Sylvain BÉNARD (ABC) - Thibaut DUTAILLY (INF) - Benoît LAHURTE (TRS) - Didier LUCAS (TRN) - Philippe CAILLET (TRN) - Raphaël LE FLOHIC (ALAT) - Laurent SIGWALT (ABC) - Raphaël-Pierre CARTAUD (ART) - Aurélien SCHWEITZER (INF) - Eric PONCET (TDM) - Yannick KRAUSE (MAT) - Philippe PREUX (GEN) - Eric MEYNET (MAT).

Corps technique et administratif
de l'armée de terre

Au grade de commandant
A compter du 1er août 2014

> les commandants sous contrat : Eric REGNIER, rang du 1er août 2012 - Isabelle SUARD, rang du 1er août 2013.

OFFICIERS SOUS CONTRAT
Corps des officiers des armes

Au grade de commandant
Pour prendre rang du 1er août 2014

> le capitaine Marc PELTIER (ABC).

Au grade de lieutenant
Pour prendre rang du 1er août 2014

> le sous-lieutenant Yannick JEHL (ALAT).

Corps technique et administratif
de l'armée de terre

Au grade de capitaine
Pour prendre rang du 1er décembre 2014

> le lieutenant Christian FELT.

SERVICE D'INFRASTRUCTURE
DE LA DÉFENSE
OFFICIERS DE CARRIÈRE
Corps des ingénieurs militaires
d'infrastructure de la défense

Au grade d'ingénieur
en chef de 2e classe
Pour prendre rang
du 1er juillet 2014

> l'ingénieur principal Yvan HUMMEL.

SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES
OFFICIERS DE CARRIÈRE
Corps technique et administratif
du service de santé des armées

Au grade de commandant
Pour prendre rang du 1er août 2014

> le capitaine Jean-Christophe ROUDIER.

SERVICE DES ESSENCES DES ARMÉES
OFFICIERS DE CARRIÈRE
Corps technique et administratif
du service des essences
des armées

Au grade de commandant
Pour prendre rang du 1er août 2014

> le capitaine Pascal PIOT.

JORF du 4 octobre 2014
Arrêté du 17 septembre 2014

portant nomination du directeur général
du foyer d'entraide de la légion étrangère

Par arrêté du ministre de la défense en date du 17 septembre 2014 :

> le lieutenant-colonel Thierry JULLIEN est nommé directeur général du foyer d'entraide de la légion étrangère.

JORF du 17 octobre 2014
Décret du 16 octobre 2014
portant affectation et élévation, promotions et nominations dans la 2e section, affectation d'officiers généraux

Article 1

Est nommé dans la 2e section des officiers généraux de l'armée de terre :

Au grade de général de brigade
Pour prendre rang du
31 décembre 2014

> M. le colonel des troupes de marine Xavier VANDEN NESTE. ■

DÉCORATIONS

ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

JORF du 4 novembre 2014
Décret du 31 octobre 2014
portant promotion et nomination

Militaires appartenant
à l'armée active

Au grade de commandeur
ARMÉE DE TERRE

> Général de division Dominique ARTUR (TDM/INF).

Au grade d'officier
ARMÉE DE TERRE

> LCL Georges BEGUIN (MAT) - LCL Lionel BRODIER (GSEM) - LCL Bruno CLABAUX (GEN) - LCL Jean-Marc DEMAY (INF) - COL Pascal DUCRET (MAT) - COL Pierre ESNAULT (INF) - LCL Marc FORNELLI (GSEM) - LCL François GERARD (ABC) - COL Xavier JORET (INF) - LCL Thierry JULLIEN (GEN) - LCL Jacky LEBOEUF (INF) - LCL Denis MICHEL (ABC) - LCL Yves ROHEL (TRS) - LCL Ignace SICONOLFI (GSEM).

Au grade de chevalier
GENDARMERIE NATIONALE

> CEN Sébastien MAHEY.

...

ARMÉE DE TERRE

> LCL Nicolas-Paul ALBRECHT (GEN) - LCL Jean-Michel ANTOINE (INF) - LCL Eric BODENES (TRN) - LCL Philippe BOULOGNE (TRN) - LCL Ralph BRIEND (GEN) - LCL Arnaud BUDAN de RUSSÉ (MAT) - LCL Joseph-Henri CARDONA (INF) - LCL Dominique CHANSON (TDM) - LCL Tristan CHARTAUD (GEN) - CBA Jérôme CLÉE (INF) - CBA Alexis CLÉMENT (INF) - LCL Philippe EVRARD (INF) - CES Jean FERNEX de MONGEX (ABC) - LCL Nicolas FOUILLOUX (TRN) - CBA Jean-Luc FRESSY (TDM) - LCL Fabrice GAUDILLAT (INF) - CDT Tristan LEROY (GSEM) - LCL Alain MAGDELIN (TDM) - CEN David MAILLARD (TRN) - LCL Arielle MEMETEAU (GSEM) - CDT Marc-Emmanuel PRIVAT (GEN) - LCL Gérard RE (GEN) - LCL Bertrand RICHARD (TRN) - CBA Jean-Eric ROJON (TDM) - LCL Sylvie VALOUR (GSEM) - CBA Samir YAKER (INF).

SERVICE D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE

> IC2 Didier GOMEZ.

SERVICE DES ESSENCES DES ARMÉES

> CDT Eric JAILLARD.

Militaires n'appartenant pas à l'armée active

Au grade d'officier ARMÉE DE TERRE

> COL Christian BAUMIER (GEN) - COL Jean-Christophe LAMBOTTE (TRS) - CBA Patrice SERRES (GEN) - COL Stève VIDIC (ART) - LCL Jean WÈBRE (INF).

Au grade de chevalier ARMÉE DE TERRE

> CNE Véronique BONNEAU (CTA) - LCL Lucien COURTIAUD (GEN). ■

> L'Épaulette adresse ses félicitations aux nouveaux promus et décorés.

SUCCÈS

Les officiers adhérents à L'Épaulette dont les noms suivent sont déclarés admis au concours 2014 d'admission à l'EMS 2 - École de Guerre :
> Capitaine Xavier COMBET - Chef de bataillon Thibaut DUTAILLY - Capitaine Laurent GRARD - Capitaine Yann QUÉRAN.

JORF du 13 novembre 2014 Décision du 30 septembre 2014 portant attribution du brevet technique option « études administratives militaires supérieures de la gendarmerie »

Le brevet technique option « études administratives militaires supérieures de la gendarmerie » est attribué à compter du 1er août 2014 à :

> Chef d'escadron Pierre MICHON. ■

> L'Epaulette adresse ses félicitations aux lauréats.

ERRATUM

Vie de L'Épaulette du numéro 186

En page 46… > le délégué de la Saint-Cyrienne est le général Pirson et non pas Pitson.
> **Dans la légende sous la photo,** le colonel Zocchetto, délégué militaire départemental, est, à tort, désigné comme président de la Fraternelle.
> **Dans le numéro précédent,** nous avons publié la liste des temps de commandement et des temps de responsabilité 2014.
Nous avons malencontreusement oublié de signaler la prise de commandement du 19e régiment du Génie par le lieutenant-colonel Arnaud de Richoufftz (EMIA promotion général Gandoët 1996-98).
Basé à Besançon, le 19e régiment du génie (19e RG) est le régiment d'appui terrain de la 7e brigade blindée (7e BB).
Créé en 1935 à Hussein Dey, le 19e RG est l'héritier direct des traditions du génie d'Afrique, qui remontent à 1914 avec la création d'un 19e bataillon formant corps. Ce dernier s'illustre pendant la première guerre mondiale, notamment à Verdun (1916) et à La Malmaison (1917). Il participe en 1925 à la guerre du Rif, au Maroc. Au cours de la seconde guerre mondiale, ses unités prennent part aux campagnes de Tunisie, d'Italie, de France et d'Allemagne.

Le 19e RG s'illustrera encore en Algérie (1952-62), où il est implanté jusqu'en 1964, année où il quitte l'Afrique du Nord pour s'installer à Besançon. En 2010, à la dissolution du 5e RG, le régiment intègre trois nouvelles compagnies, stationnées à Mourmelon et Canjuers, qui en font l'une des formations les plus importantes de l'armée de Terre.
Le lieutenant-colonel de Richoufftz nous propose par ailleurs de rendre compte de la prise de commandement de la 2e division blindée par le général de brigade Lafont-Rapnouil (EMIA promotion Lieutenant Bernard de Lattre de Tassigny 1984 – 85).

La 2e brigade blindée (2e BB) est implantée à Illkirch. Elle est composée de 6 200 professionnels tournés vers un objectif : l'engagement opérationnel.
L'Épaulette adresse ses félicitations à nos deux camarades pour ces prises de commandement et regrette évidemment d'avoir omis d'en rendre compte en temps utile.
Merci au Lcl de Richoufftz de nous avoir permis de rectifier. Nous en profitons pour lancer un appel à l'information. Les renseignements que vous avez dans vos régions, dans vos groupements nous intéressent dès lors qu'ils concernent notre famille Épaulette. ■

> L'Épaulette présente ses excuses à ses fidèles lecteurs.

BULLETINS DE PROMOTIONS REÇUS

- Extrême-Orient - ESMIA 1950-1952 -Juin 2014.
- Lieutenant-colonel Jeanpierre - 1959-1961 -Septembre 2014. ■

> AVIS POUR INFO :

Nous avons reçu les comptes rendus de la promotion Belvédère (1963-64), du groupement limousin (87-23-19) et un compte rendu Var Alpes-Maritimes (83-06). Ils seront publiés dans le numéro 188 de mars 2015.

- L'Épaulette prie ses fidèles rédacteurs de bien vouloir l'excuser pour ce décalage.

BIBLIOGRAPHIE

> *Pour compléter les rubriques « Dossier, Histoire, Tribune libre » nous vous proposons une sélection d'ouvrages.*

CHARLES PÉGUY, UNE HUMANITÉ FRANÇAISE
Par Arnaud TEYSSIER

L'ouvrage d'Arnaud Teyssier permet de découvrir ou d'approfondir le cas Péguy. Un esprit frondeur épris d'ordre, « un homme cohérent et de devoir » malgré les contradictions qui ne sont qu'apparentes tant il reste fidèle au chemin de liberté qu'il choisit. Un exemple : « La République une et indivisible, c'est notre royaume de France ».
Rompant avec le socialisme de ses débuts pour se convertir à un catholicisme original et ardent, il évolue vers un patriotisme mystique incarné par Jeanne d'Arc, figure centrale de son oeuvre poétique. Vivant dans la pauvreté et loin des honneurs, il ne cesse d'irriter ses contemporains par son intransigeance, sa dénonciation de l'hypocrisie du monde intellectuel et sa critique du monde moderne, dont il souligne la vanité et la médiocrité agissante.
Quant la guerre éclate, ses doutes se dissipent. Il meurt au combat d'une balle en plein front le 5 septembre 1914. Sous la plume d'Arnaud Teyssier, on croise les figures majeures de notre imaginaire politique et on décèle, grâce à l'intelligence lumineuse de Péguy et sa profonde humanité, quelques traits très actuels de notre impuissance démocratique.

Paru le : 22/05/2008
Editeur : Perrin
Nb. de pages : 327 pages
Prix éditeur : 21,00 €

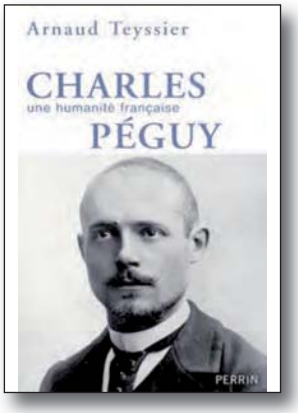

RICHELIEU, L'AIGLE ET LA COLOMBE
Par Arnaud TEYSSIER

La conférence a eu lieu au SHD le 27 novembre 2014 à l'occasion de la sortie de cette nouvelle biographie.

UNE RELECTURE DE RICHELIEU
L'auteur s'est attaché à éclairer la personnalité profond de figures historiques par trop figées dans leur image. Richelieu demeure trop souvent l'image d'un politique froid et déterminé, animé depuis son plus jeune âge par une ambition sans limites et conduit par les seuls impératifs de la raison d'État.
S'il est admis qu'il fut à ses débuts un évêque appliqué, l' « homme rouge » est décrit surtout comme un politicien sinueux et un maître de l'intrigue perçu à l'aune de nos critères actuels. En réexaminant ses années de jeunesse, en relisant avec une attention nouvelle ses abondants écrits politiques et religieux, en réinterprétant l'imposante production de ses documents d'État, Arnaud Teyssier propose un Richelieu étonnant qui tranche sur la tradition, un grand politique certes , mais habité par une vision constamment religieuse du monde.
Une aventure d'homme d'état, qui reste sans équivalent dans l'histoire de France et de l'Europe est exposée. Le portrait d'un ministre qui en des temps tragiques raisonne constamment en prêtre et lutte pied à pied contre la faiblesse des hommes, celle du roi, celle des grands, celle des corps constitués, la sienne propre.

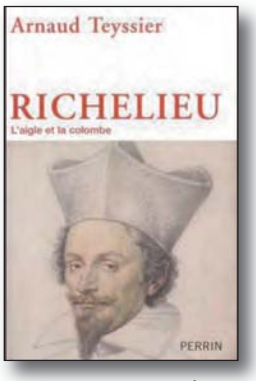

Richelieu a théorisé une conception de l'État et de l'action politique par son expérience comme théologien puis comme évêque avant de résoudre les problèmes de son époque, comme ministre.
Du même auteur Richelieu : La puissance de gouverner
Editeur : Michalon.
Collection : Le bien commun
Année 2007
• *Le crime suprême pour un homme d'État, c'est, selon Richelieu, de ne pas agir, de laisser le destin s'accomplir sans chercher à le dominer.*
C'est de croire, en somme, que le simple agencement naturel des choses suffira à produire le bien public. Cette idée si concrète, cette conception dynamique du pouvoir et de l'action gouvernementale, cette conviction qu'il ne saurait y avoir de pouvoir sans unité, que l'unité française s'est construite autour de l'État et que, hors l'État, il n'y a qu'évaporation, évanescence générale : tel est le point de départ de la politique française moderne qui s'est épanouie un instant avec la République gaullienne et qui est à nouveau refoulée dans notre inconscient collectif. Richelieu en est à la fois le théoricien, l'incarnation et le révélateur.

Éditeur : Perrin
Nombre de pages : 364
Prix : 24,50 €

> *La prochaine édition aura lieu l'an prochain, en novembre 2015.*

POUR QUE TU NE TE PERDES PAS DANS LE QUARTIER
par Patrick Modiano

En 2014, à l'âge de 69 ans, il reçoit le prix Nobel de littérature et devient ainsi le 15e auteur français à recevoir cette distinction.

Patrick Modiano, né le 30 juillet 1945 à Boulogne-Billancourt, est un écrivain français, auteur d'une trentaine de romans primés par de nombreux prix prestigieux parmi lesquels le Grand prix du roman de l'Académie française et le prix Goncourt. Axée sur l'intériorité, la répétition et la nuance, son œuvre romanesque se rapproche d'une forme d'autofiction par sa quête de la jeunesse perdue. Elle se centre essentiellement sur le Paris de l'Occupation et s'attache à dépeindre la vie d'individus ordinaires confrontés au tragique de l'histoire et agissant de manière aléatoire ou opaque.
Le 9 octobre 2014, son œuvre est couronnée par le prix Nobel de littérature pour « l'art de la mémoire avec lequel il a évoqué les destinées humaines les plus insaisissables et dévoilé le monde de l'Occupation », comme l'expliquent l'Académie suédoise, et son secrétaire perpétuel Peter Englund, qualifiant l'auteur de « Marcel Proust de notre temps ». Six ans après J. M. G. Le Clézio, il devient le 15e homme de lettres français à recevoir cette récompense. Son œuvre est traduite en 36 langues.

Éditions Gallimard
Distinctions : Prix Roger-Nimier et Prix Fénéon (1968)
Grand prix du roman de l'Académie française (1972)
Prix des libraires (1976) - Prix Goncourt (1978)
Prix mondial Cino Del Duca (2010)
Prix de l'État autrichien pour la littérature européenne (2012)
Prix Nobel de littérature (2014)
> Principales œuvres : La Place de l'Étoile (1968) - Les Boulevards de ceinture (1972) - Rue des Boutiques obscures (1978) - Dora Bruder (1997) - Un Pedigree (2005).

BIBLIOGRAPHIE

ENTRE CIEL ET MÈRE Marine Bayer par Jean-Marie Le MÉNÉ

Entre ciel et mère est une aventure surprenante, exaltante. Jean-Marie Le Méné brosse le portrait romanesque d'une jeune femme ordinaire appelée à vivre des moments extraordinaires. Brevetée pilote d'avion à l'âge de 15 ans, Miss Bretagne à 17 ans, pilote d'hélicoptère embarqué à 22 ans, commandant d'aéronef en mission humanitaire à 24 ans, seule femme de l'équipage d'une frégate dans le Pacifique pendant un an, mère de trois enfants, chef de la flottille des hélicoptères à bord de la Jeanne d'Arc, Marine Bayer pouvait songer légitimement à s'occuper davantage de sa famille. Mais au cours de sa dernière affectation de pilote, elle a bien failli vivre sa dernière mission.
En effet, tandis que la Jeanne d'Arc remontait la côte est de l'Afrique pour boucler sa campagne autour du monde, éclata l'affaire du Ponant. Trente marins d'un voilier de croisière étaient aux mains des pirates somaliens. Le porte-hélicoptères fut dérouté et Marine Bayer – au manche de son appareil – se retrouva au cœur d'une opération particulièrement complexe et dangereuse : le survol de la Somalie, la capture des pirates et la récupération de la rançon. À ce jour, il s'agit de la seule intervention en Somalie qui n'ait pas échoué dans des conditions tragiques…
Jean-Marie Le Méné nous offre un récit passionnant de la première à la dernière page.

L'auteur

Jean-Marie Le Méné est né en 1956 à Versailles. Après des études supérieures de droit à Paris, il effectue une première partie de sa carrière comme officier dans la Marine nationale où il sert, entre 1978 et 1991, dans des postes embarqués, outre-mer et en état-major. En 1992, il intègre le corps des magistrats de la Cour des comptes à Paris où il est aujourd'hui titulaire du grade de conseiller-maître.

169 pages - Prix : 18 €
Format : 21 x 14 x 1,4 cm
Groupe Artège
Editions du Rocher
28, rue Comte Félix Gastaldi
98015 Monaco

JUSQU'OÙ IRA FRANÇOIS ? de Jean-Marie GUÉNOIS

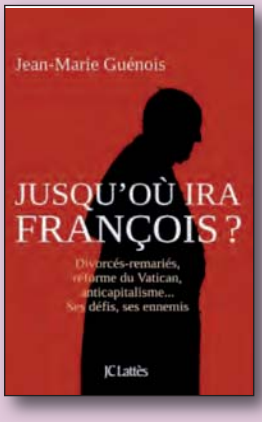

Sur les vingt-cinq livres aujourd'hui publiés sur ou autour du pape François, aucun ne prend du recul sur sa vraie personnalité, anticonformiste mais autoritaire et autocratique, ni sur son programme qui risque de menacer l'unité de l'Église. C'est donc le premier livre qui dit vraiment ce qui se passe dans les coulisses de ce jeune pontificat.
Un livre qui aborde ce pontificat de façon totalement inédite et originale
La force du livre est d'analyser ce pontificat non de façon linéaire et chronologique mais problématique dans la rupture et la continuité avec Benoît XVI : En quoi François est un « antipape » même s'il joue son rôle ? Quelles sont la vraie portée et les limites de sa réforme ? En quoi Benoît XVI a d'une certaine manière « raté » sa succession et pourquoi a-t-il vraiment démissionné ? En quoi François qui n'était pas le candidat de Benoît XVI, exerce une rupture avec lui alors qu'officiellement il y a continuité ? En quoi François peut-il déclencher une réconciliation de l'Église avec le monde, notamment sur les questions de sexualité, et contribuer à une certaine renaissance de l'Eglise catholique ?

Editions : J-C Lattès
Collection : Essais et documents
Date de Parution : 09/2014
Prix public : 18.00 €
Format : 130 mm x 205 mm
200 pages

LES DERNIÈRES ETHNIES, AVANT QU'ELLES NE DISPARAISSENT par Jimmy Nelson

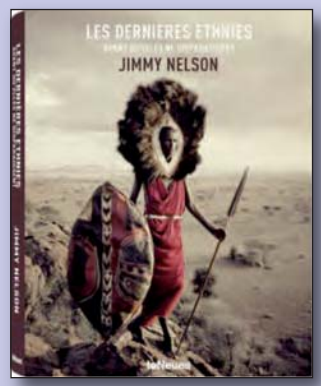

Cet ouvrage, qui fera date, présente les cultures tribales de par le monde. Avec la mondialisation, une attention toute particulière doit être portée sur ces sociétés pour leurs styles de vie distinctifs, leur art et leurs traditions. Elles vivent en harmonie totale avec la nature, ce qui est devenu une rareté dans notre ère moderne. Jimmy Nelson ne se contente pas de nous présenter à l'aide d'images stupéfiantes les coutumes et les artefacts, il nous offre également des portraits saisissants de peuples qui sont les gardiens d'une culture qu'ils ont l'espoir, ainsi que nous, de transmettre dans toute sa gloire aux générations futures. L'appareil photo de Nelson capture, pour la postérité, le moindre détail dans sa complexité et dans toute sa nuance. Qui plus est, cet apparat splendide est mis en valeur sur un fond de somptueux paysages parmi les plus vierges.

Editeur : Te Neues Gb - Collection Photography -
Dimensions : 30,2 cm × 37,9 cm × 5,6 cm
Prix public : 135€19

CAMUS, UNE PASSION ALGÉRIENNE de Stéphane BABEY

Alors que Camus aurait eu cent ans, que reste-t-il de son œuvre. Par l'itinéraire qu'il nous propose entre l'Algérie d'hier et celle d'aujourd'hui, sur les lieux-mêmes où Camus se confronta à la condition humaine et aux drames de l'Histoire, Stéphane Babey montre la force et la pertinence d'une pensée trop longtemps vouée à la vindicte et à l'incompréhension. D'Annaba, où le destin de Camus rencontre celui de saint Augustin, à Alger la blanche en passant par Oran la pestiférée, ce livre est un voyage au cœur de la passion algérienne qui anima Camus jusque dans l'exil. Par cette plongée au cœur-même de l'inspiration camusienne, l'auteur montre quelle singularité et quelle force la terre d'Algérie a donné à une pensée de la dissidence, de l'intranquillité et de la fragilité de la condition humaine à une époque où la toute puissance de l'esprit idéologique semblait inexorablement dominer les consciences. Avec Camus, une passion algérienne, réédité à l'occasion du centenaire de la naissance de l'auteur de L'Etranger, c'est en toute complicité intellectuelle et spirituelle que Stéphane Babey s'attache à dire quel héritage ce maître nous a légué à jamais. Cet essai, loin des codes académiques, nous entraîne dans le voyage littéraire d'un écrivain foudroyé de soleil et bouleversé par la beauté métaphysique de l'Algérie.

Biographie:
De mère française et de père algérien, Stéphane Babey vit en sa qualité de romancier une double nationalité littéraire. Cela a notamment donné l'Inconnu d'Alger, roman de la quête d'un père dont l'absence est si pesante qu'elle devient présence.

Editeur : Éditeur Balzac
Collection : Autres Rives
Parution : 01/10/2013
Nombre de pages : 134.

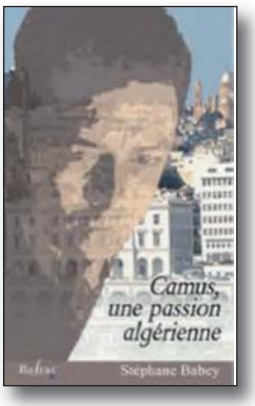

> Pour compléter les rubriques « Dossier, Histoire, Tribune libre » nous vous proposons une sélection d'ouvrages.

FRANCE ALGÉRIE L'IMPOSSIBLE DIVORCE de Stéphane BABEY

L'Algérie est une chance pour la France et la France une chance pour l'Algérie ». Telle est la conviction profonde à l'origine de cet essai dans lequel Stéphane Babey appelle les deux pays à fonder une relation nouvelle, enfin débarrassée des séquelles d'un passé douloureux savamment entretenu des deux côtés de la Méditerranée.

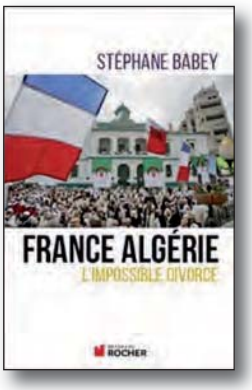

Né d'une mère française et d'un père algérien qu'il n'a pas connu, Stéphane Babey, de par son parcours personnel, intime, s'est attaché à saisir l'extrême richesse de cette double identité alors que la France et l'Algérie, pour des raisons différentes, se trouvent chacune à la croisée des chemins.
À travers une dénonciation sans concession du mépris français envers l'Algérie et de l'autoritarisme d'un pouvoir algérien qui n'a que faire de son peuple, ce livre constitue un vibrant plaidoyer en faveur de la mise en oeuvre d'un projet franco-algérien qui saura unir non seulement nos deux États mais nos deux peuples. Un projet qui nécessite d'abord de mieux connaître cette Algérie d'aujourd'hui, dans toute sa profondeur et sa complexité. Loin des préjugés et de l'ostracisme en cours dans une France plus crispée que jamais. C'est en retrouvant la capacité d'aller vers l'autre que la France retrouvera son destin.
Tout d'abord journaliste dans différents médias dont Radio-France, Stéphane Babey est auteur de plusieurs romans parmi lesquels L'inconnu d'Alger, et d'essais dont Camus, une passion algérienne et La haine de Dieu, Stéphane Babey fut aussi conseiller auprès du président de la Région Languedoc-Roussillon.

Broché : 220 pages - Prix : 19,90 €
Format : 23 x14 x1 cm
Groupe Artège
Editions du Rocher
28, rue Comte Félix Gastaldi
98015 Monaco

L'OTAN au XXe siècle : la transformation d'un héritage de Olivier KEMPF

Depuis vingt ans, l'Alliance n'a en réalité cessé de s'adapter à son environnement : opérations menées sur trois continents, accueil des pays de l'ancien bloc de l'Est, invention d'un dialogue avec l'Union Européenne ou les Nations-Unies, nouvelles procédures opérationnelles, modification radicale de son organisation ou réponses aux questions nouvelles comme la cyberdéfense, le terrorisme ou la défense anti-missile...
En mutation permanente, le domaine d'action de l'Alliance Atlantique va bien au-delà de la relation entretenue avec la France. Les enjeux liés à l'OTAN sont bien plus intéressants que ce prisme réducteur, et il est temps de comprendre enfin comment s'est transformé ce qui n'était encore récemment qu'un héritage de la guerre froide.
Cet ouvrage novateur et rigoureux décrit précisément cette formidable adaptation. Il trouve le ton juste qui permet sans complaisance de comprendre les permanences, de distinguer les évolutions, de pointer les lacunes et de situer les perspectives. C'est la synthèse la plus complète à ce jour sur l'OTAN, cet acteur incontournable des relations internationales contemporaines.
L'auteur, spécialiste reconnu de la question, adopte un ton pédagogique qui répondra aux attentes et aux interrogations du citoyen comme du professionnel.
Olivier Kempf est maître de conférences à Sciences Po Paris (PSIA, master de « sécurité internationale »), et conseiller éditorial de la Revue Défense Nationale.
Editeur : Editions Artège (21 août 2014) - Prix : 29,90€
Broché : 613 pages - Groupe Artège Editions du Rocher
10, rue Mercœur - 75011 PARIS

LES MOSQUÉES DE ROISSY Philippe de VILLIERS

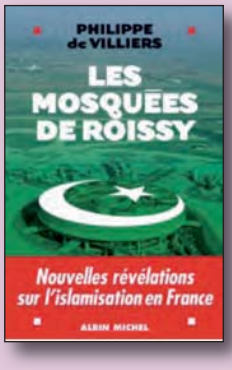

La France paralysée ? Roissy, Orly, Le Bourget, hors service, sous contrôle étranger ? Des attentats visant des cibles stratégiques, préparés chez nos voisins de palier, dans les sous-sols de nos caves ?
Ce scénario-catastrophe n'est pas une fiction. Car, malgré les discours et les plans de toutes sortes, nous sommes devenus vulnérables. C'est ce que montre, dans ce document-choc, Philippe de Villiers, en nous révélant des rapports confidentiels inédits et des notes d'alerte destinées aux plus hautes autorités de l'État.
On découvre ainsi à travers cette enquête, preuves à l'appui, que des islamistes sont parvenus à infiltrer les services de sécurité des grands aéroports et à prendre le contrôle de zones entières où transitent bagages et passagers.
Ce noyautage discret qui inquiète les services de renseignements - apparemment plus que la classe politique - prolonge le prosélytisme qui sévit depuis des années dans l'enseignement et dans de nombreuses cités, où prospèrent censure politico-religieuse et coutumes d'un autre âge (polygamie, excision...), faisant peu à peu reculer les valeurs de la République. L'islamisation avance sans bruit mais avec un indéniable esprit de conquête.

Editeur : Albin Michel - avril 2006
Format : 225 mm x 145 mm
272 pages - Prix : 19.30 €

HÉLIE DE SAINT-MARC par VIVIER - DEQUEST

De la Résistance à la guerre d'Algérie, en passant par trois séjours en Indochine, le destin d'Hélie de Saint Marc concentre les épreuves et les engagements de toute une génération. Disparu en 2013, Hélie de Saint Marc était un homme courageux et méditatif, tolérant et révolté, en un mot déroutant. À la lumière de son aventure, cette bande dessinée reprend les thèmes qui traversent la vie de ce témoin du XXe siècle : le courage, l'engagement, la fidélité, l'honneur, l'amour, la prison, la mort, le sens de la vie...
D'une reconstitution graphique et textuelle de qualité, cette bande dessinée se dévore. Même si l'écriture est dense, on se laisse volontiers séduire par la narration qui nous fait découvrir un homme brillant, réfléchi, humain.
Dequest assure graphiquement tant dans les nombreuses scènes de bataille que dans les confrontations d'individus. Uniformes, vêtements, armes, paysages… rien n'est laissé au hasard, car une image ne saurait mentir.
Encore un beau portrait biographique en BD, à la fois passionnant et respectueux du corpus historique.

« La vie est un combat. Le métier d'homme est un rude métier. Ceux qui vivent sont ceux qui se battent. »
Hélie de Saint Marc

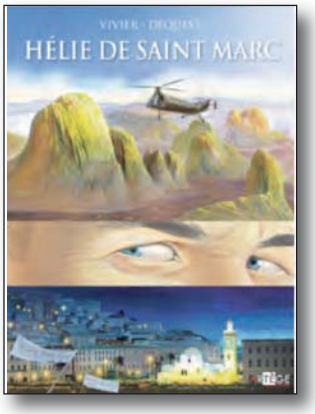

Année : 2014
Nombre de pages : 64.
Prix : 14,90 €
Editions Artège
10, rue Mercœur
75011 PARIS

...

> *Pour compléter la rubrique « Dossier, Histoire, Tribune libre » nous vous proposons une sélection d'ouvrages.*

BIBLIOGRAPHIE

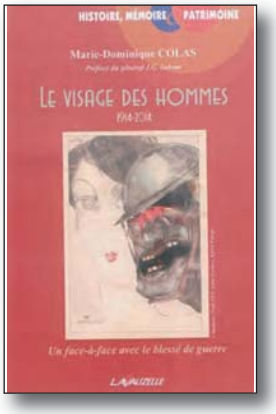

LE VISAGE DES HOMMES (1914 - 2014) Un face-à-face avec le blessé de guerre Pr Marie-Dominique COLAS

Préface : Général J.G. SALVAN, Président de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête « Les Gueules Cassées » (1996-2002).

Un jour de garde, un jour d'été comme les autres dans un hôpital militaire : les blessés en fauteuil roulant circulent dans le hall où les visiteurs font mine de ne pas voir les visages bandés, les membres amputés. Les blouses blanches se croisent d'un pas pressé. Aucun bruit, aucun cri, un silence quasi religieux règne dans cette cathédrale de la douleur. Midi : le « bip » retentit. Le service de réanimation demande d'urgence la présence du psychiatre. Un grand blessé, hospitalisé depuis une dizaine de jours, se réveille. Il ne supporte pas la machine qui lui permet de respirer : « Venez nous aider, nous allons le perdre ! Comment faire ? Comment le sauver ? ». Il est pourtant revenu vivant du pire. Il a survécu à un attentat-suicide en Afghanistan. Dans la presse du jour, on peut lire qu'il a été « très abîmé ». Marc ouvre les yeux. Ce premier regard va inaugurer une longue histoire médicale, une aventure humaine.

Les « Gueules Cassées », les grands mutilés incarnent l'horreur de la guerre, de la violence, mais aussi la figure du tabou que l'on veut hors regard et que l'on cherche à oublier. Au lendemain de la Première Guerre mondiale, trois soldats atrocement défigurés ont fondé une association pour venir en aide à leurs camarades en leur redonnant une existence sociale. Un siècle plus tard, leur histoire est toujours d'actualité pour de nouvelles générations de blessés au combat.

L'auteur donne la parole à ces témoins anonymes, à d'autres plus connus comme Geneviève de Galard, et nous fait franchir les différentes étapes de la reconstruction physique et psychique : de la « gueule » à la face, puis de la face au visage comme ultime renaissance de leur humanité.

250 pages ,22 x 15,5 cm, broché
Editions Lavauzelle
BP 8 - 87350 Panazol

AFRIQUE, LA GUERRE EN CARTES Par Bernard LUGAN

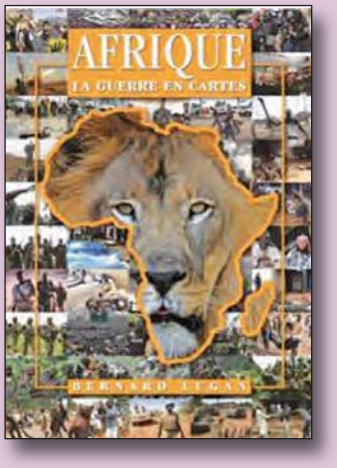

En étudiant les guerres africaines d'aujourd'hui et celles de demain, c'est un outil d'analyse et de prospective sans équivalent que publie Bernard Lugan.

Ce très bel atlas de 300 pages et de 100 cartes, le tout en quadrichromie, est divisé en deux grandes parties. La première traite des guerres qui ravagent actuellement le continent africain et elle les explique. Dans la seconde sont annoncés et cartographiés les conflits de demain, ceux des décennies à venir, avec la mise en évidence des causes de leur déclenchement.

Le format A4 de cet ouvrage permet une parfaite lisibilité des cartes qui ont en vis-à-vis leurs notices d'explication.

Cet outil exceptionnel de documentation et de référence a été construit à partir des cours que Bernard Lugan donne à l'Ecole de Guerre et aux Ecoles de Saint-Cyr-Coëtquidan. Voilà qui explique à la fois son parti-pris résolument concret, loin des idéologies ou des propos convenus, et sa vocation d'être directement utilisable par tous ceux qui, civils ou militaires, sont concernés par l'Afrique.

Cet ouvrage est publié par les éditions de l'Afrique Réelle. Il est exclusivement disponible sur commande. Il sera disponible au début du mois de novembre 2014, mais il est possible de le commander dès maintenant.

Afrique, la guerre en cartes
300 pages - 100 cartes couleur quadrichromie - Format A4 - Uniquement disponible via l'Afrique Réelle
Prix : 45€ (livraison colissimo et TVA compris)
Pour le commander (carte bleue / paypal / chèque) :
http://bernardlugan.blogspot.fr/2014/09/nouveau-livre-de-bernard-lugan-afrique.html

MON ALPHABET DU MONDE ARABE Par Michel FRANCO

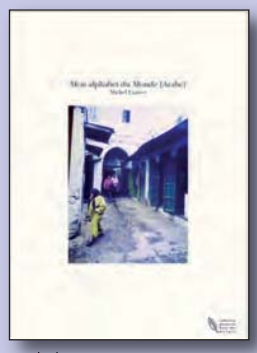

D'Abou Dhabi à Beyrouth en passant par Tunis et Tétouan, l'auteur nous invite à l'accompagner tout au long de ses voyages.

Officier supérieur de l'armée de terre, il a eu l'opportunité d'effectuer des séjours et des voyages dans des pays qui font aujourd'hui la une de la presse.

A l'heure où les révoltes arabes sont encore en cours, son témoignage apporte un regard nouveau sur ce monde en pleine mutation.

Né au Maroc, l'auteur a grandi à Abidjan.

Plongé dans l'imbroglio libanais alors qu'il n'a que 22 ans, il n'a eu de cesse d'essayer de comprendre ce Monde Arabe depuis lors.

Il a déjà publié « Le Liban : l'État impossible » et a participé à un ouvrage sur la Tunisie.

Témoignage original d'un observateur attentif
Commandant Michel FRANCO EMCTA
Promotion Maréchal Berthier (1988-1989)

Publié chez TheBookEdition - 182 pages, prix : 14 €
Autoédition. Livre à commander directement à l'auteur :
Commandant Michel Franco
Courriel : repetran.emat@gmail.com
Tél : 06 07 66 54 88

La rédaction remercie les auteurs et les éditeurs pour les envois réguliers de leurs livres destinés à la réflexion de nos adhérents.

L'Épaulette

Le travail pour loi, l'honneur comme guide

Bulletin d'adhésion

Association d'officiers de recrutements interne et contractuel

NOM : .....

Prénom : .....

Sexe : M - F

Né(e) le : ___/___/_____

Adresse : .....

.....

Code postal : _ _ _ _ _

Commune : .....

Téléphone 1 : ___/___/___/___/___

Téléphone 2 : ___/___/___/___/___

Courriel @ : .....

Situation mili. : active – retraite - réserve

Affectation : .....

Grade / année : ..... / _ _ _ _

Année de nomination S/LT d'active : |_____|

Arme ou Service : .....

Origine *(IA, CTA, OAEA Rang, OSC…)* : .....

École d'officiers d'origine : .....

Nom de Promotion : .....

Diplôme militaire le plus élevé : .....

Décorations : .....

COTISATIONS 2015

- **Général et colonel : 55 €**
- **Lieutenant-colonel et commandant : 48 €**
- **Officier subalterne : 36 €**
- **Élève-officier en 2e année : 36 €**
- **Elève-officier en 1e année : gratuit**
- **Conjoint d'adhérent décédé : 18 €**

Je souhaite adhérer à **L'ÉPAULETTE** et je joins au présent bulletin un chèque de |_____| € à l'ordre de: CCP 295-97 B Paris

Pour les cotisations ultérieures, j'opte pour le prélèvement automatique ☐ OUI ☐ NON

Fait à ..... le ___/___/_____

Signature

L'ÉPAULETTE
Case n°115
Fort neuf de Vincennes
Cours des Maréchaux
75614 PARIS CEDEX 12

Historique

Issue de la fusion des amicales *La Versaillaise, La Saint-Maixentaise, La Saumuroise et La Vincennoise,* l'amicale des anciens élèves officiers d'active (AAEOA) est créée le 24 novembre 1964 par le général Gandoët (1902-1995) qui en assure la première présidence.
L'AAEOA devint L'ÉPAULETTE le 16 novembre 1979.

Adhérents

- Les officiers en activité,ou en toute autre position statutaire, appartenant à l'armée de Terre, à la Gendarmerie ou aux Services communs.
- Les élèves-officiers et les officiers-élèves répondant à ces mêmes critères d'origine.
- Les conjoints des adhérents décédés.

Mandat de prélèvement SEPA

***Créancier** : L'Épaulette*
Association régie par le code de la Mutualité, créée le 16 novembre 1975

Référence unique du mandat

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le Créancier à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du Créancier. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passé avec elle.
Une demande de remboursement doit être présentée :
. dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé et contesté
. sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé

CRÉANCIER : **F R 76 Z Z Z 3 0 9 8 1 8**
Identifiant du créancier

Nom du Créancier : **L'EPAULETTE**
Adresse (rue, avenue) : **Case 115, Fort neuf de Vincennes, Cours des Maréchaux**
Code postal, Ville : **75614 PARIS Cedex 12**

■ *Paiement récurrent répétitif* ☐ *Paiement ponctuel unique*

DÉBITEUR : Veuillez compléter les champs marqués *

**Nom, Prénom du débiteur :* _____

**Adresse (rue, avenue) :* _____

**Code postal, ville :* _____ **Pays :* _____

**Les coordonnées de votre compte IBAN – Numéro d'identification international du compte bancaire (International Bank Account Number)*

Code International d'identification de votre banque - **BIC (Bank Identifier Code)*

Je choisis la date de mon prélèvement :

☐ *le 20/02* ☐ *le 20/03* ☐ *le 20/04* ☐ *le 20/05* ☐ *le 20/06* ☐ *le 20/07* ☐ *le 20/08*

Signature(s)

Fait à _____

le _____
j j m m a a a a

A retourner à : L'EPAULETTE
Case n° 115, Fort Neuf de Vincennes
Cours des Maréchaux
75614 PARIS Cedex 12

Prière
de joindre un
relevé d'identité bancaire

CRÉDIT SOCIAL DES FONCTIONNAIRES

NOTRE ENGAGEMENT :
vous aider à financer votre logement

PTZ+
Renseignez-vous sur le nouveau dispositif

Numéro Azur
0 810 06 5000
Coût d'un appel local depuis un poste fixe

www.csf.fr

Le groupe Crédit Social des Fonctionnaires est au service des personnels militaires depuis près de 60 ans. Pour vous faciliter l'accès au logement, nous vous proposons :

- **des prêts immobiliers** sur-mesure, même sans apport, flexibles ;
- **un accompagnement personnalisé** tout au long de votre projet.
- Notre PLUS pour Vous **Le "Prêt personnel Avantage"**(1) vous permet de financer votre installation à un taux exceptionnel, grâce au partenariat de l'Épaulette avec le CSF.

UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ. VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.

(1) **Le Prêt Avantage Partenariat est un prêt personnel proposé par CRÉSERFI et bonifié par le CSF.** Il est réservé aux adhérents/cotisants du CSF, après étude de leur situation financière. L'emprunteur dispose d'un droit de rétractation.

CRÉSERFI - société de financement du CSF (CRÉSERFI, S.A. au capital de 56 406 136 € - RCS Paris B 303 477 319 - intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n° 07 022 577 (www.orias.fr) - Siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75313 Paris cedex 09) **et ses partenaires prêteurs vous proposent les prêts immobiliers.** Les propositions de crédit sont réservées aux adhérents du CSF. Elles restent sous réserve d'acceptation de CRÉSERFI et de ses partenaires prêteurs, après étude de leur situation financière. **Pour les prêts immobiliers, les partenaires prêteurs de CRÉSERFI sont : Crédit Foncier de France** (S.A. au capital de 1 331 400 718,80 € - RCS 542 029 848 - N° ORIAS 07 023 327 (www.orias.fr) - Siège social : 19, rue des Capucines 75001 Paris ; **Caisse Fédérale du Crédit Mutuel - CFCMCEE** (Société coopérative à forme de S.A. au capital de 1 974 211 680 €, RCS Strasbourg B 588 505 354) - Siège Social : 34,rue du Wacken - 67000 Strasbourg ; **LCL** (SA au capital de 1 847 860 375 € représenté par 356 507 037 actions entièrement libérées - RCS B 954 509 741 RCS Lyon - Siren : 954 509 741) - Siège social : 18, rue de la République 69000 Lyon ; Siège central : 19, boulevard des Italiens 75002 Paris ; **Crédit du Nord** (SA capital de 890 263 248€ - RCS Lille 456 504 851) - Siège social : 28, place Rihour - 59800 Lille ; Siège central : 59, boulevard Haussmann 75008 Paris.

Conformément à la loi, aucun versement de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent. L'emprunteur d'un crédit immobilier dispose d'un délai de réflexion de 10 jours. La vente est subordonnée à l'obtention du prêt. S'il n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes perçues.

Crédits photos : © Fotolia

CRÉSERFI intervient en qualité d'intermédiaire de crédit non exclusif de plusieurs établissements de crédit. Cet intermédiaire apporte son concours à la réalisation d'opérations de crédit immobilier, sans agir en qualité de prêteur.

Les formules d'assurance sont proposées par CSF Assurances - SARL de courtage d'assurances du CSF au capital de 450 000 € - RCS Paris B 322 950 148 - N° ORIAS 07 008 834 consultable www.orias.fr - siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75313 Paris cedex 09.

Les formules d'épargne, de prévoyance et d'immobilier locatif sont distribuées par PROGRETIS - SARL de courtage d'assurances du CSF au capital de 5 000 000 € - RCS 509 364 972 Paris - N° ORIAS 09 050 053 (www.orias.fr) - Siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75313 Paris cedex 09.

Le Crédit Social des Fonctionnaires est une association loi 1901, siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75313 Paris cedex 09. Pour adhérer au Crédit Social des Fonctionnaires, il vous suffit d'acquitter une fois pour toutes un droit d'entrée de 11€ par personne. Devenez cotisant et profitez de tous les services et avantages sélectionnés pour vous, pour seulement 24€ par an et par foyer.

GROUPE CSF

CRÉDIT SOCIAL DES FONCTIONNAIRES	CRÉSERFI	CSF ASSURANCES	PROGRETIS
Association	Société de financement du CSF	Sté de courtage d'assurance du CSF	Sté de Conseil en Gestion de Patrimoine
Services aux adhérents	Caution / Crédits	Assurance des personnes et des prêts	Epargne, Placements, Prévoyance

IL Y A QUELQUE CHOSE DE PLUS ENTRE NOUS

La protection GMPA, c'est **bien plus** que de l'assurance.

Garantie prévoyance + Assistance médico-sociale

- Une assurance pour sécuriser votre avenir personnel et celui de vos proches.
- Un accompagnement téléphonique pour vous apporter à vous et à vos proches un soutien concret, des informations et des conseils pratiques, en cas de sinistre majeur.

Pour en savoir plus, prenez contact avec **votre conseiller**
Rendez-vous sur **www.gmpa.fr**

GMPA Ensemble pour la défense de votre sécurité.

Crédit photo : Alexis Facca et Tom Joye.
Le GMPA est une association fondée en 1949 et régie par la loi du 1er juillet 1901. Autorisation ministérielle n°8635 MA/CM/K du 27/02/1963 - www.gmpa.fr